

Accélérer l'alignement des banques publiques de développement avec l'Agenda 2030 pour le développement durable

Maria Alejandra Riaño, Jihane Boutaybi, Damien Barchiche, Sébastien Treyer (Iddri)

Avant la crise de la Covid-19, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de ses Objectifs de développement durable (ODD) était estimée entre 50 000 et 70 000 milliards de dollars sur une période de dix ans (2020-2030). Bien que les approches de financement traditionnelles, telles que l'aide publique au développement et la mobilisation des ressources intérieures, restent essentielles, un important financement supplémentaire est nécessaire. Les banques publiques de développement (BPD) peuvent accélérer cette mise en œuvre, en associant leur capacité de financement à des pratiques d'alignement systémiques et transversales avec l'Agenda 2030 qui catalysent de réelles transformations dans leurs comportements et leurs investissements.

Cette *Étude* évalue comment les BPD – de tailles et de géographies différentes – ont interprété et incluent les priorités du développement durable dans leurs processus et opérations. La plupart des BPD témoignent d'un intérêt et d'une volonté de prendre les mesures nécessaires en vue d'intégrer ces priorités dans leurs stratégies et leurs opérations. Néanmoins, les résultats suggèrent que les efforts stratégiques et opérationnels en sont aux premiers stades de l'alignement : dispersés et non systématisés au niveau du portefeuille dans son ensemble, ils font perdre de la force et de la visibilité à leur impact potentiel.

Certaines BPD ont jusqu'à présent mis en œuvre des pratiques innovantes qui pourraient être partagées entre toutes les BPD dans un souci d'harmonisation et de cohérence, condition préalable essentielle à un alignement à grande échelle. Les gouvernements, les actionnaires et les autres parties prenantes devraient également contribuer à cet effort d'alignement en renforçant le soutien politique et l'appui aux BPD.

MESSAGES CLÉS

Les stratégies des BPD devraient conduire à une intégration complète et systémique des ODD, diffusée au cœur de toutes leurs activités et non destinée à identifier des ODD en particulier. L'Agenda 2030 doit être solidement ancré dans la culture organisationnelle des BPD, par des incitations adéquates et le renforcement des capacités, et un accent beaucoup plus fort pourrait être mis sur la préparation en phase initiale en vue de faciliter la structuration de projets ODD-compatibles rentables.

Les BPD doivent repenser la manière dont elles financent le développement, en s'appuyant sur leur capacité à s'associer et à travailler côte à côte avec d'autres parties prenantes et acteurs financiers privés (par des partenariats stratégiques, des financements mixtes ou d'autres mécanismes financiers comme les garanties ou les obligations vertes/ODD) pour jouer un rôle plus important, et potentiellement transformateur, dans l'augmentation des financements pour la réalisation des ODD.

Les actions des BPD doivent être soutenues par une politique et un budget nationaux clairs en matière d'ODD (par exemple, par le biais d'un Cadre de financement national intégré) et par des réglementations sur mesure qui augmentent leur propension à prendre des risques et à investir dans des secteurs non traditionnels ou dans des contextes pauvres/fragiles. L'établissement d'un « score de crédit ODD » pourrait également encourager et soutenir les BPD dans la conduite des transformations en matière de développement durable.

Les BPD doivent harmoniser leurs pratiques et élaborer des normes et standards communs sur la manière dont elles s'alignent avec les ODD. Elles devraient ainsi s'engager dans des discussions et échanges de bonnes pratiques avec d'autres organisations internationales, des banques commerciales, des investisseurs privés et des entreprises qui participent à des initiatives d'investissement durable et d'alignement avec les ODD.

Accélérer l’alignement des banques publiques de développement avec l’Agenda 2030 pour le développement durable

Maria Alejandra Riaño, Jihane Boutaybi, Damien Barchiche, Sébastien Treyer (Iddri)

1. INTRODUCTION	5
1.1. Mise en contexte : l’Agenda 2030 et ses promesses. Pourquoi le concept d’alignement sur l’Agenda 2030 est important	5
1.2. Que signifient ces promesses pour les BPD ? Le rôle spécifique des BPD pour la mise en œuvre de l’Agenda 2030, particulièrement dans le contexte de la crise de la Covid-19	7
1.3. Analyse documentaire ciblée	9
1.4. Le choix de la nomenclature des BPD	10
2. UN APERÇU DES PRATIQUES DES BANQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE PRÊT ET D’EFFET DE LEVIER AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE	12
3. QUELLES PRATIQUES LES BPD METTENT-ELLES EN ŒUVRE POUR ALIGNER LEURS COMPORTEMENTS, LEURS PRATIQUES EN MATIÈRE DE PRÊTS ET LEURS ACTIONS AVEC L’AGENDA 2030 ?	16
3.1. Niveau stratégique	16
3.2. Niveau opérationnel	21
3.3. Engagement externe	24
4. CONDITIONS DE SUCCÈS	32
4.1. Conditions internes	32
4.2. Conditions externes	34
5. RECOMMANDATIONS	36
ANNEXES	42
Annexe A : Échantillon de BPD examinées dans la Section 2	42
Annexe B : Guide d’entretien	43
Annexe C : Banques examinées et interviewées	46

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET ENCADRÉ

Figure 1. Principales catégories de banques publiques de développement	11
Tableau 1. Ratio d'effet de levier : passifs sur avoirs des actionnaires, sélection de BPD	13
Figure 2. Ratios d'endettement et niveaux de prêt, sélection de BPD	14
Figure 3. Ratios d'endettement et niveaux de prêts, focus sur BND et BRD	15
Figure 4. Ratios d'endettement 2009 et 2019	15
Tableau 2. Répartition des des banques publiques de développement analysées en fonction de leur mandat	16
Encadré 1. Structures de gouvernance en lien avec les ODD observées au sein des BPD	33
Tableau 3. Pratiques internes et externes potentielles pour l'alignement des BPD avec l'Agenda 2030	39

1. INTRODUCTION

1.1. Mise en contexte : l'Agenda 2030 et ses promesses. Pourquoi le concept d'alignement sur l'Agenda 2030 est important

Même si le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies (Nations unies, 2020) demeure le cadre de référence largement approuvé pour opérer les transformations sociales, économiques et environnementales nécessaires pour que les communautés se redressent et prospèrent. L'une des principales valeurs ajoutées de cet agenda est que tous les gouvernements ont pris explicitement l'engagement de placer leur pays sur une trajectoire de transformation qui conduira leur société et leur économie vers plus de durabilité. Cet objectif global est même plus pertinent dans le contexte et les suites de la crise sanitaire mondiale de 2020 liée à la pandémie de Covid-19 : son émergence et les impacts en termes sanitaires, économiques et sociaux ont révélé les vulnérabilités et les inégalités multisectorielles et intrinsèques de nos sociétés. Les banques publiques de développement (BPD) autour du monde peuvent jouer un rôle essentiel non seulement pour ce qui est de limiter le déclin économique et soutenir la relance, mais également pour financer des transformations structurelles. Assumer ce rôle exige de ces institutions qu'elles soient en mesure de saisir pleinement la nature interconnectée et transversale de l'Agenda 2030 et qu'elles alignent donc leurs pratiques, opérations and investissements en conséquence.

En 2015, les États membres des Nations unies ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030) dans un contexte où le sentiment d'urgence se détournait de la tyrannie du court-termisme et où le désir de coopération l'emportait sur l'expression unilatérale des intérêts les plus étroits.

Même si les négociations concernant les objectifs furent parfois acharnées, les ODD représentaient néanmoins une

déclaration de confiance quant au fait qu'un ensemble d'ambitions universelles, une sorte de projet de contrat social global, pouvait prendre forme et être adopté par les Nations unies. Intitulé *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, cet agenda est clairement présenté comme un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité.

Intégrés et indissociables, les 17 ODD et les 169 cibles concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale and environnementale. L'ambition du texte adopté est claire dès le Préambule et elle concerne l'ensemble des acteurs, des pays et des parties prenantes :

« Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action. Nous sommes résolus à libérer l'humanité de la tyrannie de la pauvreté et du besoin, à prendre soin de la planète et à la préserver. Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective¹ ».

L'Agenda 2030 a promis des solutions et des contributions intégrées de la part de tous les pays et des différents acteurs. Grâce à ses objectifs et indicateurs spécifiques, il a également fait la promesse de rendre le concept abstrait de développement durable plus opérationnel. En présentant les nombreux défis actuels d'une manière intégrée et en introduisant des objectifs transformateurs tels que celui ayant trait aux modes de production et de consommation durables, il a promis un projet de changement structurel.

L'Agenda 2030 et les ODD ont souvent été présentés comme « un changement de paradigme », accueilli avec satisfaction par de nombreux universitaires et organisations non gouvernementales (ONG), qui soulignent son potentiel et les promesses qu'il offre, même si d'autres chercheurs (et parfois,

¹ https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F

les mêmes) mettent également l'accent sur les risques possibles qu'il renferme (Hege *et al.*, 2019).

Bien souvent nombre de parties prenantes se concentrent, à tort, uniquement sur cette liste de buts et d'objectifs. Toutefois le texte adopté qui précède la liste des différents buts et objectifs est tout aussi essentiel et crucial pour véritablement mettre en œuvre et atteindre les ODD. Cet Agenda 2030 repose sur des promesses et des principes fondamentaux.

1.1.1. Un Agenda holistique et intégré

Comme indiqué au début de l'Agenda 2030, « atteindre le but que nous nous sommes donné ne sera possible que si les objectifs de développement durable sont intimement liés et leur mise en œuvre intégrée² ».

Le caractère indivisible des ODD est décrit comme étant l'innovation la plus « visible » de l'Agenda 2030, et elle représente une occasion de créer davantage de synergies entre les politiques sociale et environnementale, et par là même d'accroître le poids de ces deux dimensions de la durabilité par rapport à la dimension économique.

La nature plus inclusive des ODD par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD, période 2000-2015) a été vue comme une évolution n'ayant que trop tardé à advenir par les communautés dont les problèmes avaient jusqu'à présent reçus une moindre attention. C'est aussi ce qui rend les ODD plus riches en termes conceptuels et plus sophistiqués que leurs prédécesseurs (Stevens & Kanie, 2016). L'Agenda 2030 peut également être envisagé comme une chance de mettre au centre des relations internationales le bien-être des hommes et des écosystèmes (Martinez & Mueller, 2015).

En fait, bien que le caractère indivisible des défis soit souligné dans les documents officiels adoptés à l'unanimité, les 17 ODD peuvent aisément faire l'objet d'un choix méticuleux et être traités en silos. Cette intégration se heurte à la réalité des systèmes de gouvernance nationaux, qui peinent à l'atteindre. En réponse à ce défi, les ODD peuvent fournir un cadre de référence aux gouvernements pour leur permettre de suivre et d'évaluer les politiques publiques à la lumière des trois dimensions du développement durable, ainsi que leurs interrelations.

Concrètement: ceci signifie que les parties prenantes, quelles qu'elles soient, doivent entreprendre une véritable réflexion, une analyse réelle, sur la façon de maximiser l'impact de leurs actions, projets ou investissements sur tous les ODD, mais aussi de gérer les potentiels impacts négatifs et tensions avec les autres ODD.

1.1.2. Un Agenda pour tous ? et ne laisser personne de côté

L'une des nouveautés apportées par les ODD par rapport aux OMD est qu'ils s'appliquent à tous les pays, à ceux du nord comme à ceux du sud, aux pays développés comme à ceux en développement ou moins avancés. En outre, ils favorisent

une approche du bas vers le haut (*bottom-up*), ce qui offre aux pays la latitude de définir l'approche de mise en œuvre qu'ils souhaitent appliquer et qui, pour fonctionner, ne devrait pas être considérée comme une invitation à interpréter les promesses de l'Agenda 2030 afin de les rendre compatibles avec les pratiques existantes, sans que soient remises en question ces pratiques. Les ODD devraient au contraire encourager chaque pays à définir sa propre trajectoire de changement. Le manque de « consignes », toutefois, ne facilite pas la mise en œuvre. L'idée était de protéger la souveraineté des pays, d'éviter d'être prescriptif quant aux moyens et de s'en tenir aux résultats tout en laissant chaque pays suivre sa propre voie (Hege & Barchiche, 2019).

Au-delà d'être un agenda pour tous, l'Agenda 2030 a pour intention de ne laisser personne de côté et il cible prioritairement les plus vulnérables. C'est là l'un de ses messages les plus puissants.

« *Nous promettons de ne laisser personne de côté dans cette formidable quête collective. Considérant que la dignité de la personne humaine est fondamentale, nous souhaitons que ces objectifs et cibles se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société. Les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider.* »

Ceci constitue une dimension essentielle de l'Agenda 2030 qui souligne le fait que l'ensemble entier des ODD ne peut être atteint si l'existence des personnes les plus pauvres et les plus marginalisées ne connaît pas d'amélioration. La formulation de l'Agenda 2030 suggère que l'appel à ne laisser personne de côté possède trois implications étroitement liées mais tout de même distinctes: mettre fin à la pauvreté absolue – sous toutes ses formes, stopper la discrimination basée sur l'appartenance à un groupe qui a abouti à des inégalités pour tant de populations défavorisées et marginalisées, et prioriser et accélérer toute forme d'action en faveur des plus pauvres et des plus défavorisés (OCDE, 2018).

La question de « ne laisser personne de côté » est, également, intrinsèquement intégrée et elle concerne les trois dimensions du développement durable. Les plus vulnérables ont besoin par exemple d'un meilleur accès à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, mais également d'emplois de meilleure qualité et mieux rémunérés afin d'accroître leur productivité et leurs revenus et de vivre libérés des fardeaux de la dégradation environnementale, du changement climatique et des catastrophes liées au changement climatique (OCDE, 2018).

1.1.3. Un agenda transformateur

Les ODD sont donc présentés comme un « projet transformateur », conduisant, dans l'idéal, à un « changement systémique ». L'Agenda 2030 peut être considéré comme un agenda transformateur MAIS sous certaines conditions telles que le respect de l'engagement à ne laisser personne de côté et du caractère intégré de l'Agenda.

Depuis 2016, certaines analyses ont montré que les ODD pourraient être utilisés de façon plus « subversive » afin d'orienter les débats et les pratiques si suffisamment d'acteurs

² Ibid.

soulignent leur contenu transformateur plutôt que la part de leur contenu qui renforce les pratiques ayant habituellement cours (Koehler, 2016). Toutefois, plusieurs auteurs reconnaissent le fait que certains objectifs sont plus en adéquation avec l'agenda de transformation que d'autres. Parmi les objectifs dotés d'un haut potentiel transformateur, nous pouvons identifier les ODD 5 (égalité entre les sexes), 10 (inégalités réduites), 12 (transformation des modes de production et de consommation) et 16 (institutions, justice, paix) (Bhattacharya *et al.*, 2014). Koehler (2016) propose que les ODD puissent être utilisés de manière « subversive » afin d'orienter les débats et les pratiques si suffisamment d'acteurs soulignent leur contenu transformateur plutôt que la part de leur contenu qui renforce les pratiques ayant cours. En outre, les ODD n'ont pas été conçus comme des cibles à atteindre indépendamment les unes des autres, mais comme un ensemble dont les éléments se soutiennent mutuellement (Korosi, 2015).

C'est ce qui rend transformateur l'Agenda 2030, dans la mesure où aucune trajectoire actuelle de développement ne peut atteindre tous les ODD en même temps.

Cinq ans après son adoption, le système des Nations unies pour le développement s'est restructuré³ afin d'appuyer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans les pays, à l'initiative du Secrétaire général Antonio Guterres, et le G20, le G7, les organisations internationales, les gouvernements, le secteur privé et les acteurs non-étatiques font de plus en plus référence à l'Agenda 2030 (Hege & Barchiche, 2019). Toutefois, ils questionnent rarement les pratiques, ni n'enclenchent de projet transformateur.

Le véritable potentiel transformateur de l'Agenda 2030 repose sur sa nature intégrée et indivisible, qui peut contribuer à traiter et atténuer les causes structurelles des vulnérabilités auxquelles se trouve actuellement confronté le monde.

À cet égard, il existe un besoin de mettre au point une vision claire de ce qui contribue ou non à atteindre les ODD, et d'empêcher les ODD d'être la proie d'un jeu d'interprétation trop vague dans lequel tout le monde pourrait s'intégrer sans s'interroger sur l'impact réel de ses actions sur l'ensemble de l'agenda. Les BPD peuvent jouer un rôle déterminant à cet égard.

1.2. Que signifient ces promesses pour les BPD ? Le rôle spécifique des BPD pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, particulièrement dans le contexte de la crise de la Covid-19

1.2.1. Les BPD à l'avant-garde de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?

Afin de réaliser l'Agenda 2030 et ses ODD, toutes ces promesses devraient être mises en œuvre. Tous les acteurs devraient prendre des mesures dans cette direction, mais les BPD disposent de certains avantages qui leur permettent de se positionner à l'avant-garde de ce mouvement. Avec une connaissance précise du contexte spécifique dans chaque région ou pays dans lesquels elles opèrent, et une flexibilité inégalée dans la conception de programmes de prêts concessionnels, au cours des dernières années ces banques se sont positionnées en tant que voix essentielle et complémentaire pour l'aide publique au développement (APD) traditionnelle et les investisseurs commerciaux (Xu *et al.*, 2019).

Essentiellement mises en place par leurs gouvernements nationaux ou régionaux en tant qu'institutions financières spécialisées destinées à fournir un financement à long-terme et une assistance technique aux secteurs économiques pour dynamiser le développement et la croissance du pays, les BPD ne sont pas uniformes en termes de taille, de portée, ou de modèle d'affaires, entre autres aspects (Xu *et al.*, 2019).

Les universitaires comme les décideurs politiques reconnaissent l'importance des BPD pour ce qui est de jouer des rôles contracycliques, de combler les déficits de financement dans les principaux secteurs du développement, de corriger les défaillances sur les marchés des capitaux et d'accroître la transformation structurelle. Les BPD – multilatérales, régionales, nationales, infranationales – ont la capacité d'adapter leurs rôles aux évolutions des besoins de développement à différentes étapes du développement. Ainsi, les BPD ne sont pas seulement mieux adaptées pour effectuer des prêts contracycliques durant une crise, mais particulièrement aptes à relancer la croissance après une crise.

Le fait que les BPD ont été pensées comme des sortes d'« évêques des pouvoirs publics » pour encourager un développement et une croissance durables les place par défaut en première ligne du financement de l'Agenda 2030. Toutefois, utilisent-elles leur vaste portefeuille d'outils de financement (fonds propres, prêts, subventions, etc.) et leur capacité à créer des réseaux pour améliorer le bien-être social des communautés, préserver l'environnement et encourager la croissance économique ? Et, si tel est le cas, quelle a été jusqu'à présent leur approche pour s'aligner sur cet agenda transformateur pour le développement durable et l'internaliser ?

Les BPD multilatérales et régionales représentent d'importantes sources de financement, en particulier pour les pays émergents et en développement. En faisant usage de leurs instruments de crédit et de prêt - concessionnels et non concessionnels – et en fournissant des ressources de coopération technique

³ Repositionnement du système des Nations unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 : notre promesse d'une vie dans la dignité, la prospérité et la paix sur une planète en bonne santé. Rapport du Secrétaire général (<https://undocs.org/fr/A/72/684>)

non remboursables, elles permettent aux gouvernements d'accéder à de nouveaux financements à des taux et des conditions préférentiels. L'aide publique fournie par l'intermédiaire des BPD prend principalement la forme de subventions, de garanties de prêts, de prêts bonifiés ou de fonds propres, transmis soit de manière directe soit par le biais d'établissements de crédit ou d'autres institutions financières. Compte tenu du fait que les BPD peuvent emprunter auprès d'autres institutions financières ou émettre des titres de créance, ces garanties leur permettent d'emprunter à un coût relativement moins élevé et de transférer ensuite ce coût moindre sur les emprunteurs finaux⁴.

À cet égard, les plus de 400 BPD existant à travers le monde peuvent jouer un rôle essentiel non seulement pour ce qui est de limiter le déclin économique et soutenir la relance, mais également pour financer la transformation structurelle, en aidant à jeter les bases d'un modèle financier favorisant une croissance équitable et durable, conformément aux ODD.

1.2.2. Que signifie réellement « financer l'Agenda 2030 » ?

Comment s'aligner sur l'Agenda 2030 pour mieux cibler et mobiliser le financement nécessaire pour parvenir à une mise en œuvre réussie des ODD ? Nous avons indiqué que l'une des véritables capacités transformatrices de l'Agenda 2030 résidait dans sa nature intégrée et indivisible, qui peut aider à combattre et réduire les causes structurelles des vulnérabilités auxquelles le monde est confronté.

Contribuer au financement de l'Agenda 2030 doit impliquer par conséquent de s'assurer que l'impact du financement sur l'Agenda dans son ensemble est minimisé. Ceci soulève la question de la façon d'agir : les BPD peuvent-elles faire mieux, et sinon, comment maximiser l'action entreprise en faveur de l'Agenda 2030 dans son entièreté et en prenant en compte sa nature transformationnelle, même si l'objectif de l'action vise une seule cible ?

Par exemple, stimuler les investissements en faveur de la mise en place d'infrastructures énergétiques durables en Afrique implique de comprendre que « la construction d'infrastructures n'entraîne pas automatiquement une croissance et un développement social généralisés » (Altieri *et al.* ; 2015 ; Johnson *et al.*, 2017). Les efforts devraient par conséquent se concentrer sur le fait de canaliser le financement vers les infrastructures qui réduisent les inégalités en matière d'accès à l'énergie, et donc, au développement et dans le même temps, répondent aux besoins d'une manière socialement acceptable et respectueuse de l'environnement (Riaño & Barchiche, 2020).

Pour les BPD, un alignement sur l'Agenda 2030 signifierait que la conception/mise en œuvre de projets et de stratégies, la structuration/le financement de projets, ainsi que le suivi de leurs effets, devrait se concentrer sur le fait de maximiser les synergies et les co-bénéfices, tout en réduisant les arbitrages possibles. En d'autres termes, la réussite de la mise en œuvre

de ce changement de paradigme reposerait sur le démêlage des interactions complexes entre les objectifs et leurs cibles. Comme indiqué dans l'Agenda 2030, ceci est très lié au contexte, et doit être analysé et débattu au moins à l'échelle nationale, si ce n'est à l'échelle infranationale. L'insertion à long terme des BPD dans les contextes nationaux est un atout à cet égard, qui pourrait leur permettre de pratiquer une meilleure analyse des besoins et des solutions à apporter à ces besoins d'un point de vue national. La façon dont elles exercent effectivement ce rôle dépend fortement des processus et des arrangements institutionnels mis au point par ces banques.

1.2.3. Éviter « l'ODD washing »

Financer l'Agenda 2030 implique de s'assurer que les investissements ne sont pas en contradiction avec les buts environnementaux et sociaux tels que la protection du climat et de la biodiversité, mais aussi la lutte contre les inégalités et la sécurité alimentaire. Une part significative des flux financiers – dans le secteur public comme dans le secteur privé – ne sont toujours pas alignés sur les ODD ou même compatibles avec eux (Rain Forest Action Network *et al.*, 2020).

Les systèmes financiers publics et privés aussi que certains donateurs dans le cadre de la coopération pour le développement, qui sont responsables de l'affectation et de l'intermédiation des ressources dans les pays en développement et les pays développés, privilégient encore majoritairement les investissements liés aux combustibles fossiles. Et le soutien financier apporté par certains gouvernements à des industries/activités nuisibles à l'environnement – axé principalement sur les subventions aux combustibles fossiles et le soutien à une agriculture qui est potentiellement nuisible à la biodiversité – dépasse par un facteur de 10 les investissements réalisés en faveur de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (OCDE, 2019a, 2019b).

En outre, s'il est attendu des BPD qu'elles jouent un rôle transformationnel pour réaffecter, mobiliser et débloquer les financements nécessaires à la réalisation de l'Agenda 2030 tout en aidant les pays à sortir de la crise, les approches isolées de sélection ne sont certainement pas suffisantes. Investir pour atteindre certains ODD, sans simultanément s'assurer que d'autres domaines de leurs propres activités ne contrecarrent pas ces objectifs, sape évidemment les efforts déployés en faveur du développement durable dans son ensemble. La façon dont les synergies et les arbitrages entre les objectifs se déroulent dans un cadre particulier vaut également la peine d'être prise en compte. Les synergies ne peuvent pas être tenues pour acquises et elles ne se mettent pas automatiquement en place : un élément manquant – qu'il s'agisse d'une gouvernance, d'un système de soins ou d'un approvisionnement en énergie efficaces, ou d'une meilleure gestion des ressources naturelles – peut avoir un effet de ruissellement à travers l'économie et la société.

Intensifier et entreprendre des changements transformateurs est sans aucun doute porteur de défis, en particulier pour les banques nationales de développement (BND) – étant donné que dans nombre de pays, la BPD est « oubliée » ou adopte intentionnellement un « profil bas ». En outre, passer d'une intention stratégique à une véritable appropriation implique

⁴ <https://www.iddri.org/en/publications-and-events/blog-post/role-public-development-banks-supporting-post-covid-19-crisis>

un engagement de haut niveau ainsi que des restructurations profondes de la gouvernance et probablement du modèle d'affaires.

En faisant de la durabilité une partie intégrante de leur ADN, les BPD peuvent facilement créer des opportunités économiques soutenables d'un point de vue social et environnemental – de manière synchrone avec l'Agenda 2030 – dont la nécessité est à présent plus urgente qu'avant la crise du coronavirus.

1.3. Analyse documentaire ciblée

Au cours des dernières années, les publications portant sur les BPD – qu'elles proviennent de sources universitaires ou de parties prenantes dans le domaine – se sont progressivement faites plus nombreuses. Les recherches universitaires portant sur les BPD se sont principalement concentrées sur le fait de comprendre leurs rôles, leurs modèles d'affaires et de prêt, leurs produits financiers et les défis auxquels elles pourraient être confrontées au moment d'exécuter leur mission (c.-à-d., Griffith-Jones & Ocampo, 2018 ; Mazzucato, 2015 ; Xu *et al.*, 2019). Depuis la crise financière de 2007/9, l'intérêt exprimé pour ces institutions, et le soutien qui leur est apporté se sont considérablement renforcés et certaines études (Luna-Martinez & Vicente, 2012 ; Banque mondiale, 2018 et en 2019 Xu *et al.*) ont également essayé de cartographier et de comprendre la façon dont elles opèrent, quels sont leurs mandats, services financiers, clients, gouvernance, secteurs d'investissement, en autres choses. Peu a été dit par les chercheurs à propos du rôle et de la contribution des BPD concernant la mise en œuvre et le financement de l'Agenda 2030.

Comme cela a été présenté par certaines études, les BPD peuvent jouer un rôle de premier plan dans le soutien apporté à l'économie nationale d'un pays. D'une part, elles peuvent investir dans des secteurs et apporter leur soutien à des projets de développement à long terme, dans lesquels le secteur privé et les banques commerciales ont peur de s'impliquer – en raison du niveau d'incertitude élevé quant à leur futur succès (Mazzucato, 2015). D'autre part, elles ont la capacité d'effectuer des prêts contracycliques durant une crise et sont, avant tout, aptes à relancer la croissance après une crise (Brei & Schclarek, 2018). Néanmoins, il est essentiel de prendre garde à ne pas générer sur le marché des distorsions qui pourraient écarter les acteurs privés ou les décourager d'investir (Mazzucato & Penna, 2016 ; OCDE *et al.*, 2018 ; Smallridge *et al.*, 2019).

D'autres études ont signalé qu'élaborer des projets et investir dans les secteurs cruciaux pour le développement pourrait impliquer des coûts plus élevés, dans la mesure où cela requiert de concevoir et d'évaluer des projets avec un impact positif qui parfois entraîneront plus de rendements sociaux que de rendements privés (Spratt & Griffith-Jones, 2013).

En s'appuyant sur ces travaux consacrés aux rôles que les BPD jouent dans la société Mazzucato & Penna (2016) ont mis au point une typologie des différentes fonctions des BPD. Ils démontrent de façon théorique et empirique que les BPD agissent de manière contracyclique durant les crises économiques, qu'elles exercent un rôle en matière de développement

en encourageant des projets qui présentent des caractéristiques de biens publics et des externalités positives, en traitant la question du manque de financement de l'innovation pour les PME et en finançant les défis sociétaux ayant des coûts qui ne sont pas reflétés dans les prix, à l'image du changement climatique. Ils concluent également que « à une époque à laquelle de nombreux pays essaient non seulement de stimuler la croissance mais également de répondre aux principaux défis sociétaux, les banques d'investissement publiques (State Investment Banks - SIB) semblent bien positionnées pour promouvoir efficacement la si nécessaire évolution du capital de l'économie dans une direction intelligente, inclusive et durable » (Mazzucato & Penna, 2016).

D'autre part, certaines études provenant d'organisations internationales (IDFC, 2019 ; OCDE, 2018, 2019a ; OCDE *et al.*, 2018, 2019 ; Sedemund *et al.*, 2018 ; Thwing Eastman *et al.*, 2018 ; CNUCED, 2018), de think-tanks (Clark *et al.*, 2019 ; Cochran & Pauthier, 2019 ; Engen & Prizzon, 2018 ; Griffith-Jones *et al.*, 2020 ; Morris, 2018a) et de BPD (BNDES, 2017 ; Carlino *et al.*, 2017 ; Fernández-Arias *et al.*, 2019 ; Olloqui *et al.*, 2013 ; Banque mondiale, 2018) ont dernièrement commencé à évaluer la façon dont les BPD peuvent participer à la lutte contre le changement climatique et à la mise en œuvre des ODD et ont commencé à accorder plus d'attention aux banques nationales de développement (BND) et aux banques infranationales de développement (banques régionales de développement - BRD).

Par exemple, un rapport de 2019 publié par la Climate Policy Initiative (CPI) partage des données illustrant le fait que le montant le plus élevé d'investissements publics en faveur de la protection du climat provient des BND (Clark *et al.*, 2019). L'ouvrage universitaire *The Future of Development Banks* a également apporté la confirmation que l'échantillon de BND évaluées augmentait les financements à long-terme pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat dans les économies nationales, financer les infrastructures et contribuer à la croissance verte (Griffith-Jones & Ocampo, 2018). En outre, selon une étude publiée par la CNUCED (2018) en raison de leur expertise dans la conception et la mise en œuvre de projet de développement à long-terme et de leur expérience dans la mobilisation de ressources privées aux fins du développement, les BPD réalisent des progrès dans la mise en œuvre du développement durable dans les économies.

Toutefois, il est nécessaire d'examiner bien plus en détail les changements internes et externes que les BPD doivent entreprendre à un niveau stratégique et opérationnel, pour que leurs efforts financiers s'alignent sur l'Agenda 2030. Différents documents et rapports ont fourni un certain éclairage sur l'intégration du développement durable dans la vision et la stratégie globale des BPD, tel que celui publié par le Center for Global Development-CGD (Morris, 2018a) qui fournit un aperçu intéressant des pratiques des membres de l'IDFC. Néanmoins, nous observons qu'elles sont jusqu'à présent restées à l'échelle des stratégies.

En 2019, I4CE a publié un cadre pour que les institutions financières s'alignent sur l'Accord de Paris (Cochran & Pauthier, 2019). Il propose un guide pour sélectionner les activités,

intensifier l'impact et adopter un champ d'action complet en faveur du climat. Si le cadre est destiné à l'agenda climatique, les auteurs suggèrent que cette proposition pourrait également servir pour les ODD, au motif qu'ils visent des objectifs similaires, à la différence que les ODD possèdent une nature intégrée et holistique.

D'autres chercheurs ont proposé des pratiques et des secteurs qui pourraient aider les BPD à accélérer l'atteinte des ODD. La Banque interaméricaine de développement (BID) a publié un article (Carlino *et al.*, 2017) sur la manière dont les BPD d'Amérique latine peuvent contribuer aux ODD. Les auteurs préconisent que les BPD investissent dans les secteurs cruciaux, plutôt que dans des secteurs qui auront un effet néfaste sur d'autres dimensions du développement durable. Une fois les secteurs cruciaux couverts, il est important de maximiser les synergies positives. Ils recommandent également de donner la priorité aux investissements concernant les PME, de bâtir des programmes avec des cibles spécifiques, de garantir des ressources pour les populations les plus vulnérables et de fournir des taux préférentiels aux projets proposant des idées innovantes alignées sur les ODD. En plus de l'élaboration de projets durables dirigés vers les secteurs cruciaux, il est nécessaire que les BPD assortissent les projets d'indicateurs mesurant l'impact de leurs actions et leurs progrès (Carlino *et al.*, 2017). Plus récemment, Griffith-Jones *et al.*, (2020) indique que les BPD, en qualité d'expertes en conception de « pipelines » sont en mesure d'identifier et de mettre au point de projets bancables qui favoriseront des trajectoires durables.

Comme il est généralement décrit, les recherches actuelles reconnaissent le rôle déterminant que les BPD peuvent jouer dans la résolution des défaillances du marché et dans le soutien apporté à l'économie et au développement d'un pays. La littérature existante a aussi commencé à réfléchir au rôle et à la contribution potentielle que les BPD – quels que soient leur taille, leurs modèles d'affaires et leur localisation géographique – pourraient avoir en termes de mise en œuvre et de financement des ODD. Toutefois, à ce jour, seul un nombre limité d'études a exploré la façon dont les BPD tentent de s'aligner en pratique sur l'Agenda 2030. Venant contribuer aux efforts existants, la présente étude vise à franchir une étape supplémentaire en analysant de manière bien plus détaillée la façon dont des BPD – de tailles différentes et situés dans des pays différents – ont interprété et intègrent les priorités en matière de développement durable dans leurs discussions, processus et opérations quotidiens. À cette fin, nous avons conduit une étude qualitative – par le biais d'entretiens menés avec les BPD – afin de comprendre leurs modèles d'affaires, leurs structures de gouvernance et les pratiques spécifiques qu'elles ont mises au point pour aligner l'intégralité de leur organisation sur l'Agenda 2030 et ses ODD. Adoptant un angle différent, nous évaluons également d'un point de vue quantitatif les pratiques en matière de prêt et les capacités d'effet de levier d'un échantillon de BPD, afin d'observer le potentiel financier dont elles disposent pour contribuer au développement durable et à la mise en œuvre des ODD.

Question de recherche : quelles sont les meilleures pratiques et solutions innovantes mises au point par les BPD, et en

particulier par les BND, pour aligner tous leurs fonctionnements, processus et pratiques sur l'Agenda 2030 afin : (i) d'avoir un effet transformateur ; (ii) de le réaliser à l'échelle désirée.

1.4. Le choix de la nomenclature des BPD

Les BPD sont des institutions financières disposant d'un statut juridique indépendant qui sont soutenues, possédées et administrées par les gouvernements centraux ou locaux et qui visent à favoriser le développement économique et traiter les incohérences du marché (Finance in common, Eurodad)⁵. Elles peuvent opérer à un niveau infranational (BRD), national (BND) ou multinational (banques multilatérales de développement – BMD) et chaque BPD a un mandat défini qui décrit le ou les secteur(s), les bénéficiaires ou activités qu'il est prévu que l'institution soutienne (Luna-Martinez et Vicente (2012)). En fonction de l'échelle du mandat et du niveau géographique, les BPD devront être confrontées à des contextes différents ou des conditions spécifiques qui auront un impact sur leur efficacité dans l'atteinte de leurs cibles. Par exemple, le récent ouvrage consacré aux BND publié par Oxford University, *The Future of Development Banks* (Griffith-Jones *et al.*, 2018), explique les BND peuvent être plus efficaces s'il existe une stratégie de développement ou un mandat clair lié à un secteur de production moderne. Une situation de stabilité politique aidera également les BPD à avoir une planification à long-terme en matière de développement.

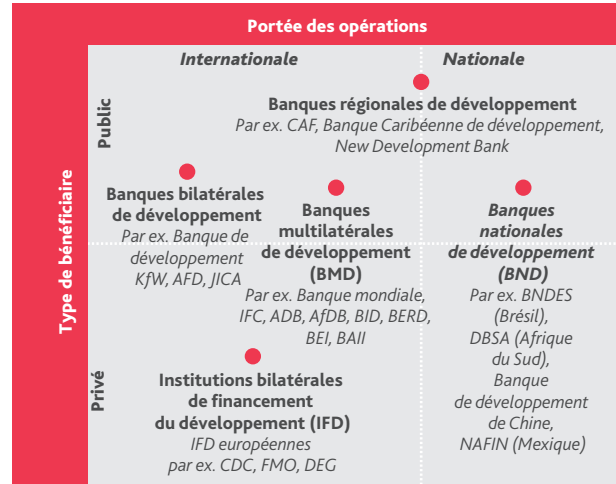
Ce document est axé sur la définition plus large pour ce qui concerne les banques de développement, ce que l'on nomme les BPD. Notre choix se fonde sur la diversité de l'échantillon de BPD interrogées. Le but était d'évaluer des BPD sur différents continents avec des mandats différents et œuvrant dans des contextes économiques et des secteurs différents, afin de trouver des solutions et des pratiques innovantes pour réaliser les ODD pour la communauté mondiale des BPD. Toutefois, dans certains cas, nous distinguons au sein du groupe plus large des BPD, la situation des BND ou des BRD, car, comme indiqué plus haut, leur mandat et le champ géographique de leurs opérations déterminera l'activité de la banque et son efficacité pour ce qui est d'atteindre ses buts.

L'étude s'organise de la manière suivante. Nous nous penchons tout d'abord sur les comportements en matière de prêt d'un échantillon de BPD afin de comprendre la capacité d'effet de levier actuelle de ces IFD. Dans cette section nous examinerons leur capacité à intensifier les prêts et réfléchirons à leur potentiel pour ce qui est de contribuer encore davantage à la mise en œuvre des ODD. Faire usage de leur capacité d'effet de levier permettra aux BPD d'accélérer la mise en œuvre des ODD, dès lors que cela s'accompagnera de bonnes pratiques en matière d'alignement sur l'Agenda 2030. Nous examinerons

⁵ <https://financeincommon.org/wp-content/uploads/2020/04/Booklet-Finance-in-Common-Summit.pdf> et Public development banks: towards a better model, avril 2017, par Eurodad

ensuite en détail la variété de pratiques, échelles et processus au sein des BPD afin d'identifier les pratiques existantes et innovantes qui permettent d'aligner la banque, ses stratégies, son portefeuille et ses partenariats sur l'Agenda 2030. Pour finir, nous identifions des recommandations en termes de meilleures pratiques qui pourraient être adoptées par d'autres banques, ainsi que concernant les processus qui peuvent stimuler le changement organisationnel dans les BPD afin qu'elles avancent sur la voie de l'alignement sur l'Agenda 2030, dans la mesure où il s'agit également d'une question de changement de culture organisationnelle.

FIGURE 1. Principales catégories de banques publiques de développement



2. UN APERÇU DES PRATIQUES DES BANQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE PRÊT ET D'EFFET DE LEVIER AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

Les BPD peuvent sans aucun doute devenir des outils financiers majeurs au soutien de l'Agenda 2030. Dans cette section, nous examinerons quel a été leur comportement concernant l'intensification des prêts au cours de la dernière décennie et nous réfléchirons à leur potentiel concernant une contribution encore plus importante à la mise en œuvre des ODD. Pour ce faire, nous observons le ratio d'effet de levier et le ratio prêts/fonds propres d'un échantillon de BPD⁶, la plupart d'entre elles ayant été interrogées et dont les résultats sont présentés dans les sections suivantes. Faire usage de leur capacité d'effet de levier permettrait aux BPD d'accélérer la mise en œuvre des ODD, dès lors que cela s'accompagne de bonnes pratiques en matière d'alignement sur l'Agenda 2030.

Une fois les ODD adoptés en 2015, on se serait attendu à ce que l'endettement et les prêts en circulation augmentent à un rythme plus élevé. Cependant, les données montrent un ralentissement du taux de croissance. Ces résultats indiquent également les institutions dont l'activité de prêt s'est vue entravée par des contraintes liées au capital et l'appétence au risque. Il existe une inquiétude largement partagée quant au fait que même si l'appétence au risque pouvait permettre une augmentation de l'effet de levier, cela impacterait la notation AAA des BPD – qui est essentielle pour ce qui est de leur capacité à lever des fonds pour financer les opérations-, et par voie de conséquence impacterait matériellement ses coûts des capitaux de financement. En vertu de cette conviction, de nombreuses BPD préfèrent garder des approches conservatrices (Humphrey, 2018 ; CNUCED, 2018).

Il est important de souligner que cette sorte d'indicateurs varie considérablement entre les BPD, en partie parce que chaque institution fait face à des facteurs institutionnels, structurels et cycliques qui limitent leurs pratiques en matière de prêt. Elles diffèrent également en termes de taille, de mandat, d'instruments, de champs d'activité et de méthodes employées pour mesurer l'exposition au risque. Néanmoins, le but de cette étude n'est pas d'expliquer de manière approfondie les facteurs et les causes qui expliquent les résultats de ces indicateurs financiers, qui doivent être envisagés comme des estimations approximatives, mais plutôt de montrer de manière comparative

l'évolution et le niveau des prêts accordés par les BPD – ceux-ci constituant le principal instrument dont elles disposent pour financer le développement durable⁷. En raison du manque d'informations et afin de garantir la comparabilité entre les BPD et entre les années, ces ratios ne prennent pas en compte les garanties, l'assistance technique et le co-financement accordés par les BPD.

Afin d'étendre leurs opérations et l'impact du développement sur leurs bénéficiaires, le modèle d'affaire des BPD leur permet d'emprunter des fonds sur les marchés des capitaux à des taux relativement moins élevés que ceux qui pourraient être obtenus par les emprunteurs souverains ou les bénéficiaires. L'effet de levier financier est la capacité des BPD à utiliser le capital social pour mobiliser et recueillir plus d'argent (passifs) qui, à son tour, sera ultérieurement prêté (actifs). Au cours des 10 dernières années, plusieurs BPD ont augmenté leur ratio d'effet de levier, calculé en divisant les passifs des BPD par les avoirs totaux des actionnaires (Tableau 1). Il est alors possible de mesurer l'endettement des BPD pour financer leurs actifs, par rapport à la valeur de leur capital. Entre 2009 et 2013, la moyenne simple de cet indicateur pour l'échantillon de BND⁸, est passée de 6.9 à 7.5, et de 13.6 à 16.1 selon la moyenne pondérée (qui utilise les passifs comme facteurs de pondération). Toutefois cette tendance à la hausse ne se poursuit pas au cours des deux années suivantes analysées (2018-2019), durant lesquelles, au contraire, une hausse minimale de la moyenne simple et une chute de l'indicateur pondéré sont observés. Néanmoins, une fois la banque de développement brésilienne (BNDES) exclue de l'échantillon des BND⁹, la moyenne pondérée demeure stable entre 2013 et 2019.

L'augmentation de l'effet de levier et des avoirs des actionnaires des BPD (qui inclut le capital versé et les réserves accumulées)¹⁰ leur a permis d'augmenter les prêts effectifs, en augmentant leurs prêts bruts. Par exemple, entre 2009 et 2013, les prêts en circulation des BND sélectionnées ont augmenté de près de 43% (la moyenne simple et la moyenne pondérée utilisant toutes deux les prêts comme facteurs de pondération). Toutefois, une fois réalisée la comparaison entre les niveaux de prêt de 2018 et 2013, on constate qu'ils augmentent en moyenne pour atteindre 17% mais baissent de 4% d'après la moyenne pondérée, entraînée une fois encore par le portefeuille de prêts de la BNDES. Même si le portefeuille de prêts augmente à 11% quand cette institution est écartée, ce taux de croissance

6 Les informations concernant les états financiers ont été rassemblées pour les BPD suivantes : Bancoldex, Bancomext, BDE, BDMG, BNA, BNCR, BNDES, BRDE, COFIDE, DBSA, FINAGRO, FMO, NAFIN, SIDBI, EXIM, CDG, DPB, DFCC, FDB et BancoEstado. De plus, certaines banques multilatérales, bilatérales et régionales de développement sélectionnées ont été incluses : l'AfDB, l'IADB, l'ADB, l'AFD, la KfW, la TDB et la BCIE. Voir Annexe A pour des informations détaillées à propos de chaque abréviation.

7 Pour l'échantillon de BPD, les prêts contribuent, en moyenne, à 69% de leurs actifs totaux.

8 A partir de ce point, l'échantillon de BND exclut l'IADB, l'AfDB, l'ADB, l'AFD, la KfW, la BCIE et la TDB.

9 Un abrupt changement d'orientation économique du gouvernement fédéral brésilien depuis 2015, et en particulier en 2016, a conduit à un changement structurel concernant le rôle joué par la BNDES dans la future trajectoire de développement du Brésil. Pour des informations supplémentaires voir (Griffith-Jones & Ocampo, 2018)

10 Prenant en compte le fait qu'elles prêtent aux fins du développement plutôt que pour réaliser un profit, la majorité des avoirs des actionnaires provient du capital versé plutôt que de profits accumulés.

TABLEAU 1. Ratio d'effet de levier : passifs sur avoirs des actionnaires, sélection de BPD

	2009	2013	2018	2019
Banques nationales de développement				
Moyenne simple	6,9	7,5	7,8	7,7
Moyenne pondérée	13,6	16,1	11,5	9,4
Banco Estado	17,1	22,6	22,5	22,9
Bancoldex	3,2	3,4	4,6	4,5
Bancomext	15,5	14,2	12,0	12,0
BDE	2,2	2,7	2,6	2,5
BDMG	1,9	1,9	2,8	2,4
BNA	9,0	9,4	8,7	8,7
BNCR	9,1	10,1	9,8	9,4
BRDE	5,8	5,9	5,4	4,8
CDG	6,5	8,6	11,4	11,4
COFIDE	1,6	2,7	4,7	4,1
DBSA	1,3	2,2	1,6	1,4
DFCC	3,2	3,4	7,3	7,2
DPB	6,3	9,5	12,0	12,0
Exim	9,3	9,1	6,8	7,0
FDB	2,8	1,8	2,0	2,0
Finagro	9,0	11,0	9,0	9,3
FMO	1,8	2,2	1,8	2,0
NAFIN	19,6	14,5	14,7	12,9
SIDBI	6,1	7,0	8,3	8,9
BNDES	13,0	16,1	9,1	5,9
Autres BPD				
AFD	5,4	8,1	5,9	6,5
IADB	3,1	3,1	2,9	3,0
AfDB	2,6	2,6	3,7	3,8
ADB	4,6	5,8	2,8	3,3
KfW	29,5	21,7	15,0	15,1
BCIE	2,2	2,3	2,4	2,4
TDB	3,6	4,3	3,7	3,8

Source: Elaboration des auteurs basée sur les rapports annuels et les états financiers de chaque banque. Un taux de change nominal à la fin de la période a été utilisé dans chaque cas. Informations disponibles chaque année en décembre ou en mars l'année suivante. Cela dépend de l'année fiscale utilisée par chaque pays. Sont incluses pour l'AfDB et l'ADB les ressources ordinaires en capital. Sont exclus le Fonds pour les opérations spéciales et les autres fonds.

est toujours moins élevé que celui observé durant la période 2009-2013.

Comme les banques commerciales, les BPD doivent avoir un certain montant de ressources propres – le capital social – pour étayer les prêts qu'elles concèdent. Ceci offre aux BPD une sorte de matelas pour rembourser les créanciers, même dans l'éventualité où certains emprunteurs ne remboursent pas leurs prêts. En se basant sur un montant donné d'avoirs des actionnaires, chaque BPD sélectionne un niveau d'opérations de prêt financièrement prudent. Ce ratio est largement connu sous le nom de ratio « gearing » prêts/fonds propres de la banque.

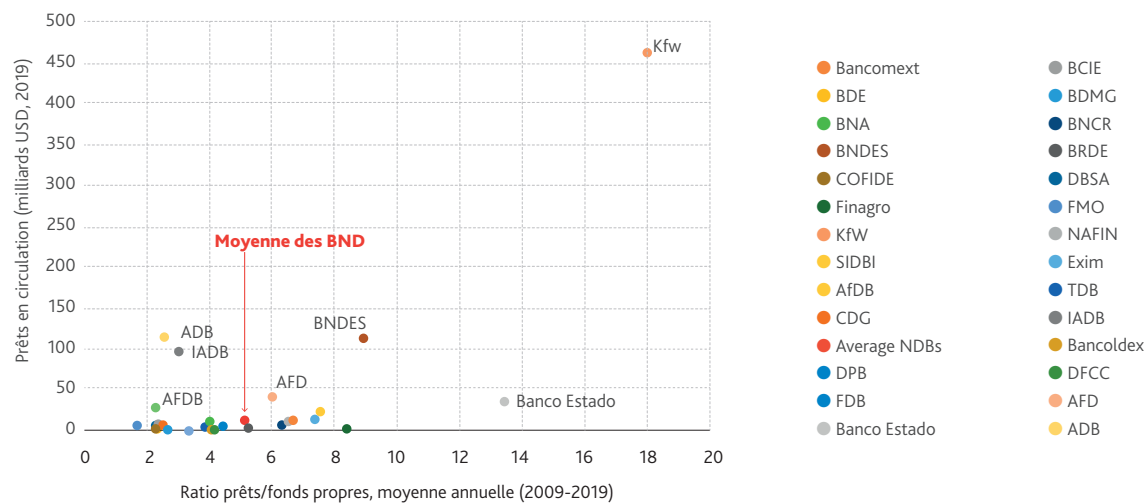
Pour chaque BPD, le ratio « gearing » prêts/fonds propres est montré dans la Figure 1, qui fait contraster le ratio prêts/fonds propres des BND par rapport à celui des banques multilatérales, bilatérales et régionales de développement (IADB, AfDB, ADB, AFD, KfW, BCIE, TDB). L'axe horizontal figure la moyenne du ratio « gearing » prêts/fonds propres de chaque banque de développement entre 2009 et 2019, et l'axe vertical représente les niveaux bruts des portefeuilles de prêt en milliards de dollars pour 2019 (ou 2018 dans les cas où l'information pour 2019 n'était pas disponible). Bien que les ratios gearing des BND ne soient pas strictement comparables par rapport aux BMD, ces dernières servent de comparateurs importants grâce auxquels peut s'évaluer l'échelle de prêts réalisés par les BND existantes. En outre, il est important de souligner que ces ratios gearing prêts/fonds propres incluent uniquement la mobilisation de ressources propres et ne prennent pas en compte le capital que les BPD lèvent par le biais du co-financement et les fonds hors bilan comme les garanties.

Pour ce qui est de l'échantillon de BND, la moyenne simple du ratio prêts/fonds propres est proche de 5.1 ce qui signifie que pour chaque dollar de fonds propres, ce groupe de banques a accordé 5.1 dollars en termes de prêts en circulation (Figure 1). Cette moyenne est plus élevée que celle calculée pour deux des plus grandes BMD (2.3 pour l'AfDB, 2.5 pour l'ADB et 3 pour l'IADB), qui ont eu tendance à avoir une approche conservatrice en matière de prêts (Humphrey, 2017, 2018 ; Settimo, 2017 ; CNUCED, 2018). Néanmoins, elle est plus faible si l'on compare avec les banques bilatérales sélectionnées (6.0 pour l'AFD et 18 pour la KfW) qui comptent sur le soutien explicite de leurs gouvernements nationaux si un besoin dans ce sens se fait jour et qui bénéficient de l'évaluation de la notation de crédit de relativement haut niveau des pays. Ce résultat de 5.1 pour le ratio prêts/fonds propres peut aussi être exprimé dans l'autre sens : en termes de ratio fonds propres/prêts, qui à son tour, serait équivalent à 27%. Ce qui précède signifie que, en moyenne, les BND détiennent 2.7 USD en fonds propres pour chaque tranche de 10 USD en prêts en circulation – bien au-dessus des 1–1.50 USD détenus par la plupart des banques commerciales (Humphrey, 2020) – ce qui montre que les BND adoptent une approche conservatrice en matière d'adéquation des fonds propres, mais moins élevée si on compare avec les BMD.

La Figure 1 montre une grande hétérogénéité entre les BPD (écart type de 3.7 et moyenne de 5.3). A l'extrémité la plus élevée du spectre se trouvent la KfW, la Banco Estado et la BNDES, qui ont à la fois de plus gros portefeuilles de prêts et des ratios gearing plus élevés qu'aucune autre des institutions incluses dans l'échantillon. Mettant ces cas extrêmes de côté, la Figure 2 fait un zoom sur les autres BPD (en excluant la Banco Estado, l'IADB, la BCIE, l'AFD, la KfW, l'AfDB et l'ADB). L'hétérogénéité entre les BPD subsiste toujours (écart type de 2.9 et moyenne de 5.2). Certaines d'entre elles opèrent à des niveaux d'effet de levier très conservateurs avec des ratios gearing proches de 2 (FMO, DBSA, BDE, COFIDE, CDG), tandis que d'autres sont proches de 6 et 8 (NAFIN, BNCR, Bancomext, SIDBI, EXIM, Finagro).

De plus, il est clair que cet indicateur ne s'est pas nettement amélioré durant la dernière décennie, une fois comparées

FIGURE 2. Ratios d'endettement et niveaux de prêts, sélection de BPD



Source : Elaboration des auteurs basée sur les rapports annuels et les états financiers de chaque banque. Un taux de change nominal à la fin de la période a été utilisé dans chaque cas. Les niveaux de prêt correspondent aux niveaux bruts avant provision pour impayés.

Informations disponibles chaque année en décembre ou en mars l'année suivante. Cela dépend de l'année fiscale utilisée par chaque pays.

La moyenne entre 2009-2019 inclut les informations pour 2009, 2013, 2018 et 2019. La moyenne des BND exclut l'IADB, l'ADB, l'AFDB, l'AFD, la KfW, la BCIE et la TDB. Les prêts en circulation incluent les prêts directs aux clients et accordés par l'intermédiaire d'établissements de crédit.

Sont incluses pour l'AFDB et l'ADB les ressources ordinaires en capital. Sont exclus le Fonds pour les opérations spéciales et les autres fonds.

les valeurs enregistrées en 2009 et 2019. La Figure 3 place les ratios gearing pour 2009 (sur l'axe horizontal) et 2019 (sur l'axe vertical). Si le point est situé à proximité de la ligne à 45 degrés, cela signifie que le ratio prêts/fonds propres n'a pas changé entre 2009 et 2019 ; en dessous de cette ligne, l'indicateur a baissé et si le point est au-dessus de la ligne une augmentation a eu lieu. L'observation du graphique nous permet de voir que durant la dernière décennie, seules quelques banques ont connu une amélioration nette en ce qui concerne les prêts déboursés par rapport à leur capital social, et un pourcentage remarquable d'entre elle ont réduit ou gardé inchangé ce ratio et demeurent toujours à des niveaux très conservateurs (Figure 3).

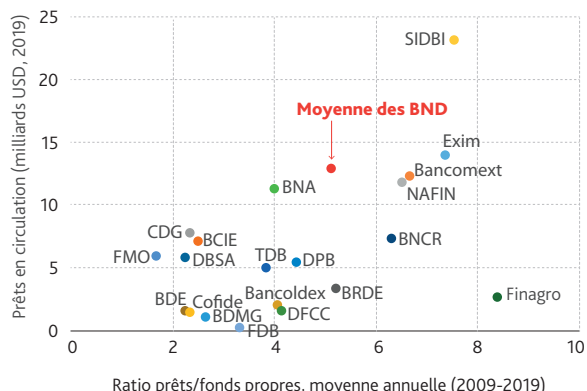
Il est important de souligner que la capacité d'effet de levier des BPD va bien plus loin et qu'elles offrent également une large gamme de produits financiers et non-financiers à leurs clients, qui en raison du manque d'informations n'ont pas été inclus dans les ratios financiers exposés dans cette section. Hormis leur force et leur capacité à obtenir des financements sur les marchés de capitaux locaux et internationaux à des coûts raisonnablement faibles, les BPD collaborent avec d'autres partenaires, tels que les investisseurs privés pour co-financer des projets de développement (par le biais de différentes modalités telles que les partenariats public-privé ou les initiatives de financement privé), et sont également en mesure de fournir une assistance technique aux acteurs publics et privés au moyen du criblage, de l'évaluation et du contrôle (comme cela sera décrit dans les sections suivantes). De plus, ces ratios sont sous-estimés car ils ne prennent pas en considération le montant de garanties offert par les BPD, qui sont l'un des instruments à leur disposition pour encourager les institutions privées à prêter avec leurs propres ressources, et qui

sont encore sous-exploités dans leurs efforts pour soutenir le financement de l'Agenda 2030. Selon le Global Survey of Development Banks (Luna-Martinez & Vicente, 2012), 73% d'entre elles offrent des garanties publiques en plus de, ou au lieu de, fournir des crédits.

Si l'on considère les choses sous un autre angle, un ratio gearing plus faible indique que les avoirs des actionnaires sont moins utilisés pour fournir des financements. Mis à part le fait qu'il recourt à moins de pratiques conservatrices, un renforcement de la pratique de prêt peut, en principe, être obtenu, soit par le biais d'une injection de capital pour soutenir de nouveaux prêts, soit au moyen d'une augmentation des fonds empruntés sur le marché obligataire afin d'accorder davantage de prêts. Étant donné que le modèle d'affaire des BPD repose fondamentalement sur la capacité à conserver une cote de crédit élevée, une approche conservatrice de la part des agences de notation aboutit à entraver significativement la possibilité qu'ont ces institutions de faire croire leur bilan (Humphrey, 2018). Bien qu'une augmentation du capital soit souhaitable – même si elle s'avère parfois difficile d'un point de vue politique et fiscal – certains auteurs ont suggéré d'assouplir les besoins en capitaux des banques pour leur permettre de pratiquer un effet de levier plus important, dans la mesure où les banques disposent actuellement d'une certaine « marge de manœuvre » (Humphrey, 2017).

Le principal obstacle contraignant auquel sont confrontées les BPD dans leur soutien à l'Agenda 2030 est leur capacité en matière d'octroi de prêts, en raison d'un capital de base limité et de leurs pratiques conservatrices en matière de prêts (CNUCED, 2018). Repousser leurs limites actuelles en matière d'octroi de prêt permettrait aux BPD de jouer un rôle contracyclique

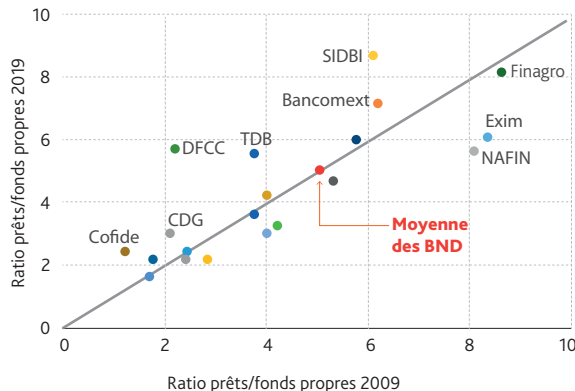
FIGURE 3. Ratios d'endettement et niveaux de prêts, focus sur BND et BRD



sans prendre le risque de voir leur cote de crédit baisser. A titre d'exemple, Humphrey (2020), en se fondant sur les données les plus récentes des BMD et en suivant la méthodologie de S&P (la plus grande agence de notation de crédit au monde), extrapole le montant de prêts en circulation que chaque BMD peut avoir tout en conservant une notation AAA. L'auteur estime que ce groupe d'institutions peut accroître le montant des prêts accordés d'au moins 750 milliards USD (160% au-dessus des niveaux actuels) tout en conservant une notation AAA, ou aller aussi loin que 1.3 billion USD (près de trois fois les niveaux actuels) si elles sont prêtes à prendre le risque de voir leur notation baisser à AA+.

Ce qui est indiqué ci-dessus signifie qu'opérer un changement d'échelle en matière de crédit ne requiert aucune contribution supplémentaire en capital de la part des pays actionnaires, et cela ne mettra pas en danger la stabilité financière des BMD. Toutefois, étant donné la petite taille des BND par rapport à la taille du fossé en matière d'atteinte des ODD auquel sont confrontés les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure¹¹, il est important de démarrer à partir d'un capital de base approprié et nombre de BPD doivent être assez bien capitalisées (Stuart & Gallagher, 2016). De nouvelles injections de capital porteraient leurs fruits dans les banques qui ont déjà augmenté leurs prêts en faveur du développement et qui possèdent par conséquent des ratios gearing au-dessus de la moyenne. Il est également impératif que les BND soient capable de tirer parti de leur capital en catalysant le financement des investissements, non seulement de la part des investisseurs privés et domestiques, mais aussi des autres investisseurs publics. Même dans les cas dans lesquels la contrainte en matière de ressources financières ne constitue pas un carcan, les banques de développement

FIGURE 4. Ratios d'endettement 2009 et 2019



sont souvent soumises à une forme de pression pour obtenir de meilleurs résultats financiers et elles sont encensées quand elles réussissent à contribuer au pot fiscal (Fernández-Arias et al., 2019).

Etant donné l'engagement pris par les pays autour de la planète vis à vis des Objectifs de développement durable, ceux-ci devraient encourager leurs BPD à pousser leurs financements pour qu'ils passent le seuil imposé par les marchés financiers et les agences de notation de crédit. Les BPD ont des capacités disponibles en matière de prêts. La modification de la politique des BPD et l'extension de la pratique du prêt pour faire face à la crise actuelle devrait s'opérer avec le soutien explicite des actionnaires. Par exemple, toutes les BPD ne bénéficient pas d'une garantie souveraine explicite qui leur permettrait d'avoir un accès privilégié à des conditions financières moins dures. Il est impératif de trouver des mécanismes pour combler le déficit de financement.

Faire usage de leur capacité d'effet de levier permettra aux BPD d'accélérer la mise en œuvre des ODD, à condition que cela s'accompagne par de bonnes pratiques en matière d'alignement sur l'Agenda 2030 comme nous le décrivons plus en détail dans les prochaines sections de l'études.

¹¹ Avant que la crise ne frappe, les chiffres indiquaient que la mise en œuvre des ODD coûterait entre 50 et 70 billions USD, sur une période de 10 ans (2020-2030). Sur les 3.5 billions USD mobilisés par année pour la mise en œuvre des ODD, 1.6 billion proviennent de sources publiques, et 1.9 billion de sources privées. Dans le cas des pays développés (1.4 billion USD par an), l'écart restant par rapport à la cible est de moins de 10%, tandis que dans les marchés émergents et les pays en développement, en particulier en Afrique, l'écart est de 2.5 billions par an (UNEPFI, 2018).

3. QUELLES PRATIQUES LES BPD METTENT-ELLES EN ŒUVRE POUR ALIGNER LEURS COMPORTEMENTS, LEURS PRATIQUES EN MATIÈRE DE PRÊTS ET LEURS ACTIONS AVEC L'AGENDA 2030 ?

Opérer un changement d'échelle en matière de prêts doit aller de pair avec des comportements et des pratiques d'investissement transformatrices. Il n'est pas seulement question d'encourager les banques à tirer parti de leur capital pour accorder davantage de prêts. Il s'agit de faire usage de ce potentiel sous-utilisé – comme le montrent les données dans la section suivante – afin de contribuer au développement durable de façon plus profonde et stratégique.

De même, au-delà de leur rôle dans la correction des défaillances du marché, ces institutions possèdent un potentiel inexploité pour entraîner un changement des politiques en direction de trajectoires de développement plus durables, en fournissant aux décideurs politiques des contributions basées sur leur expérience ou en participant activement aux discussions relatives aux ODD. En outre, c'est précisément en assumant un rôle plus actif, pas seulement en tant qu'agents de financement mais également en tant qu'agents de mobilisation des investissements (Griffith-Jones *et al.*, 2020) que les BPD seront en mesure d'appuyer des changements véritablement transformatrices dans les pays ou les régions dans lesquels elles opèrent. Des changements dont on peut espérer qu'ils mènent à la réalisation de l'Agenda 2030 et de ses ODD, avec l'impact et l'échelle suffisants pour entraîner un changement réel dans les territoires et les communautés qu'ils visent à soutenir.

Par conséquent, quelles sont les meilleures pratiques et solutions innovantes mises au point par les BPD et en particulier par les BND afin d'aligner tous leurs fonctionnements, processus et pratiques sur l'Agenda 2030 dans le but d'avoir

un effet transformateur, à l'échelle souhaitée ? C'est là que se situe la nécessité de fournir des informations empiriques sur la manière dont ces institutions ont interprété et inclus ces priorités en termes de développement durable dans leurs discussions et opérations quotidiennes.

En s'appuyant sur des entretiens menés avec des responsables de haut niveau et des créanciers d'un certain nombre de BPD couvrant les régions de l'Amérique latine, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie (se référer à l'Annexe C pour plus de détails), ainsi que sur l'analyse de rapports de fin d'année sur la durabilité et de documents stratégiques et politiques, les sections suivantes décrivent les principaux efforts en matière d'alignement sur les ODD observés aux niveaux interne et externe. Les entretiens menés nous ont permis de remarquer qu'un nombre important de BPD mettent en œuvre différentes mesures et initiatives destinées à aligner leurs stratégies, pratiques, processus et opérations sur l'Agenda 2030. Et en procédant à l'analyse des réponses reçues suite aux différentes questions abordées avec les banques interrogées (se référer à l'Annexe B pour voir le guide d'entretien), nous avons regroupé les pratiques identifiées en trois niveaux : i) les pratiques entreprises au niveau stratégique, ii) les pratiques affichées au niveau opérationnel et iii) les pratiques déployées dans les engagements extérieurs des BPD avec les clients et les autres parties prenantes.

3.1. Niveau stratégique

Quelle que soit leur taille ou leur nature, la plupart des BPD sont conscientes de l'existence et de la pertinence de l'Agenda 2030 et de ses ODD. Toutefois, utilisent-elles l'Agenda 2030 pour effectuer l'analyse de leur stratégie, l'élaboration du pipeline de projet, l'analyse de l'intervention dans certains secteurs ou certaines zones géographiques ou pour une analyse de leur portefeuille dans son ensemble ? Comme le font-elles en pratique ? Si les ODD doivent être honorés efficacement par les BPD, positionner l'Agenda 2030 au niveau stratégique est de la plus haute importance. Intégrer l'Agenda 2030 dans la vision stratégique des banques constitue l'une des façons de faire en sorte que les différentes actions, programmes et initiatives

TABLEAU 2. Répartition des des banques publiques de développement analysées en fonction de leur mandat

Commerce extérieur	Développement rural et agricole	Marchés financiers	Petites et moyennes entreprises		Infrastructures	Mandat élargi			
BND	BND	BND	BRD	BND	BND	BRD	BND	BBD	BDM
Exim	Finagro	NAFIN		SIDBI	DBSA	BRDE	COFIDE	AFD	ADB
Bancoldex	FDB			Bancoldex		BDMG	BNDES	KfW	AfDB
Bancomex				BNA		BCIE	BDE		IADB
BNA							BancoEstado		
							BNCR		
							TDB		
							FMO		
							DFCC		
							DPB		
							CDG		

encouragés par l'entité soient accomplis dans une perspective axée sur les ODD.

Toutes les banques n'ont pas mis en place des stratégies qui fassent référence à l'Agenda 2030 ou qui mentionnent un certain nombre d'ODD. En fait, une inquiétude récurrente exprimée par les personnes interrogées avait trait à leur capacité limitée à traduire cet Agenda dans leurs priorités et à être en mesure de trouver une façon de concrétiser ses promesses dans la pratique. La plupart des banques évaluées se trouvent dans ce que nous pourrions appeler une « phase initiale d'alignement », dans laquelle elles ont commencé à relier et assigner certains ODD aux secteurs sur lesquels elles se concentrent actuellement, aux programmes et projets existants. Selon les dires de l'une des banques interrogées, les BPD ont compris les questions liées aux ODD de manière progressive ou segmentée – jugeant la prise en compte de la question des ODD plus pertinente pour ce qui est de leurs opérations existantes, mais estimant comme moins évidente leur utilisation pour conduire la stratégie (Entretiens avec les auteurs, 2020). Dans certains cas, l'occasion qui a été présentée pour donner le coup d'envoi à l'incorporation de l'Agenda 2030 à un niveau stratégique a été la croissance verte ou les questions liées au changement climatique. Par exemple, la Bancoldex a choisi la croissance verte comme l'un de ses fronts stratégiques et elle est au cours des dernières années parvenue à structurer de solides produits et lignes de crédit en lien avec la croissance verte pour encourager les entreprises à se concentrer sur la durabilité dans leurs activités, à être plus productives et compétitives sur les marchés qui exigent des normes environnementales élevées, et à inclure dans leur portefeuille des biens et des services avec une valeur ajoutée en termes de protection et respect de l'environnement. A partir de là, il a été possible pour certaines banques d'aller plus loin et d'engager des discussions sur la manière d'intégrer des critères de durabilité dans leurs lignes de crédit actuelles ou sur la disposition de lignes de crédit liées aux ODD.

Une autre pratique récurrente qui peut être observée en examinant les documents et les rapports annuels des banques est l'existence de « projets ou programmes phare » par le biais desquels les BPD, en fonction de leur champ d'action – mandat sectoriel spécifique ou croissance générale du développement – essaient de financer les secteurs de premier plan pour ce qui concerne l'avancement des ODD. Au cours des dernières années les BND, notamment les banques de développement infrarégionales, ont été des soutiens de premier plan pour de nouveaux secteurs importants, tels que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'innovation, les infrastructures durables, le développement des capacités de production rurales ou la production et la consommation durables. Le Programme de production et consommation durables de la BRDE (Banque régionale de développement de l'Extrême Sud, Brésil) fait office d'exemple intéressant de ce qui constitue le premier pas effectué par cette banque régionale pour financer les priorités reliées aux ODD.

Le fait d'être une BPD orientée à part entière vers les ODD n'est pas nécessairement lié au mandat et au secteur d'intervention privilégié donnés de la banque. Au cours de notre enquête, il nous est apparu que les banques dotées d'un large mandat

tout comme celles agissant dans des secteurs définis mettent en œuvre des actions pour aligner leurs stratégies sur l'Agenda 2030. « Les BND qui se concentrent exclusivement sur un segment de marché (logement, échanges, MPME, industrie, infrastructures, etc.) peuvent se trouver d'une certaine façon plus limitées dans leur capacité à s'assurer que leurs investissements s'alignent de manière appropriée sur les plans de développement nationaux » (Smallridge *et al.*, 2019). Toutefois, une autre approche valable est de dire que l'expertise sectorielle singulière d'une BND peut être idéalement adaptée pour canaliser de manière efficace les investissements liés aux ODD pour ce secteur.

Il faut cependant plus que cela pour pouvoir parler d'une réelle intégration de l'Agenda 2030 à un niveau stratégique. Tant qu'elles n'incorporeront pas de manière délibérée les considérations liées aux ODD dans les missions et énoncés d'objectifs existants, ainsi que dans les définitions des stratégies et politiques, il est peu probable que les banques soient en mesure de s'aligner stratégiquement et systématiquement sur l'Agenda 2030 dans son ensemble. Cela comprend le fait d'intégrer les considérations environnementale et sociales dans les stratégies des banques, d'adopter des politiques indépendantes (par ex : politique cadre de durabilité), ainsi que de renforcer et imprégner les structures de gouvernance avec des considérations en lien avec les ODD (une pratique qui sera abordée en détail dans le dernier chapitre de cette étude).

3.1.1. Ajouter ou intégrer l'Agenda 2030 dans la stratégie pluriannuelle ou à long terme des BPD

Un point qui mérite d'être souligné est que nombre de BPD ont saisi l'occasion d'une mise à jour de leurs stratégies à long-terme ou de leurs objectifs d'entreprise annuels pour intensifier les actions en soutien à l'Agenda 2030 ou même, comme certains l'ont indiqué lors des entretiens, pour placer celui-ci au cœur de leurs stratégies. En agissant de la sorte, les BPD réfléchissent à la manière de mettre au point des lignes de conduite appropriées pour améliorer la gestion selon une perspective de durabilité. Les actions concrètes que nous avons été en mesure d'identifier à la fois au travers des entretiens et à la lecture des rapports annuels vont d'une réorganisation de leurs secteurs d'intervention à la définition de nouvelles dimensions pour encadrer leurs stratégies ou à la mise en place de moteurs qui garantiront la viabilité financière, tout en maximisant les retombées et le développement, afin de générer de la valeur pour la société dans son ensemble. L'une des BPD infranationales interrogées a signalé que par le biais de sa nouvelle feuille de route stratégique 2020-2024, elle cherchera à obtenir un impact sur le développement qui soit conforme aux ODD, en se basant sur des connaissances spécialisées aux niveaux local et régional, en renforçant les partenariats globaux et en transformant de plus en plus la banque en une banque digitale et innovante. Par ailleurs, cet effort est renforcé par son nouvel objectif d'entreprise qui consiste à avoir un pourcentage de ses décaissements totaux qui soit lié aux ODD.

Un aspect primordial qui devrait être gardé à l'esprit au moment d'établir les objectifs stratégiques au sien des plans pluriannuels d'une BPD repose sur le fait d'évaluer où se situent

les lacunes du marché, la raison de leur existence et si et comment elles peuvent être traitées par ceux-ci (Smallridge *et al.*, 2019). Cette analyse devrait couvrir la nature des opportunités existantes et les demandes potentielles des clients, afin que l'écart entre l'offre et la demande en matière de services puisse être quantifiée et leur pertinence déterminée. En se basant sur cela, les types de projets à financer et les instruments financiers et non-financiers qui peuvent être utilisés peuvent être mieux définis. De cette manière, les BPD seront en mesure de se concentrer sur le traitement des faiblesses du marché sans encombrer ou supplanter d'autres institutions financières, investisseurs ou entreprises privées locales. Les BPD, et en particulier les BND, devraient agir en tant que partenaires et non comme concurrentes des autres institutions financières et banques commerciales privées présentes dans les pays ou régions où elles opèrent.

D'autre part, nos recherches montrent que les BPD intègrent de façon délibérée les considérations relatives aux ODD dans leurs stratégies soit en sélectionnant certains ODD pour y concentrer leur action, soit en définissant des dimensions transversales pour guider leur portefeuille. Cette pratique semble également utile pour que les banques aient une idée claire de leur création de valeur et proposent même une approche holistique qui puisse définir comment elles internaliseront et appliqueront de manière systématique cet agenda tout au long de chaque opération. Le préambule de l'Agenda 2030 appelle à ce que l'accent soit mis sur les plus faibles et les plus vulnérables et sur le fait de ne laisser personne de côté en mettant en œuvre le développement durable. De plus, l'Agenda se fonde sur cinq dimensions qui servent de principes directeurs pour l'action : les hommes, la planète, la prospérité, la paix et la collaboration, qui dans le même temps soulignent les interdépendances qui existent entre les objectifs. Par conséquent, les BPD prennent-elles en compte ces promesses et cette vision d'interdépendance au moment d'aligner leurs stratégies ? Quels sont certains des éminents exemples de BPD qui mettent plus d'effort dans cette entreprise ?

La FMO, la BND des Pays-Bas, concentre ses efforts sur le fait de produire un impact plus important avec son portefeuille en investissant dans les marchés mal desservis et les Etats fragiles. Les secteurs auxquels priorité est accordée sont l'agro-industrie, l'alimentation, l'eau, l'énergie et les institutions financières. Trois ODD (8, 10 et 13) ont également été choisis comme thème-cadre pour mener, avec les secteurs prioritaires, une intervention globale et cohérente dont nous croyons qu'elle va de pair avec les promesses et les principes défendus par l'Agenda 2030. En d'autres termes, et comme indiqué dans son rapport annuel 2019, la FMO construit son modèle de création de valeur en garantissant l'additionnalité – fournissant des services financiers que le marché ne fournit pas ou qu'il ne fournit pas à une échelle appropriée ou selon des conditions raisonnables, en soulignant son rôle d'agent mobilisateur – en maximisant la croissance et l'utilisation de ses fonds propres et l'effet de levier fourni par ses activités financières – et en améliorant ses structures de gouvernance.

Il existe d'autres banques qui vont même plus loin dans leurs efforts d'alignement. L'AFD et la KfW, deux des plus importantes

banques européennes bilatérales de développement, ont des approches intéressantes au niveau stratégique, qui peuvent servir d'exemples même aux BPD de plus petite taille. La stratégie de l'AFD est fondée sur 6 transitions¹², 5 engagements et 2 engagements et liens (100% Accord de Paris et 100% lien social). Leurs stratégies thématiques sont périodiquement réexaminées et renouvelées et avec leur cadre d'évaluation des actions en faveur des ODD (AADD), ils élaborent un cadre stratégique audacieux orienté vers un financement ne s'appliquant qu'aux projets en rapport avec les ODD. En outre, leurs efforts se concentrent sur le fait d'essayer de s'écarter des projets purement sectoriels et de soutenir des projets qui contribueront à l'alignement sur les trajectoires à long-terme en faveur des ODD priorisés par les différents pays. Dans le cas de la KfW, mis à part le fait qu'elle a une nouvelle déclaration de mission qui intègre les ODD, les affaires sont gérées en prenant pour base des « mégatendances clés », alignées sur la Stratégie de développement durable de l'Allemagne et donc sur les messages fondamentaux de l'Agenda 2030. A cette fin, elle fournit des financements dans les domaines prioritaires clés : protection du climat et de l'environnement (ODD 6, 7, 12, 13, 14, 15 et autres), innovation (ODD 9 et autres), petites et moyennes entreprises et start-ups (ODD 8 et autres), investissements d'infrastructure réalisés par les villes, les communautés et les entreprises municipales (ODD 9, 11 et autres), prêts étudiants et prêts éducatifs (ODD 4, 10 et autres), exportations et financement de projets (ODD 7, 8, 9 et autres) et promotion des pays en développement et pays émergents (ODD 1, 2, 3, 5, 16, 17 et autres).

Par conséquent, même si des choses intéressantes sont réalisées pour aligner les stratégies, les engagements et les missions à long terme, il serait intéressant de proposer comme sujet de future discussion la structuration des stratégies des BPD autour des 6 transformations¹³ proposées par le *Rapport mondial sur le développement durable* de 2019 (Groupe indépendant de scientifiques nommés par le Secrétaire général, 2019), qui souligne que les co-bénéfices, les arbitrages et les choix difficiles se trouvent au cœur du développement durable, mais n'ont pas toujours été appréciés comme tels. En effet, les premières interprétations qui se concentraient sur les trois dimensions de la durabilité (économique, environnementale et sociale) tendaient à renforcer une prise de décision selon des silos thématiques, donnant souvent la priorité aux bénéfices économiques immédiats au détriment des coûts sociaux et environnementaux qui se matérialiseraient à plus long terme. Dans le même temps, cette approche a également constamment renvoyé à plus tard l'examen des choix difficiles devant être opérés. Toutefois, l'Agenda 2030 est bien plus qu'une longue liste de souhaits, il est également une vision intégrée de la manière d'atteindre les ODD, tout en

¹² Transition démographique et sociale, Transition énergétique, Transition territoriale et écologique, Transition digitale et technologique, Transition politique et citoyenne, Transition économique et financière.

¹³ Les 6 transformations sont : bien-être humain et capacités ; économies durables et justes ; systèmes alimentaires et modes de nutrition ; décarbonisation de l'énergie et accès universel ; développement urbain et périurbain ; et environnement commun mondial.

faisant conjointement progresser le bien-être de l'humanité et de la planète. Au sein de ce cadre, les objectifs et les cibles sont utiles, mais, par-dessus tout, ce sont les interactions qui existent entre eux qui doivent être optimisées. Les points d'entrée systémiques du RMDD sont une façon d'exploiter des synergies, effets multiplicateurs et arbitrages importants entre plusieurs objectifs, mais aussi d'identifier les leviers et acteurs qui peuvent aider à atteindre ces objectifs.

3.1.2. Établir une politique de durabilité avec quelques ODD prioritaires

Les BPD ne se contentent pas de consacrer des efforts au fait de repenser et mettre à jour leurs stratégies à long-terme afin d'y intégrer les ODD, mais elles recourent également à des politiques ou des cadres supplémentaires, tels que leurs politiques de durabilité. Nombre de BPD conçoivent des politiques de durabilité indépendantes destinées à servir de cadre et de lignes directrices pour leurs investissements à toutes les différentes échelles (projet, secteur, et portefeuille).

Dans certains cas, nous voyons ces politiques de durabilité devenir la pierre angulaire des efforts d'alignement de la banque sur les ODD. Des banques telles que la BRDE ou la BNA en Argentine ont mis au point une politique globale qui incorpore leurs priorités et visions en matière d'ODD. Ce document cadre doit ensuite être suivi par l'ensemble des employés au moment d'évaluer les propositions de crédit, de définir de nouveaux produits ou d'évaluer les investissements en cours. Dans ces cas, les personnes interrogées indiquent que cela constitue un premier pas pour la banque dans son chemin vers l'implication dans les efforts d'alignement avec les ODD, sujet qui peut ensuite « grimper » jusqu'au niveau du conseil d'administration et influencer les discussions futures sur la stratégie à long-terme.

Tandis que, dans d'autres cas, les politiques de durabilité sont rédigées pour renforcer et consolider les engagements des banques en direction d'une intégration des ODD dans leurs stratégies et opérations. Avoir à la fois des stratégies et des politiques supplémentaires qui sont en accord avec les priorités en matière de développement durable sert à ancrer l'Agenda 2030 au cœur des processus décisionnels des banques.

Il vaut la peine de mentionner que dans certains cas, les banques n'inscrivent leurs efforts de mise en œuvre des ODD que dans leur politique en matière de durabilité, sans qu'aucune référence ou mention n'apparaisse dans leurs stratégies principales. Par conséquent, bien qu'ils soient consacrés dans une politique directrice, ils ne sont pas toujours accueillis comme une part centrale et déterminante des prises de décision financières des banques.

3.1.3. Constituer des pipelines de projet axés sur les ODD

Enfin, les BPD utilisent-elles l'Agenda 2030 pour élaborer leurs pipelines de projets et ont-elles trouvé des pratiques qui les aident à évaluer et orienter l'intégralité de leur portefeuille en considérant les choses sous l'angle des ODD ? La plupart des BPD remaniées se trouvent toujours à un stade où leurs efforts en matière d'alignement sont principalement observés au

niveau du projet. Il est peu commun de trouver des banques qui utilisent l'Agenda 2030 comme force motrice pour intégralement créer et évaluer les projets, programmes, domaines d'intervention, impacts souhaités, etc., nouveaux et existants. Il reste encore à la plupart des banques à se rendre compte qu'avoir une analyse systémique au niveau du projet peut être assorti de nombreux avantages, mais que si elles n'élargissent pas leur champ d'analyse à l'échelle du portefeuille, elles tomberont sans doute dans des hypothèses erronées, par ex. faire face à la tentation de dire que tout projet peut résoudre tous les défis du développement durable (Entretiens avec les auteurs, 2020). Ceci conduit parfois les BPD à surcharger un projet ; alors que celui-ci est initialement destiné à un secteur, la banque essaye d'avoir des retombées positives sur la gouvernance du secteur, des effets de maximisation des bénéfices économiques et également des conséquences concrètes pour les bénéficiaires pauvres, pour somme toute répondre aux questions transversales portées par les ODD et liées à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

Elaborer un pipeline de projet et garantir sa bancabilité constitue une première étape essentielle dans le cycle de l'investissement et un cap crucial quant à la poursuite des investissements (Griffith-Jones *et al.*, 2020). Bien que ce thème soit décisif si les banques doivent réaliser leur potentiel en tant que financeurs transformateurs de l'Agenda 2030, nos entretiens ont révélé qu'il existe encore de nombreux écueils dans la mise au point de pipeline de projet capables de répondre aux besoins et exigences liés aux ODD. L'un des défis principaux est de ne pas seulement concevoir un pipeline de bons projets individuels, mais d'essayer de développer un portefeuille complet. Un portefeuille qui, considérant les choses à la lumière des ODD, vise à réaffecter les flux de capitaux en direction des priorités essentielles en matière de développement durable plutôt que d'allouer les fonds disponibles à l'investissement dans des projets/programmes qui tendent à appauvrir le capital naturel ou à renforcer la faible durabilité environnementale des activités économique. À titre d'exemple, la BDMG, en voie de fournir un portefeuille conforme à l'Agenda 2030, a régulièrement accru la mise à disposition de crédit pour des initiatives liées à l'énergie propre, à l'innovation et aux infrastructures, en plus d'avoir développé des programmes et lignes dédiés à la valorisation de l'entrepreneuriat féminin et d'obtenir des fonds de roulement pour les micros et petites entreprises. Par conséquent, il s'agit de choisir une nouvelle boussole pour guider l'action – une boussole orientée sur les ODD – qui pilote les décisions d'investissement et permette à la banque de percevoir comment mieux répartir ses fonds et son soutien, afin d'accroître l'investissement durable et d'accélérer les progrès.

Une banque qui a été capable d'intégrer les ODD dans sa logique de construction de pipeline se concentrera sur le fait de financer des projets qui accélèrent les transitions durables et soutiendra les clients qui fournissent des solutions aux défis environnementaux et sociaux. Cette banque faisant figure d'exemple identifie de manière proactive les opportunités et en tire profit pour financer des projets durables. Tout commence par le fait de prendre des décisions à propos de comment, où

et avec qui la banque fait affaire et de se montrer transparent à propos de ces transactions.

Une pratique intéressante mise en œuvre par l'une des BND interrogées afin de constituer son pipeline de projet en l'axant sur les ODD s'arrime fermement au besoin d'avoir une nouvelle approche systémique pour encourager le développement. Elle s'appuie sur l'importance de fournir un soutien et des investissements robustes tout au long de la chaîne de valeur, tout en étant conscient des interrelations et arbitrages existant entre les secteurs. Comme indiqué par le directeur de cette banque, « nous ne pouvons promouvoir des chaînes de valeur productives sans penser également à la réduction de la pauvreté » (Entretiens avec les auteurs, 2020). Dans cette optique, l'approche systémique consiste à fournir des solutions qui peuvent garantir la durabilité de la chaîne de valeur, en coopération directe avec le développement de petits producteurs. Il ne s'agit plus désormais de n'agir qu'en tant que simples financeurs, mais également de prendre le temps de réfléchir à créer des projets bancables et un portefeuille entier qui offre des réponses intégrales aux défis de la durabilité sur le terrain. De ce fait, consacrer des efforts à une meilleure compréhension des territoires, communautés et pays dans lesquels opèrent les BPD est absolument essentiel. Quel que soit leur modèle d'affaires – BPD de premier ou de deuxième niveau – ces institutions ont besoin de connaître les véritables défis et besoins auxquels leurs bénéficiaires finaux font face, afin d'être plus efficaces et d'avoir un impact plus grand avec les produits et services qu'elles fournissent. Une pratique innovante conforme à ce qui vient d'être énoncé, mise en évidence par deux BND de deuxième niveau au cours des entretiens, est d'avoir des experts techniques spécialisés dédiés qui servent de témoins et d'aide de première main sur le terrain. Ces banques envoient des responsables techniques sur place afin de comprendre comment les projets sont mis en œuvre, d'avoir des dialogues actifs avec les bénéficiaires finaux et d'utiliser cette information pour venir alimenter la construction de leur pipeline de projet. Ceci permet aux efforts d'alignement des portefeuilles des banques sur l'Agenda 2030 d'être renforcés avec les informations rassemblées directement depuis le territoire concerné.

La discussion portant sur la manière de fournir un pipeline de projets qui soit conforme à l'Agenda 2030 devient encore plus pertinente dans le contexte de l'actuelle crise de la Covid-19. Les ressources qui sont rendues disponibles doivent être alignées sur les ODD, notamment les plans de relance et de sauvetage, ainsi que la coopération internationale pour le développement sous toutes ses formes. Il existe aussi le besoin d'opérer une intensification en matière de disponibilité de financement concessionnel pour les pays en développement peinant à reconstruire, en particulier les moins développés d'entre eux. La relance ne sera durable que si les vulnérabilités systémiques et structurelles mises au jour par la pandémie sont traitées de manière appropriée. En conséquence, les BPD ont un rôle essentiel à jouer dans cette entreprise : en s'assurant d'utiliser de manière stratégique la gamme d'instruments dont elles disposent – qu'ils soient financiers ou non-financiers – d'une façon qui soutienne le développement au sein de trajectoires plus durables, en construisant des économies et sociétés propices aux ODD.

D'autre part, les BPD pré-affectent des fonds pour mettre en place des mécanismes de préparation de projet qui aideront à identifier et à développer des projets bancables. La DBSA, par exemple, a créé son fond de préparation de projet (Project Preparation Fund) réservé aux projets que les divisions de financement de la banque peuvent inclure dans son pipeline. Les fonds doivent être utilisés pour bâtir un environnement favorable à la mise en œuvre de projets d'infrastructure, pour mener des études de pré-faisabilité et de faisabilité bancaire et pour aider à couvrir les coûts pour arriver au bouclage financier (DBSA, 2019a, 2019b). Cette pratique d'alignement vise à s'assurer qu'au moment de concevoir de nouveaux projets ou pipelines de projets, les gouvernements ou les autorités locales ou bien les bénéficiaires puissent non seulement optimiser leurs projets pour minimiser les répercussions négatives, mais aussi vraiment concevoir le projet en se conformant aux ODD dès le tout début. De même, la PT SMI en Indonésie et la NAFIN au Mexique sont deux institutions qui emploient des subventions recouvrables ou des subventions convertibles en prêts pour aider un projet/programme à trouver l'équilibre entre atteindre sa bancabilité et garantir la durabilité (Entretiens avec les auteurs, 2020). De cette façon, ces banques optimisent la mise en place de projets potentiellement financés en fournissant un soutien supplémentaire à des stades précoces de la préparation de projet. Sans aucun doute, il faut que les BPD s'impliquent bien plus tôt dans la phase de développement d'un projet et qu'elles apportent leur soutien aux projets durant toute leur durée de vie si leur but est d'intégrer et de prendre en compte de manière générale l'Agenda 2030 à chaque étape de la préparation, du financement et du suivi de projet.

En définitive, ce qu'il est important que les BPD prennent en compte au moment de réfléchir à la manière de mieux structurer leurs nouveaux pipelines de projet et s'aligner sur l'Agenda 2030 ce sont les défis en matière de développement durable auxquels est confronté la région/le pays, défis qui ne sont pas les mêmes selon les pays. Et par conséquent, essayer de bâtir un portefeuille qui soit bien orienté par rapport à ces questions clés et selon les trajectoires que le pays veut suivre pour réaliser l'Agenda 2030 et ses ODD (dans la prochaine section, les pratiques mises en œuvre pour opérationnaliser les efforts en matière d'alignement du portefeuille seront examinées plus avant). Mue par cette idée de meilleure adaptation de ses interventions, l'AFD est dans un profond processus de technicisation de son approche en matière de portefeuille. Cette nouvelle approche comprend notamment : i) une analyse de portefeuille (stratégies, pipeline, projets en cours d'exécution) autour de la notion de Trajectoires et Transitions, en mobilisant les mécanismes d'apprentissage et la capitalisation interne, ii) l'introduction d'une analyse de l'alignement sur le développement durable des pipelines de projet afin de travailler dès le départ sur l'orientation correcte de la programmation pluriannuelle et permettre des ajustements ; iii) la mise en place par chaque Direction technique d'un examen périodique des projets retenus en rapport avec la stratégie de transition, avec le soutien de l'AADD pour tirer des enseignements de leurs succès / échecs et éclairer leurs choix futurs.

Pour donner matière à réflexion, le potentiel des BPD pour ce qui est générer de l'additionnalité dans les secteurs et les segments économiques avec des restrictions de crédit et des contributions positives au regard du développement durable est considérable. Il ne s'agit pas d'apporter des financements, juste aux fins d'atteindre les objectifs de performance financière, comme si les BPD étaient des banques privées. Par exemple, comme avancé par Fernández-Arias *et al.* (2019), « accorder des prêts bonifiés aux PME peut être futile ou contreproductif pour des raisons de productivité à moins que de telles pratiques de prêt ciblent de jeunes entreprises porteuses d'innovation et dotées d'un potentiel de productivité élevée ». Il en va de même pour le financement des approches traditionnelles dans des secteurs tels que l'agriculture ou le logement, qui peuvent résoudre les défaillances du marché mais ne contribueront que marginalement à catalyser les transformations structurelles nécessaires pour atteindre les ODD.

3.2. Niveau opérationnel

Au niveau opérationnel, l'alignement demande d'opérer des changements dans la façon dont les investissements sont évalués et le capital déployé. La plupart des BPD interrogées sont à un stade très précoce du processus de création de mécanismes en vue de l'alignement de leurs investissements sur les ODD. Nous avons identifié différentes pratiques que les BPD mettent en œuvre et nous les expliquons ci-dessous.

3.2.1. Cartographie des opérations en fonction de différents ODD

Le mécanisme le plus couramment utilisé par les BPD pour l'analyse et la mesure de la contribution de leurs activités aux ODD est ce que nous appelons le « mapping ». Cette pratique consiste à lier les activités de la banque avec au moins l'un des 17 objectifs. Les banques interrogées faisant usage de cette pratique ont expliqué que l'utilisation de cette approche pour caractériser leurs opérations s'avère utile dans la mesure où elle leur permet d'obtenir une image générale quant à la contribution de la banque aux ODD. Par ailleurs, cela facilite la communication entre parties prenantes quant à l'importance de leurs activités pour ce qui est d'atteindre les ODD et cela suscite une meilleure compréhension générale et un engagement vis-à-vis de l'Agenda 2030.

La KfW a récemment élaboré et publié une méthodologie de mapping¹⁴ dans le but d'établir la transparence quant à la contribution annuelle de la KfW aux ODD. La méthodologie proposée consiste à comprendre la chaîne d'impacts de leurs investissements et à rassembler les données pour chaque étape de cette chaîne d'impacts pour au bout du compte être en mesure d'attribuer le volume financier à un ODD spécifique. Dans le cas de l'AFD, comme cela a été partagé au cours des entretiens, l'agence travaille sur une méthodologie pour étiqueter tous ses projets : allant au-delà d'une approche classique consistant à classer

les projets pour les décaissements ou le calendrier d'exécution pour passer à une logique de différenciation, selon l'intensité avec laquelle le projet soutient le développement durable, tout en prenant en compte les difficultés auxquels ils sont confrontés (les projets). Cette pratique innovante a pour but de permettre à la BPD de contrôler l'alignement sur les ODD à travers le cycle entier – de l'instruction à l'évaluation de projet – et d'opérer une distinction entre : i) les « projets problématiques » en termes de développement durable ; ii) les bons projets avant-gardistes et ; iii) les projets de développement durable proposant une nouvelle limite (« New Frontier »).

D'autres banques ont mis au point des méthodologies différentes pour s'aligner sur les ODD. Certaines alignent leurs déboursés annuels, d'autres leur portefeuille complet. Dans la mesure où il n'existe pas de méthodologie unique pour le mapping, les BPD créent leurs propres approches. Ceci entraîne différentes interprétations de la notion d'alignement et par conséquent, des résultats différents. La majorité des banques interrogées ont plusieurs questions et des difficultés à comprendre ce que signifie être aligné sur les ODD. Le fait de contribuer à un ou à quelques ODD signifie-t-il déjà qu'elles sont alignées ? Doivent-elles accorder la priorité à un ODD par rapport aux autres ? Ou sont-elles encore considérées comme une BPD alignée sur les ODD quand elles contribuent à l'un d'entre eux mais nuisent à un autre ? Pour traiter ces complexités, plusieurs BPD travaillent ensemble à élaborer la même compréhension de ce que signifie être aligné sur les ODD et être capable de concevoir des méthodologies communes. Elles le font par le biais de leurs associations nationales de BPD telles que l'ALIDE, l'ADFIAP, l'AIAFD/AADFI ou l'ABDE au Brésil et en intervenant activement au sein d'organisations internationales telles que l'International Development Finance Club (IDFC) ou l'Association des institutions européennes de financement du développement (Association of European Development Finance Institutions - EDFI).

Peu importe l'ampleur de ces efforts, si les BPD veulent tirer profit du potentiel qui est le leur en tant que contributeurs forts et de premier plan concernant la mise en œuvre de l'Agenda 2030, elles doivent aller au-delà du « mapping » de leurs opérations au niveau du projet. Pratiquer cette approche pour atteindre l'alignement laisse de côté une bien plus profonde compréhension de l'Agenda 2030 ; une approche qui réfléchit à capitaliser sur les synergies existant entre les objectifs et les cibles, tout en déployant des stratégies pour atténuer les arbitrages.

3.2.2. Vérification *ex-ante*

Déterminer des méthodologies d'évaluation avant que les investissements soient déboursés est fondamental. Les pratiques de vérification *ex-ante* comprennent des actions entreprises par les BPD pour exécuter des analyses initiales et écarter les propositions qui ne vont pas contribuer de manière décisive au développement durable ou qui auront des impacts négatifs sur les ODD auxquels priorité a été donnée. Au cours des entretiens, nous avons identifié que les BPD possèdent différents mécanismes pour empêcher qu'un impact négatif affecte les dimensions sociale ou environnementale. Les plus utilisées sont les suivantes :

¹⁴ <https://www.kfw.de/nachhaltigkeit/Dokumente/Sonstiges/SDG-Methodenpapier-DE-EN-2.pdf>

3.2.2.1. Analyses ODD-compatibles des projets

Comme rapporté par l'OCDE dans son étude sur l'intensification de la mise en place d'infrastructures compatibles avec la protection du climat, « plusieurs BMD ont commencé à déployer des mesures de détection des risques relativement au climat afin de soutenir la protection des projets contre les changements climatiques » (OCDE *et al.*, 2019). Concernant les approches de criblage liées aux ODD nous observons que les BPD – les BMD tout autant que les BND et les banques de développement infrarégionales – commencent à inclure à des stades précoces de la préparation et de l'évaluation des projets, des pratiques les aidant à rechercher avec soin l'opportunité de financement et à évaluer son impact sur l'environnement, les employés et travailleurs, les communautés et les autres parties prenantes. A titre d'exemple, nous avons la TDB en Afrique, qui s'assure que les projets qu'elle finance respectent les réglementations et normes environnementales et sociales requises. La banque applique des considérations sociales et environnementales conformes à son Système de gestion environnementale et sociale (Environmental and Social Management System, cadre ESM, aussi appelé Cadre de durabilité – Sustainability Framework) pour s'assurer que toutes les activités naissantes sont bénéfiques à la société et prennent en considération l'impact pour les futures générations dans les Etats membres (Entretiens avec les auteurs, 2020 ; TDB, 2019).

D'autres banques telles que la KfW ou l'AFD ont mis au point des critères d'éligibilité stricts au sein de leur processus de sélection afin d'être en mesure d'analyser les projets potentiels dans un souci d'identifier s'ils sont susceptibles d'avoir un impact inacceptable d'un point de vue environnemental ou social qui ne peut être empêché ou atténué par des mesures appropriées et qui par conséquent ne sera pas éligible au financement. Mis initialement en place en 2013, le dispositif « Analyse et avis développement durable » (AADD)¹⁵ de l'AFD vise à faciliter la prise en compte transversale des enjeux du développement durable dans les projets financés par la banque. L'AADD soulève des questions et encourage la réflexion sur l'impact durable, aussitôt que possible dans le processus de préparation de projet. Le mécanisme est composé de six dimensions qui englobent les 17 ODD. Les projets doivent être analysés à la lumière de ces dimensions afin d'identifier l'impact attendu de chaque investissement. La procédure consiste à répondre à une liste de question à propos de chaque projet afin d'identifier et d'évaluer son impact sur chacune des dimensions. L'évaluation est effectuée par plusieurs équipes de l'AFD dans le but de garantir une évaluation objective.

3.2.2.2. Critères ESG (Environnementaux, sociaux et de gouvernance) – Système d'analyse du risque environnemental et social (Environmental and Social Risk Analysis System - SARAS)

La plupart des BPD ont mis au point des cadres pour identifier et évaluer les risques sociaux et environnementaux d'une

opération de crédit (SARAS) et pour mettre en place des mesures d'atténuation pour minimiser les pertes. Ces dispositifs incluent également la vérification des normes (Environnementales, Sociales et de Gouvernance- normes ESG) des pratiques que les BPD mettent en œuvre au niveau du projet, du secteur, du portefeuille ou du pays (en fonction de leur degré d'alignement sur l'Agenda 2030 et de leur champ d'action) qui prend place avant les décisions en matière d'investissement. Ces outils servent de mécanisme pour éviter ou exclure les domaines d'investissement qui ne sont pas compatibles avec les objectifs ou priorités en lien avec les ODD qui pourraient avoir été tracés au niveau stratégique.

Durant les entretiens, la majeure partie des BPD a affirmé posséder un dispositif pour évaluer les impacts et risques sociaux et environnementaux. Un exemple intéressant est offert par la BNCR au Costa Rica, qui travaille depuis 2018 à l'identification des risques en matière de durabilité. Au cours de l'année 2019, un plan d'action a été mis en œuvre pour concevoir et développer le Système d'analyse du risque environnemental et social (Environmental and Social Risk Analysis System - SARAS). Le dispositif vise à évaluer les opérations directes de la banque ayant un impact environnemental et/ou social élevé. En outre, ce système fournira un service supplémentaire aux clients en permettant l'identification des potentiels impacts négatifs (environnementaux et sociaux) de leur projet d'investissement qui pourraient mettre en danger la communauté et l'environnement, et par conséquent, leurs finances et en dernier lieu, leur capacité à payer.

La KfW considère également les risques écologiques et sociaux générés par son activité commerciale. Elle envisage les risques selon deux perspectives, l'impact possible de leurs activités commerciales sur les questions socio-environnementales et les risques socio-environnementaux générés par les activités de la banque. La KfW ne possède pas une méthodologie unique ; la méthode est conçue pour chaque programme spécifique, selon les effets à mesurer.

L'évaluation des risques et la vérification des normes effectuées par les BPD sont encore très limitées ; l'incapacité à identifier et quantifier le risque environnemental et social reste encore la norme. Même si cela représente un bon début, il manque toujours aux approches une compréhension globale de la nature multidimensionnelle de l'Agenda 2030. De même, toutes les BPD n'utilisent pas ces mécanismes à la fois pour leurs opérations de premier niveau et leurs opérations de deuxième niveau, par conséquent la connaissance réelle des impacts et risques liés à leur portefeuille dans son entièreté est encore très faible. Enfin, il serait important que plus de BPD, au long de la durée de leur financement, suivent les progrès accomplis par le client pour ce qui est de respecter les exigences du plan d'atténuation des risques environnementaux et sociaux, et les soutiennent dans l'élaboration d'une activité durable pour le long-terme.

3.2.2.3. Critères d'exclusion

La BDMG utilise l'évaluation de risques ESG pour identifier les secteurs sur lesquels portera l'exclusion. Cette pratique est très courante, et elle consiste à mettre au point une liste des secteurs

¹⁵ <https://www.afd.fr/fr/ressources/lanalyse-developpement-durable>

que les BPD refusent de financer. Par exemple, la Bancóldex a décidé d'arrêter de financer les transports fonctionnant avec des carburants polluants et les projets liés à l'exploitation minière. Alors que l'AFD, dans le droit fil de son mandat 100 % ODD et de ses priorités audacieuses en matière de développement durable mises en place à son niveau stratégique, ne finance aucun projet qui ne soit pas aligné sur les ODD ou qui ne puisse être « mappé » avec au moins l'une des dimensions du cadre AADD (Entretiens avec les auteurs, 2020). Le groupe AFD possède une liste d'exclusion consolidée depuis 2011, qui est périodiquement révisé et qui devient également visible par le biais de ses stratégies thématiques – mises à jour tous les quatre ans.

Les secteurs ou activités identifiés en temps normal comme inéligibles à l'investissement comprennent les jeux d'argent, le commerce des armes, le tabac, l'exploitation minière, etc. Toutefois, une solide taxonomie qui permettra utilement d'éviter les secteurs ayant des effets négatifs en matière de développement durable – approche consistant à « ne pas nuire » – est toujours inexistante pour ce qui concerne la majorité des BPD. Il devrait être procédé à une évaluation minutieuse de la destination des fonds au moment de réfléchir à des listes d'exclusion. La préoccupation principale devrait être par exemple, d'éviter que les investissements accentuent l'enfermement dans les technologies à forte intensité de carbone, le financement d'activités visant à produire des carburants fossiles, ou la production de biens avec un impact particulièrement défavorable sur l'environnement ou qui, par exemple, favorisent encore indirectement la déforestation (Carlino *et al.*, 2017).

Enfin, d'intéressantes possibilités d'apprentissage peuvent se présenter au moment du refus des demandes. Cela peut créer une forme de prise de conscience chez ceux qui subissent le refus et apporter de précieuses informations quant aux conditions qui auraient dû être remplies pour que le projet soit approuvé (Fernández-Arias *et al.*, 2019). Les BPD doivent tirer parti de cela et ouvrir à leur clients une fenêtre d'opportunité pour un possible guidage. La banque peut fournir un retour d'informations et accompagner le client pour qu'il prenne de meilleures décisions à l'avenir ; poussant les prochaines demandes en direction de secteurs liés à la durabilité. Au cours des entretiens, certaines banques ont partagé les pratiques adoptées pour aider leurs clients à changer leur mentalité et adapter leurs entreprises au développement durable. Par exemple, la FMO demande à ses clients d'identifier et d'évaluer les risques environnementaux et sociaux et les soutient dans l'adoption d'un plan d'atténuation si des risques sont détectés. Ils suivent les progrès de leurs clients quant au respect des normes environnementales et sociales et les soutiennent dans la construction d'une entreprise plus durable à long terme.

3.2.3. Évaluation d'impact *ex-post*

L'évaluation *ex post* est requise pour évaluer l'impact et les progrès dans le sens de la réalisation de l'Agenda 2030. Il est essentiel pour les BPD de distinguer impact et exposition. La plupart des BPD interrogées intègrent dans leurs rapports annuels – parfois elles ont même des rapports individuels sur la durabilité – les résultats liés à la réalisation de certaines cibles

des ODD. Toutefois, la majorité de ces rapports se concentrent encore beaucoup sur le volume de flux – les prêts fournis – plutôt que sur les résultats et impacts qualitatifs de leur portefeuille dans son ensemble. Il existe un manque en matière d'indicateurs de performance concernant la qualité, de segmentation des bénéficiaires finaux, de résultats estimés sur la durée de vie des projets qui empêche de mesurer combien les différents flux contribuent en réalité au développement durable. L'évaluation de résultats directs tels que le nombre d'entreprises servies, de crédits accordés ou de décaissements est insuffisante car elle ne reflète pas l'additionalité réalisée par les BPD en faveur des ODD.

Les BPD doivent traduire leurs buts en indicateurs de performance qui seront plus tard inclus dans les conditions de crédit et contrôlés pour vérifier les résultats *ex post*. Quelques BND font des efforts pour mettre au point des méthodologies et indicateurs destinés à l'évaluation d'impact mais elles rapportent rencontrer des obstacles tels que le manque d'informations cohérentes, les coûts liés à la collecte des données et le manque de capacité en matière de suivi. La BCIE¹⁶ offre l'exemple d'une banque régionale de développement qui a mis en place un intéressant système d'évaluation de l'impact sur le développement, qui opère par le biais du Development Impact Index (I-BCIE). L'I-BCIE repose sur le Corporate Policy Project Rating (GPR) de la DEG (Deutsche Investitions-und Entwicklungsgesellschaft mbH) de la KfW. L'indice est généré au sein d'un système d'évaluation de l'impact sur le développement (SEID) qui mesure qualitativement et quantitativement les effets de chaque opération sur le développement. Ce dispositif est composé d'indicateurs qui mesurent les principales variables en matière de développement telles que les emplois créés, le revenu national, la conformité avec les normes relatives au travail et les normes environnementales, la contribution à la balance commerciale ou même la contribution aux ODD. L'outil a été conçu afin d'identifier les impacts attendus des opérations. La BCIE indique que chaque initiative doit faire la démonstration, par le biais de l'I-BCIE, de son impact sur le développement et de l'alignement sur la stratégie de la banque.

La KfW utilise le GPR dans son dispositif Development Effectiveness Rating (DER) pour évaluer l'efficacité de ses projets pour ce qui est d'encourager le développement local et de contribuer aux ODD. Le dispositif DER observe l'impact sur cinq catégories basées sur les ODD : emplois décents, revenu local, développement du marché et du secteur, gestion environnementale et bénéfiques pour les communautés.

En somme, pour que les BPD aient une évaluation d'impact *ex post* de leurs opérations plus exhaustive et une connaissance exacte de leurs contributions en faveur des ODD, il faut une intégration plus systématique de composantes de suivi et d'évaluation dans les premières étapes de la préparation du projet. Les enseignements tirés après l'évaluation devraient être introduits

¹⁶ https://www.bcie.org/fileadmin/bcie/espanol/archivos/novedades/publicaciones/estrategias/Monitoreo_y_Evaluacion_Estrategia_Institucional_BCIE_2015-2019.pdf

dans les plans stratégiques suivants et transformés en critères pour l'attribution de crédits. Suivant cette logique, l'AFD met davantage l'accent sur la phase post-concession, s'assurant que ses systèmes de contrôle pour les projets en phase de mise en œuvre suivent correctement non seulement la bonne exécution financière (respect des procédures environnementales et sociales, acquisitions, circuit fiduciaire), mais sont également en mesure d'aller plus loin et d'interroger tout au long de la durée de vie du projet la probabilité d'atteindre des résultats en matière de développement durable et d'avoir les moyens de vérifier qu'ils réalisent les objectifs fixés.

En outre, les BPD peuvent établir des engagements quant à l'impact environnemental ou social, vus comme complémentaires à leur impact financier, pour traiter la question des arbitrages entre ODD. Les résultats et engagements annuels en matière de performance doivent être discutés au niveau du conseil d'administration ou avec les principales parties prenantes pour donner plus de poids à l'engagement dans l'orientation de la banque.

Enfin, les BPD devraient standardiser leurs indicateurs et systèmes d'évaluation, ainsi que leurs autres pratiques au niveau opérationnel, dans le but de simplifier l'élaboration d'une évaluation exhaustive de leur contribution à la mise en œuvre des ODD.

3.3. Engagement externe

Pour analyser la manière dont les BPD abordent et mettent en œuvre l'Agenda 2030 dans leurs opérations, il est important non seulement d'évaluer leurs pratiques au niveau interne, comme nous l'avons fait jusqu'ici, mais aussi de s'intéresser au niveau externe. Les efforts en matière d'alignement se diffusent et définissent la façon dont les BPD établissent des relations et collaborent avec leurs bénéficiaires et les autres parties prenantes. Par conséquent, il est important d'examiner : i) comment ces institutions coopèrent avec leurs clients, bénéficiaires de leur financement, ii) si elles prennent une part active à quelques dialogues ou partenariats avec d'autres parties prenantes dans lesquels l'Agenda 2030 est utilisé comme levier pour intensifier leurs impacts et efforts et, iii) si elles font usage des différents instruments d'investissement dont elles disposent – mis à part leurs prêts – pour mobiliser des financements supplémentaires, catalyser les transformations en matière de développement durable et augmenter leurs efforts – au niveau national, régional ou global, en fonction de leur champ d'action.

Cette section sera consacrée à la présentation d'un aperçu de la manière dont nous voyons que les BPD gèrent ces différents engagements au niveau externe et comment ils sont intégrés ou non dans le développement durable.

3.3.1. Comprendre les bénéficiaires et coopérer avec eux

Une pratique importante pour faciliter un alignement sur les ODD est d'assurer un dialogue long et permanent avec les bénéficiaires des BPD (gouvernements, autorités locales, communautés, banques commerciales privées servant d'intermédiaire).

Comprendre les clients et les bénéficiaires finaux permet aux BPD d'identifier ce que sont leurs besoins les plus importants, les problèmes de non-durabilité du territoire spécifique, les principaux facteurs bloquants pour ce qui est d'atteindre un développement durable, les tensions entre ODD qui comptent particulièrement pour le territoire ou pays où elles fourniront leur soutien. De plus, avoir une meilleure connaissance de leurs partenaires permet aux banques de réfléchir en interne à quel pipeline de projets serait le mieux adapté pour encourager la transformation nécessaire dans les secteurs correspondants qu'elles sont censées soutenir au moyen de leurs investissements et services (santé, agriculture, énergie, mobilité, etc.).

Par conséquent, incorporer ces pratiques dans la culture d'engagement des banques leur permet non seulement d'avoir une meilleure compréhension de leur contexte, mais également de devenir plus stratégiquement impliquées avec les parties prenantes qui bénéficieront de leur soutien financier et non financier. Comme mentionné dans la précédente section, certains directeurs et responsables ont indiqué durant les entretiens que leurs banques essayent de mieux saisir ce qui se passe sur le terrain en tenant des consultations régionales et en ayant davantage d'experts techniques présents sur place. Des programmes d'accompagnement pour la structuration de projets conformes au développement durable comptent au nombre des actions menées par les BPD afin de soutenir leurs clients afin qu'ils disposent de l'équipement technique spécialisé nécessaire pour mener l'évaluation technique et financière des marchés et évaluer la viabilité de leurs projets. Les BND, qui sont plus proches des contextes nationaux que ne peuvent l'être les BMD, commencent à réaliser qu'il est essentiel de dialoguer avec leurs clients avant et pendant la durée de l'investissement afin de comprendre le contexte et les risques auxquels ils sont confrontés. Ceci leur permet d'offrir des produits et des services répondant aux besoins spécifiques de leurs clients.

Il convient de mentionner qu'à cet égard, les banques infra-régionales ouvrent la voie – comme nous avons pu l'observer sur la base des entretiens menés. Étant donné qu'elles sont plus proches de la réalité locale et des communautés et municipalités défavorisées, elles ont la possibilité de mieux accompagner et guider leurs potentiels bénéficiaires. Par conséquent, en dépit du fait qu'elles soient plus petites, et dépourvues de la force financière détenue par les autres BND ou BMD, elles se sont rendu compte qu'accroître leur rôle de conseil représente une opportunité majeure pour contribuer à la mise en œuvre des ODD dans les territoires.

D'autre part, les banques ont exprimé leur intérêt pour ce qui est de consacrer des efforts supplémentaires pour informer leurs bénéficiaires quant aux bénéfices partagés qui accompagnent l'encouragement et le financement de projets contribuant au développement durable. Il est important que les BPD tout autant que les bénéficiaires considèrent les priorités en lien avec les ODD comme des investissements stratégiques plutôt que comme des coûts. Par conséquent, opérer un travail d'éducation et de communication quant à l'importance des ODD au moment des temps de dialogue avec les clients constitue une pratique essentielle qui devrait s'ancrer dans les activités quotidiennes des BPD.

Ceci s'applique à la fois aux banques de premier niveau et aux banques de deuxième niveau, pour lesquelles les défis sont même plus difficiles et ces questions encore plus pertinentes : ces BPD doivent s'assurer que les banques commerciales et les institutions privées qui leur servent d'intermédiaires disposent de la sensibilité à ces questions, des connaissances et de la capacité nécessaires pour évaluer si une proposition de projet contribue de manière positive à la réalisation des ODD ou non. Il s'agit d'un domaine où, à ce jour, nous constatons qu'il reste encore beaucoup à faire ; les BPD de second niveau ne consacrent pas suffisamment d'efforts à l'éducation et au soutien de leurs intermédiaires quant aux questions liées à l'Agenda 2030 et au financement des ODD. Il est vrai qu'en opérant par le biais d'autres intermédiaires financiers les BPD élargissent leur champ d'action et atteignent bien plus de bénéficiaires. Mais il est également vrai que, ce faisant, elles perdent le contrôle sur la manière dont ces institutions décident de décaisser leurs fonds, sur le choix des projets auxquels elles fournissent un financement et quant à savoir si elles contribueront réellement à catalyser les transformations souhaitées en matière de développement durable que peut-être les BPD ont mis en place dans leurs stratégies à long-terme ou leurs cadres de durabilité. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) fait office de bon repère à suivre à cet égard. Au fil des ans elle a mis en place afin de guider l'action de ses intermédiaires privés des lignes directrices et des manuels, mentionnant notamment les activités proscrites, les projets prioritaires qui auront probablement des impacts positifs significatifs d'un point de vue social et environnemental, ainsi qu'autres directives sectorielles pour guider ces intermédiaires dans leur tâche consistant à faire le meilleur usage possible des fonds disponibles. Elle assure également le renforcement des capacités et une formation constante des opérateurs de crédit travaillant sur ces institutions privées, pour s'assurer qu'ils disposent des connaissances requises en matière de développement durable afin d'évaluer les sollicitations de crédit.

Par conséquent, qu'un renforcement des capacités et un soutien de suivi soient assurés par les BPD semble être une pratique clé pour préparer et accompagner leurs bénéficiaires et, donc, s'assurer de l'alignement sur l'Agenda 2030 tout au long de l'intégralité du cycle de projet et de la chaîne de valeurs. Comme souligné par un responsable de banque bilatérale de développement, « inclure une composante de renforcement des capacités dans tous nos projets nous rend plus attractifs qu'une banque privée ; il ne s'agit pas seulement de fournir un financement concessionnel, mais aussi de proposer au sein de notre offre une assistance technique » (Entretiens avec les auteurs, 2020). Ainsi, on peut estimer que le cas du gouvernement allemand représente un exemple intéressant à cet égard : ils ont décidé de mettre en place deux institutions différentes pour fournir d'une part la coopération financière (KfW) et de l'autre la coopération technique (GIZ) à leurs partenaires. Ainsi, la KfW en tant que banque de développement combine ses efforts avec la GIZ, pour que le financement du projet aille de pair avec le renforcement de capacité proposé par la GIZ, le tout dans le droit fil de leur cadre relatif au développement durable et de leurs

priorités en matière d'ODD – décrits plus loin dans les autres sections de l'étude. En fait, par le biais de l'assistance technique ou d'autres services non-financiers, ils travaillent à s'assurer que la proposition reçue – qui cherche à obtenir un financement – puisse devenir viable et accéder plus tard au financement. Dans les secteurs des infrastructures publiques et des énergies non-renouvelables, par exemple, il existe des expériences dans lesquelles les BPD soutiennent la conception et la structuration des projets pour qu'ils soient viables and bancables.

Enfin, en matière de pratiques intéressantes destinées à soutenir les efforts d'alignement sur l'Agenda 2030 des BPD, nous avons aussi identifié que certaines d'entre elles, telles que la BRDE ou la BDMG, structurent des stratégies pour offrir des conditions de crédit favorables dans le but d'inciter leurs bénéficiaires à renforcer leurs propres pratiques concernant la durabilité. Même si cette démarche pourrait se révéler plus coûteuse pour les BPD, elle devrait être considérée comme un investissement en faveur de la transition durable. Dans les faits, des inquiétudes concernant les coûts supplémentaires qui peuvent apparaître à l'occasion de cet effort mené pour aligner les opérations des BPD – au niveau du projet tout comme à celui du portefeuille – se sont fait jour tout au long des entretiens. Toute BPD n'est pas préparée à soutenir les coûts financiers et non-financiers additionnels que génère la tâche d'évaluer si ses investissements sont financièrement viables mais, plus important encore, s'ils sont fondés sur une approche intégrale qui accélèrera les transitions en matière de développement durable et donc, contribuera à l'atteinte des ODD. Par conséquent, il est primordial pour les BPD qu'elles identifient les leviers qui peuvent servir à les soutenir dans cette pratique consistant non seulement à coopérer avec leurs bénéficiaires aux stades précoces de la conception et de la préparation de projet – en faisant même le choix d'offrir des conditions de crédit favorable en guise d'incitation pour encourager les investissements liés à la durabilité – mais également à fournir un soutien de suivi une fois le projet en cours de mise en œuvre.

3.3.2. Dialogue avec les parties prenantes

En plus de consacrer des efforts pour comprendre et soutenir leurs bénéficiaires afin qu'ils soient mieux préparés à structurer des propositions de projets en lien avec les ODD, se sentent encouragés pour améliorer leurs propres pratiques sociales et environnementales ou soient capables de produire les résultats attendus, les BPD prêtent également attention à la manière dont elles peuvent constituer un réseau fort avec l'éventail d'acteurs avec lesquels elles travaillent. Coopérer avec les parties prenantes concernées (institutions gouvernementales, actionnaires, ONG, investisseurs, IFD partenaires, et *think-tanks*) s'avère être un élément clé pour que les BPD s'assurent que leur stratégie et leur activité sont mieux alignées sur l'Agenda 2030. Participer activement à des dialogues sur les priorités et la stratégie de la banque en matière de développement durable avec ces acteurs divers permet aux BPD d'augmenter la visibilité de leurs contributions en matière de développement durable, de recevoir un retour d'information quant à leur impact et même d'engager des discussions quant

à la manière de mieux conduire les pays vers des trajectoires de développement durable transformatrices.

Plusieurs personnes interrogées ont mentionné le fait qu'elles se voient comme des sortes de rassembleurs de tous les acteurs principaux au sein du système ; faisant office de ponts, d'éléments d'ancrage locaux, d'articulateurs. Sans aucun doute, les BPD, en particulier les BND ou les banques infrarégionales, sont en mesure d'assurer la fonction d'organismes neutres placés entre le secteur privé et le secteur public pour les réunir et échanger sur leur perception du développement durable et les défis existants qui entravent la mise en œuvre des ODD dans le pays/la région. A titre d'exemple, la FMO, la DBSA ou la BDMG sont des banques qui ont produit de nombreux efforts pour jouer leur rôle de spécialistes du « dernier kilomètre » en mesure de créer de la valeur pour la société et de promouvoir le développement local (Entretiens avec les auteurs, 2020). Cette valeur provient du fait de façonner le paysage du développement, de faire se rencontrer les besoins spécifiques des municipalités et des entreprises et donc, de garantir que des décisions plus prometteuses, intégrées et économes en ressources sont prises. Les BPD commencent à jouer un rôle pivot en agissant comme des meneurs en matière de politique et des innovateurs, devant des exécutants stratégiques de première main de l'Agenda 2030 et de ses ODD.

Etant donné leur expertise technique interne, les gouvernements devraient plus ouvertement accueillir les BPD, en particulier les BND, à la table des discussions en matière de politiques. Disposer de l'opportunité d'avoir son mot à dire et de siéger dans ce genre de cadre permettra aux BPD de communiquer des informations pertinentes sur l'état de l'art du/des secteur(s) économique(s) où elles opèrent. Tout en conservant à la fois leurs connaissances économiques et technologiques, les BPD prennent des initiatives audacieuses pour ce qui est de fournir des conseils stratégiques, d'aider à modéliser de nouvelles politiques nationales en matière de développement et, dans certains cas, même, d'apporter leur soutien aux gouvernements pour réviser les propositions législatives. Par exemple, « la KfW a aidé le gouvernement allemand à concevoir des tarifs de rachat et d'autres politiques pour soutenir le développement de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique » (Moslener *et al.*, 2018). Toutefois des responsables de banques ont exprimé le fait qu'il n'existe pas encore d'invitation active de la part des gouvernements pour les intégrer dans le processus d'élaboration des politiques et que ceci a compromis leur capacité à réellement devenir des partenaires du gouvernement pour ce qui est de soutenir la mise en œuvre des ODD.

Par conséquent, si les BPD doivent s'engager dans des discussions proactives avec les autorités gouvernementales pour alimenter les efforts de mise en œuvre du développement durable, il est nécessaire que des lignes claires en matière de communication soient établies. D'une part, le gouvernement doit faire preuve de clarté quant aux politiques et secteurs auxquels il accorde la priorité pour atteindre les ODD et partant, la banque fournira les financements pour encourager la mise en place de nouveaux comportements ou aidera à financer des projets portant sur des secteurs clés en matière d'ODD qui

peuvent être sous financés. D'autre part atteindre cette synergie politique avec le gouvernement placera certainement la BPD dans une position stratégique, qui permettra qu'elle commence à être perçue par les autres parties prenantes – gouvernement inclus – comme facilitant la réalisation de l'agenda de développement durable et contribuant à l'atteinte de priorités spécifiques en matière d'ODD. La nouvelle orientation adoptée par l'AFD comprend une importante approche « apprentissage » et « open source » pour contribuer aux débats internationaux tout en évaluant constamment ses pratiques : l'objectif de la banque est d'élaborer un cadre de gestion dynamique fondé sur un apprentissage collectif tout au long de la vie, qui inclura, entre autres choses, la mise en place d'un programme annuel de « feedback » sur les « Trajectoires en direction des ODD » qui sera présenté au conseil d'administration.

Certaines BPD consacrent également une part importante de leurs efforts à engager activement le dialogue avec leurs principales parties prenantes dans le but de recevoir des retours sur leur performance, afin que cela constitue un outil pour identifier les sujets qui sont les plus essentiels pour eux et évaluer comment ces engagements contribuent à réaliser les objectifs à long-terme de la banque en matière de développement durable. La FMO, qui a introduit d'importantes pratiques en lien avec les ODD – à la fois au niveau stratégique et au niveau opérationnel – par exemple, a chargé son comité de gestion de s'impliquer en permanence dans les dialogues avec les parties prenantes principales afin d'améliorer son processus de prise de décision et son système de rapport. En outre, ils sont désireux de travailler avec les ONG et les *think tanks* en tant qu'experts en la matière pour capter leurs connaissances locales et en retour, guider leurs processus d'investissement et leur politique de développement.

Les BPD bien établies existantes jouent par conséquent un rôle considérable au sein de leurs propres écosystèmes – qu'il soit régional, national ou infranational en fonction de leur nature ou champ d'action – en tant que catalyseuses du changement et, plus important encore, en tant qu'agentes de rassemblement des autres parties prenantes concernées qui peuvent aussi contribuer au financement et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Par conséquent, ces institutions doivent commencer à tirer parti de cette situation privilégiée et à se considérer comme des instruments de formulation – et non seulement d'exécution – des politiques publiques visant à promouvoir le développement durable. Dans un futur proche, il serait intéressant pour les banques d'avoir une voix qui porte davantage dans les discussions en cours sur la manière de s'aligner sur une trajectoire vertueuse en termes de développement durable ; qu'elles apportent à la table contributions et arguments indiquant ce que devraient être ces trajectoires à l'échelle du territoire dans lequel elles opèrent.

3.3.3. Nouveaux instruments financiers

L'Agenda 2030 et ses ODD sont très ambitieux en termes de cibles et de niveaux de financement. Les BPD sont sans nul doute des acteurs stratégiques qui peuvent aider à réduire le fossé financier de cet agenda international en jouant différents rôles catalyseurs – financiers, agents mobilisateurs, intermédiaires,

influenceurs en matière de politiques, leviers de niches de transformations durables (Griffith-Jones *et al.*, 2020 ; Mazzucato & Penna, 2016). Toutefois, jusqu'à présent, les BPD n'ont pas fait usage de la gamme plus large de produits financiers dont elles disposent et nous croyons que cela constitue l'une des plus importantes limitations au déverrouillage de leur potentiel d'investissement en faveur des ODD.

Les entités animées du désir de contribuer à générer des transformations durables sur le terrain – comme le devraient les BPD, doivent se réinventer et offrir des mécanismes de financement innovants. Ce qui précède nécessite de diversifier les portefeuilles existants et de définir de manière consciencieuse quel instrument s'adapte au mieux au but poursuivi dans un cas particulier. Dans la mesure où les BPD font des prêts leur produit financier principal et privilégié, elles ont consacré des efforts de structuration limités à la maximisation du potentiel des garanties, des obligations, ou des injections directes de capital.

Néanmoins, les processus d'entretiens et de recherche nous ont permis d'identifier des exemples de réussite en termes d'approches innovantes du financement qu'un certain nombre de BPD commencent à utiliser. Même si la route à parcourir est encore longue, ces premières tentatives peuvent servir à stimuler une diversification plus accélérée de la part de leurs autres pairs.

3.3.3.1. Garanties

Les garanties détiennent un potentiel intéressant pour ce qui est de débloquer l'investissement privé dans les pays, secteurs et segments que, de façon traditionnelle, ces financeurs éviteraient dans la mesure où les niveaux de risques y sont considérés comme plus élevés. Ces produits financiers exigent des banques qu'elles servent de garant aux intermédiaires financiers qui fourniront un prêt à un projet ou programme particulier (Fernández-Arias *et al.*, 2019). Le soutien apporté à l'opération financière sert d'incitation pour les investisseurs privés dans la mesure où la banque de développement assumera tout ou partie du risque de crédit du projet. Les gouvernements peuvent aussi servir de garants souverains de leurs BND, et donc leur apporter leur soutien pour intensifier leurs octrois de prêts, avoir plus d'appétence pour l'innovation et prendre part à des transactions d'une additionnalité financière plus élevée.

Le cas des résultats obtenus par la NAFIN est intéressant. Cette BND a considérablement augmenté la part de garanties dans son portefeuille (Griffith-Jones & Ocampo, 2018) et elle optimise également les avoirs de ses actionnaires et donc, intensifie son impact, basé sur les garanties souveraines reçues de la part du gouvernement mexicain (Entretiens avec les auteurs, 2020). Le programme de garanties de la NAFIN a représenté 44 % du solde total du portefeuille de crédit du secteur privé de la banque (NAFIN, 2019). Par ailleurs, la NAFIN travaille avec la COFIDE, dans le cadre de l'Alliance du Pacifique, dans le but de renforcer la coopération en matière de garanties et d'autres services financiers.

Cet instrument financier a un grand potentiel en matière d'effet de levier. En fait, entre 2012 et 2017 44 % du capital mobilisé pour le secteur de l'énergie l'a été sous la forme de garanties (Sangare and Hos, 2019). De manière surprenante, en

dépôt de leur capacité d'effet de levier, les conversations avec les banques nous ont amené à penser que toutes les BPD n'utilisent pas les garanties et si elles le font, celles-ci représentent une petite part de leurs portefeuilles. La dernière étude sur la finance verte menée par l'IDFC – un réseau mondial de BPD et d'institutions financières basées dans les pays OCDE et non OCDE – indique que seul 1% des engagements en faveur de l'énergie verte et des activités d'atténuation provenaient de garanties (IDFC, 2019).

Les raisons pour lesquelles les BPD n'utilisent pas les garanties comme outil pourraient résider dans la complexité de leur mise en place et dans les moyens requis pour effectuer un suivi approprié du projet en cours (Griffith-Jones *et al.*, 2020). De plus, elles demandant une bonne gestion du passif et d'importantes provisions afin de préserver les indicateurs financiers. Ceci peut dans le même temps limiter les capacités en termes de prêts et dès lors, l'impact sur le développement. Les BPD doivent continuer à travailler sur le renforcement de leurs procédés de sélection afin de déterminer les cas dans lesquels les garanties représentent la meilleure option risque / bénéfice et, dans le même temps, catalysent les meilleurs comportements concernant le développement durable.

3.3.3.2. Capital-risque

Une intéressante pratique novatrice que, selon nos observations, les BPD commencent à explorer afin de contribuer au développement durable, comprend l'investissement par le biais de l'acquisition de fonds propres dans des start-ups innovantes auxquelles est rattaché un risque financier majeur. Agir en qualité d'investisseurs directs permet aux banques de développer de nouveaux marchés ou de renforcer des industries naissantes qui peuvent catalyser les transformations en matière de développement durable. En outre, la participation de la banque dans de telles entreprises apparaît utile de deux façons : i) faisant partie des structures de décisions internes de l'entreprise, la banque est en mesure de partager son expertise et de dispenser des conseils pour garantir que le projet génère des effets sur le développement durable ; ii) en prenant cette participation, elle envoie un signal de confiance en direction des autres investisseurs potentiels qui par la suite seront intéressés par le fait d'investir à leur tour (Fernández-Arias *et al.*, 2019).

Il existe plusieurs exemples d'investissements réalisés par le biais de capitaux-risque comme le Programme de capital-risque (Venture Program) de la FMO qui vise à investir un total de 200 millions EUR à la fois en capitaux et en investissements directs en Afrique, dans le voisinage européen et en Asie (à l'exception de la Chine)¹⁷. Ce programme se fonde sur un accord de garantie signé avec la Commission européenne (CE) en 2019 dans le cadre du Fonds européen pour le développement durable (FEDD) (40 millions EUR en garanties). Le but de ce programme est de stimuler l'investissement en faveur des jeunes entrepreneurs et

¹⁷ <https://www.fmo.nl/news-detail/1ec71ceb-43a9-4f6d-a8f2-47cd41869605/fmo-ventures-program-signed-by-ec-commissioner-neven-mimica-at-africa-investment-forum>

des entreprises locales qui font usage de pratiques novatrices pour soutenir les communautés vulnérables et promouvoir le développement durable. Cette garantie est aussi activée par une solution de financement mixte (pratique à laquelle nous ferons référence plus loin), appuyée par la CE et le gouvernement néerlandais, et couplée à un programme d'assistance technique. Grâce à tous ces arrangements financiers, le mécanisme permet à la FMO de procéder à des investissements directs ou indirects au cours des premiers stades de l'investissement, afin d'attirer les investisseurs privés vers des secteurs tels que l'inclusion financière, l'accès à l'énergie renouvelable, l'agro-industrie et la technologie pour l'éducation, la santé, les transports et le commerce électronique.

Dans le même esprit, la COFIDE injectera 70 millions de soles (soit près de 21 millions USD) par le biais du Capital Fund for Innovative Ventures (FCEI) afin de combler le déficit de financement existant pour les start-ups locales ayant déjà atteint une phase avancée. Les secteurs ciblés sont identiques à ceux visés par la FMO : technologie financière, agriculture, éducation, santé, e-commerce et exploitation minière. La COFIDE s'attend à ce que le fond FCEI permette de dégager 6.5 USD pour chaque dollar investi ¹⁸.

Cet instrument financier est très intéressant dans la mesure où il peut être dirigé vers une action de catalysation du développement durable en aidant économiquement des entreprises innovantes qui ont besoin de plus de capital pour évoluer. En outre, les BPD peuvent capitaliser sur celles qui peuvent potentiellement avoir un impact positif dans des secteurs clés pour ce qui est des ODD. Cependant, tout comme les garanties, le capital-risque est un instrument qui peut être périlleux et il nécessite un bon processus de sélection afin d'opter pour les opportunités porteuses d'un potentiel de succès financier. Coupler l'investissement direct avec l'assistance technique, pour ces entreprises ne disposant toujours pas de conditions adéquates pour l'investissement, est également une bonne pratique que les BPD devraient encourager.

3.3.3.3. Obligations labellisées

Les BPD explorent de nouvelles façons de générer des revenus et pour ce faire elles conçoivent des cadres d'émissions obligataires spécialisés. Bien que l'émission de titres de créance sur les marchés internationaux et domestiques ne soit pas une nouveauté pour ces institutions, ce qui est remarquable dans ce cas précis ce sont les efforts continus déployés par les BPD pour façonner les conditions d'émission et d'investissement afin de canaliser les fonds obtenus en direction de priorités vertes ou de priorités en lien avec le développement durable.

Les obligations vertes sont les plus développées mais il existe une tendance croissante à la définition de cadres pour des obligations à impact social (social bonds), des obligations bleues (blue bonds) et des obligations ODD. Dans le cas des obligations vertes, de nombreuses BND telles que la Bancóldex,

la BNCR, la PT SMI, la NAFIN déclarent être les premières, ou parmi les premières, à avoir agi concernant l'émission de ces types d'obligations pour leurs pays ou régions (Entretiens avec les auteurs, 2020 ; Morris, 2018b). L'une des BPD contactées, de la région Asie, a mentionné que les obligations constituent leur principal instrument de mobilisation de fonds et qu'ils misent sur le fait que les obligations étiquetées vertes aideront à renforcer le marché local des capitaux, qui jusqu'alors n'était pas familier de ce type d'émission de titres de créance. En outre, cette banque voit dans les obligations vertes un outil pour mobiliser les financeurs privés ayant un goût pour les investissements verts.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie mise en place par la BDMG pour intensifier les actions de la banque visant à soutenir l'Agenda 2030, un cadre d'émission obligataire orienté vers la durabilité (Sustainability Bond Framework¹⁹) a récemment été lancé (2020) qui renforce la charte mise au point en 2018 à propos des obligations vertes. Le cadre expose les grandes lignes d'un processus grâce auquel les recettes seront suivies, affectées et gérées et inclut des catégories de projets sociaux et environnementaux dont la banque dit qu'ils sont dans le droit fil de 13 des ODD et de 28 des 169 cibles des ODD. Ces lignes délimitent également le périmètre des activités éligibles pour chaque catégorie. Les clients devront démontrer que leur projet appartient à une catégorie en fournissant des certifications ou en attestant de pratiques internes tel que le fait d'avoir des systèmes d'irrigation bien établis ou des équipements permettant des économies d'énergie. Comme souligné, les fonds collectés par le biais d'obligations durable seront utilisés pour (re)financer des projets ou des opérations qui proposent des effets clairs et pertinents sur les plans environnemental et social et qui sont alignés sur les ODD.

Toutefois, il y a encore de nombreuses questions non réglées à propos des obligations vertes et des obligations ODD : apportent-elles vraiment de l'additionnalité ? Quelle est leur valeur ajoutée ? Attirent-elles des capitaux dans des investissements qui sont plus innovants ? Les obligations représentent-elles une innovation importante pour la durabilité ou ne s'agit-il que des mêmes habitudes courantes (*business-as-usual*) habillées d'une enveloppe neuve ?

Quelques réflexions peuvent être glanées à partir des conversations avec les personnes interrogées. D'une part, les BND ont indiqué qu'une fois émises leurs obligations sur les marchés locaux des capitaux, les BMD leur apporte généralement leur soutien en tirant profit de l'obligation et donc, en leur permettant d'obtenir un rehaussement de crédit. Ceci leur permet d'exploiter le marché sans payer des taux d'intérêt coûteux et d'utiliser les fonds disponibles pour investir dans les priorités liées aux ODD. De plus, les obligations peuvent être en elles-mêmes des instruments transformateurs dans la mesure où elles impliquent de suivre les normes internationales et d'entreprendre de profondes réformes internes à tous

¹⁸ <https://www.cofide.com.pe/COFIDE/noticia/126/>

¹⁹ <https://www.bdmg.mg.gov.br/titulos-sustentaveis/>

les niveaux – stratégie, opérations, interaction avec les autres parties prenantes – afin de structurer, émettre et superviser l'instrument.

D'autre part, les BND et les BRD ont noté qu'elles font face à de nombreuses difficultés à toutes les étapes de l'émission et du suivi des obligations étiquetées : i) émettre des obligations étiquetées occasionne de nombreux coûts supplémentaires qui représentent de lourds frais généraux pour la banque. Ce type d'obligations tend à avoir des coûts de transaction plus élevés que ceux des obligations traditionnelles et a contrario ils peuvent limiter la flexibilité de la banque (Maltais & Björn, 2020) ; ii) fixer un prix pour les obligations vertes/ODD peut être une tâche ardue car les investisseurs domestiques n'ont toujours pas conscience de l'importance du développement durable et des avantages du respect des conditions supplémentaires pour accéder à ces instruments financiers. Sur la plupart des marchés, les prix d'acquisition sont pratiquement les mêmes entre obligations traditionnelles et étiquetées, ce qui rend l'émission de ces obligations plus coûteuse pour la BND. Au cours d'un entretien, l'idée de penser à la création d'une assurance de change pour les banques nationales et subrégionales est apparue comme une suggestion ; iii) établir des rapports et évaluer les projets pour affecter les obligations est très coûteux car cela demande de disposer d'une équipe spécialisée et d'un recueil de données cohérent ; iv) enfin, les BND indiquent l'impossibilité d'obtenir de bonnes notations de crédit représente un obstacle à l'accroissement de l'émission d'obligations étiquetées sur les marchés des capitaux.

3.3.4. Partenariats

Dans leur effort pour s'aligner sur l'Agenda 2030 et assurer sa mise en œuvre, les BPD participent activement à des partenariats mettant l'accent sur les ODD, partenariats dont elles favorisent en outre l'essor. L'exploitation du potentiel des partenariats ouvre la voie aux BPD pour qu'elles fournissent des résultats pratiques et catalysent les transformations en matière de développement durable. Au cours de nos entretiens, nous avons découvert différentes manières par le biais desquelles ces banques travaillent avec les autres IFD, les investisseurs privés, les gouvernements et les associations de banques régionales dans le but de trouver la voie menant vers un financement durable et de réaliser les ODD.

Les pratiques d'un intérêt particulier dans ce domaine sont les suivantes : i) unir les forces pour élaborer des méthodologies communes et standardiser les approches existantes ; ii) encourager les alliances qui permettront aux BPD d'apprendre comment leurs pairs s'adaptent à l'Agenda global et ; iii) mettre en place des partenariats visant à attirer les soutiens techniques et financiers provenant d'autres parties prenantes également désireuses de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030.

Cette section de l'étude mettra en évidence quels nouveaux partenaires ont été envisagés par les BPD dans leur effort de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et quels partenariats existants ont été signalés comme étant essentiels à sa mise en œuvre.

3.3.4.1. Harmonisation des normes et des pratiques

Les personnes interrogées ont exprimé le fait que l'une de leurs

principales préoccupations est de comprendre quelle est la meilleure voie à suivre pour réaliser l'alignement sur les ODD. L'Agenda 2030 est par nature multisectoriel et interconnecté, ce qui signifie qu'une approche intégrée est nécessaire pour maximiser l'impact des investissements. Par conséquent, l'un des principaux défis à relever pour atteindre un véritable alignement réside dans la compréhension de la façon dont les synergies et les arbitrages entre objectifs se déroulent dans un cadre particulier. Pour cette raison, fournir des cadres et des normes communs qui facilitent la tâche pour ce qui est de comprendre quels investissements sont durables est de la plus haute importance.

Les BPD encouragent les accords entre ceux de leurs pairs qui ont des localisations géographiques identiques ou qui rencontrent des conditions similaires (pays, contexte économique) afin de diffuser l'information à propos des ODD et de définir des principes et méthodologies communs en matière d'interprétation des ODD et d'alignement sur ces objectifs (Entretiens avec les auteurs, 2020). À cet égard, les associations régionales de banques nationales et les organisations plus vastes telles que l'IDFC commencent à jouer un rôle actif en créant des bases communes de discussion et en aidant leurs associés à harmoniser leurs efforts d'alignement. Par exemple, l'association brésilienne pour le développement (ABDE) a mis en place différents projets pour aider les BPD brésiliennes à s'aligner sur les ODD et à mobiliser des capitaux pour le développement brésilien. En outre, les ODD sont à présent inclus dans sa planification stratégique et elle envisage la création d'un ensemble de principes communs afin de faciliter l'introduction des ODD dans les opérations et stratégies des BPD brésiliennes (Entretiens avec les auteurs, 2020). Le but ultime est de contribuer à l'Agenda 2030 en incitant les banques brésiliennes à mettre en œuvre des mesures telles que la définition d'un cadre ODD, l'élaboration de méthodologies d'évaluation en lien avec les ODD ou la conception de stratégies sur la manière d'attirer des capitaux privés qui soient en accord avec le développement durable.

D'autre part, dans la région africaine, la DBSA a travaillé de manière étroite avec l'Association of African Development Finance Institutions (AADFI) et les gouvernements ayant besoin de soutien et d'assistance. La DBSA a signé des accords avec d'autres IFD plus petites dans le but de partager leurs connaissances quant à la manière dont elles ont établi leurs politiques environnementales et sociales existantes et, plus important encore, dont elles ont recentré leurs activités pour offrir des solutions qui concernent des solutions intégrales (end-to-end) tout au long de leur chaîne de valeur afin de permettre le développement durable des infrastructures (Entretiens avec les auteurs, 2020 ; DBSA, 2019a).

3.3.4.2. Partenariats pour la recherche

Dans la même optique que la pratique décrite plus haut, il est nécessaire que les BPD investissent dans la recherche sur l'alignement sur les ODD, les instruments financiers pour le développement durable, la question de savoir comment gérer les arbitrages entre ODD, les facteurs de blocage, etc. Les alliances par le biais desquelles les BPD peuvent recevoir des enseignements de la part des autres parties prenantes et de leurs pairs

confrontés aux mêmes difficultés peuvent aider à l'émergence de nouveaux instruments et pratiques financières pour aligner les opérations sur les ODD.

Au fil des entretiens, nous avons identifié quelques exemples de recherche scientifique pour la conception d'instruments financiers et projets en lien avec les ODD. Par exemple, l'ABDE en s'associant avec la BID, la Commission des opérations de bourse (Securities and Exchange Commission-CVM) du Brésil et la GIZ a lancé il y a quelques années un laboratoire d'innovation financière (LAB)²⁰. Le but de cette plateforme est de permettre aux représentants du gouvernement ainsi qu'aux autres parties prenantes d'avoir des échanges et d'encourager les pratiques en lien avec des instruments financiers innovants qui peuvent appuyer l'accomplissement des ODD et de l'Accord de Paris. Le LAB est formé de quatre groupes de travail : finance verte, instruments financiers et investissements à impact, technologie financière et gestion des risques ESG.

Le groupe de travail « finance verte » contribue au renforcement de la finance durable au Brésil par la diffusion de connaissances entre émetteurs et investisseurs, l'identification de nouveaux secteurs d'investissements, l'atténuation des risques, l'amélioration des politiques et des réglementations, etc. Les axes d'action du groupe technologie financière sont : la conception d'un cadre réglementaire pour la technologie financière, la formulation de conseils pour améliorer les pratiques durable et l'articulation entre technologie financière et institutions financières publiques. Le groupe de travail dédié aux instruments financiers est chargé de contribuer à l'élaboration d'instruments financiers alternatifs pour les investissements à impact social. Ses discussions et ses travaux portent sur des sujets tels que le « crowdfunding », les méthodes d'évaluation de l'impact, le philanthropisme ou même les obligations ODD. Enfin le groupe de travail sur la gestion des risques ESG a été créé dans le but d'aider les institutions financières à faire face aux normes ESG et à transformer les risques sociaux et environnementaux en opportunités d'affaires. Les quatre groupes de travail couvrent l'ensemble des actions qu'il est nécessaire de transformer pour devenir une institution financière respectant les ODD.

Un autre exemple intéressant est offert par un partenariat récemment établi entre la PT SMI et l'Université d'Indonésie et qui se concentre sur une discussion et une élaboration conjointes de leur nouveau cadre ODD (Entretiens avec les auteurs, 2020).

Les exemples exposés montrent que les associations, les BMD, les IFD et les organisations internationales jouent un rôle déterminant pour ce qui est de renforcer les capacités et de fournir un soutien technique afin d'intensifier les financements et améliorer le capacité interne à s'aligner sur les ODD. À cet égard, l'initiative d'alignement sur les ODD du G7-OCDE-PNUD, créée à l'occasion de la réunion des ministres du Développement lors de la réunion du G7 en France en 2019 pourrait s'avérer très utile. Ils ont travaillé à l'élaboration d'un

cadre qui sera soutenu par des recommandations afin d'aligner le financement privé sur les ODD et l'Accord de Paris construit autour de trois piliers : normes, outils et réglementations.

Les regroupements entre les institutions de développement en vue de mener des recherches peuvent diffuser la connaissance concernant différents secteurs, pratiques ou solutions financières et faire la démonstration au moyen de l'expérience des autres du succès de certains exercices. Cela peut également attirer les investisseurs privés qui seront plus conscients des bénéfices liés à l'investissement dans certains secteurs mal desservis et des pratiques fructueuses utilisées pour atteindre les ODD (Olloqui *et al.*, 2013).

3.3.4.3. Créer des incitations pour changer les comportements

Les partenariats peuvent également améliorer les comportements en imposant certains critères aux homologues afin de bénéficier des résultats du partenariat (capitaux, assistance technique, etc.). Ce type de partenariat encourage et incite les BPD à améliorer les performances durables au sien de l'institution. Au cours des entretiens, nous avons découvert certaines expériences associant des BND et des BMD, dans lesquelles ces dernières mettent en place certains indicateurs d'impact ou critères socio-environnementaux comme prérequis pour déployer le capital. En agissant de la sorte les BMD accélèrent dans certain cas l'alignement des BPD sur l'Agenda 2030. Toutefois, dans la plupart des cas, les conditions susmentionnées se concentrent encore principalement sur les normes ESG ou les objectifs liés au changement climatique. Par conséquent, il importe que les BPD, dans leurs différents niveaux d'engagement, se montrent plus précises dans l'inclusion de conditionnalités liées aux ODD qui englobent les dimensions intégrées et transversales que représente l'Agenda 2030.

Un exemple intéressant est illustré par le positionnement de l'AFD qui vise à investir dans d'autres BPD. L'AFD essaye de plus en plus d'avoir des lignes de crédit qui ne sont pas nécessairement destinées à financer des investissements déjà financés par des banques. Au lieu de cela, elle se concentre sur le financement de projets visant à aider les banques à s'intégrer dans les trajectoires d'alignement liées aux ODD ; changeant leur portefeuille à long-terme en abandonnant le financement de certains secteurs et en finançant d'autres qui sont plus favorables à l'Agenda 2030. Leur but ultime est d'essayer d'entrer dans une logique de financement, de dialogue et de soutien avec les banques, afin qu'elles puissent réfléchir à la façon dont elles peuvent elles-mêmes s'engager dans des discussions sur l'alignement de leurs portefeuilles et actifs relativement à l'Accord de Paris et aux ODD (Entretiens avec les auteurs, 2020). A titre d'exemple, la BRDE a reçu 50 millions EUR de l'AFD pour réaliser un pipeline de projets durables tels que la biomasse et la production d'énergie photovoltaïque, le recyclage des déchets, les projets de science de l'énergie concernant l'éclairage public, les petites centrales hydroélectriques, entres autres sujets (BRDE, 2018). En plus du mécanisme financier, l'AFD et la BRDE ont signé un accord pour une assistance technique dans le but d'améliorer la gestion des questions environnementales et des normes ESG. Le président

²⁰ <http://www.labinovacaofinanceira.com/>

de la BRDE indique que cette assistance technique a fourni à la banque une expertise pour élaborer et évaluer des projets durables et bâtir un système d'analyse environnementale et sociale dont la banque n'avait jamais disposé jusqu'alors²¹. En août 2020, ces institutions ont renouvelé leur alliance en signant un nouvel accord de financement : la BRDE recevra 70 millions EUR de l'AFD afin d'investir dans des projets en lien avec les ODD, venant au soutien de cette tentative de la BRDE de devenir « une BPD des ODD » - comme cela est toujours rappelé par son président. Ce nouveau partenariat permettra des financements à haut impact social et environnemental dans le sud du Brésil – région où opère la BRDE, consolidant le portefeuille vert, social et durable de la banque et activant des investissements privés connectés à la vision de l'Agenda 2030. La BRDE travaille également de manière étroite avec d'autres partenaires, tels que la BID et la CAF, pour l'avancement et la mise en œuvre des ODD dans leur région (Entretiens avec les auteurs, 2020).

Le Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund) et certains fonds européens demandent aussi que des améliorations soient apportées à certains indicateurs en fonction du projet – tels que l'efficacité énergétique, l'inclusion sociale, l'égalité entre les sexes. La rigoureuse procédure d'accréditation pour accéder à ces fonds internationaux – FEM, FVC, DEVCO de l'UE – oblige les BPD à améliorer leurs systèmes, accroître la transparence et resserrer les normes relatives aux déclarations (Smallridge *et al.*, 2019). Par conséquent, dans la mesure où les BPD sont intéressées à remplir les conditions générales de ces fonds, cela opère comme une incitation à concevoir et mettre en place des indicateurs internes pour évaluer leur impact sur le développement durable ainsi que leur contribution à ce domaine.

3.3.4.4. Partenariats de financement mixte

Les BPD s'engagent dans des plateformes (et, dans certains cas, dirigent ou administrent ces dernières) dans lesquelles des investisseurs privés, des entreprises, des philanthropes et d'autres entités publiques investissent pour financer des projets alignés sur les ODD. Le but de ces plateformes est d'associer le financement des BPD à des ressources concessionnelles venant des gouvernements et des finances publiques afin d'améliorer les conditions générales de leur financement et d'attirer les capitaux privés.

Certains investissements en lien avec les ODD tels que le financement d'infrastructures durables requièrent d'importants investissements initiaux et un financement à longue échéance ; la viabilité commerciale prend plus de temps et donc, ces projets ont dans la plupart des cas de longues durées de remboursement (Griffith-Jones *et al.*, 2020). En outre, la plupart des marchés financiers sont faibles ou encore immatures dans les pays en développement, ce qui complique la tâche quant à trouver des prêts assortis de remboursements à long terme (Entretiens avec

les auteurs, 2020). C'est en partie la raison pour laquelle les BPD consacrent d'important efforts au renforcement de leur rôle de mobilisatrices d'investissements et qu'elles co-financent ce type de projets avec d'autres prêteurs, afin de partager les risques et de maximiser les répercussions positives sur les ODD.

Nous avons été en mesure d'identifier certains exemples novateurs quant à la manière dont les BPD utilisent des instruments de financement mixte pour s'assurer d'avoir un plus grand impact collectif avec les financements qu'elles fournissent. Ainsi, la FMO offre l'exemple d'une banque prenant des mesures audacieuses pour concevoir des véhicules mobilisateurs plus efficaces avec des investisseurs commerciaux et des compagnies d'assurance tels que le nouveau Unfunded Risk Participation Program qu'elle a mis en place avec Munich Re à la fin de l'année 2019. Munich Re contribuera aux ODD en participant aux transactions de la FMO à une hauteur atteignant les 500 millions USD au cours des trois prochaines années (FMO, 2019).

La DBSA a montré un gout prononcé pour le déverrouillage de capitaux privés dans le but d'améliorer son impact sur le développement et elle a même adopté une cible d'entreprise et rend compte des financements catalysés grâce à ses opérations (DBSA, 2019b, 2019a). Un exemple de cet effort est la création d'une plateforme mixte nommée Climate Finance Facility, approuvée par le Fonds vert pour le climat, pour attirer des capitaux commerciaux en monnaie locale. Le but est d'améliorer le profil de risque des projets d'infrastructure liés au climat et de démontrer leur viabilité commerciale (OCDE *et al.*, 2019). Toutefois, pour amener les investisseurs internationaux à réorienter leurs portefeuilles en direction d'investissements à long-terme en lien avec les ODD il est nécessaire de posséder la capacité d'évaluer et superviser les risques à long-terme. Pour atteindre ce but, les BPD ont encore besoin de développer une expertise en conception, évaluation et suivi de projet afin d'ouvrir la voie à l'investissement privé.

Un autre exemple novateur de plateforme associant les financements en relation avec les ODD est celle de la PT SMI. La PT SMI, bien que n'étant pas entièrement une BPD²², est utilisée en tant que telle par le gouvernement indonésien et a pour principal objectif la promotion du développement durable dans le domaine des infrastructures. En 2018, la PT SMI et le ministère des Finances de l'Indonésie ont créé SDG Indonesia One, une plateforme composée de différents mécanismes et fonds dans le but de canaliser les ressources afin d'appuyer la feuille de route pour les ODD créée par le gouvernement indonésien. Selon leurs données, au cours de l'année 2018 ils ont réuni 25 partenaires parmi lesquels des donateurs, des banques multilatérales et des fonds climatiques, et ont mobilisé presque 2.46 milliards USD²³.

²¹ <https://www.brde.com.br/noticia/brde-e-afd-contratam-mais-r-425-milhoes-para-investimentos-sustentaveis-na-regiao-sul/> ; Webinaire « BRDE e AFD reafirmam parceria com novo contrato <https://www.youtube.com/watch?v=H6wvf1qI8cc>

²² La PT SMI est une entreprise publique relevant du ministère des Finances qui est engagée dans le financement de projets d'infrastructure. Au cours de l'entretien, la banque a indiqué que la PT SMI opérait une transition pour devenir une banque nationale de développement. Ce nouveau large mandat lui permettra de disposer de davantage de financements publics et de recevoir plus de soutien de la part du gouvernement de l'Indonésie au moment de catalyser des capitaux pour les ODD.

²³ <https://ptsmi.co.id/sdg-indonesia-one/>

La plateforme aménage des mécanismes personnalisés selon l'appétence du prêteur et couvre le projet d'un bout à l'autre. Il existe quatre types de mécanismes de financement : le mécanisme de développement, le mécanisme financier, les fonds communs de placement en actions et le mécanisme de réduction des risques. Le premier sert à encourager la préparation de projets d'infrastructures. Le second est déployé si une stimulation est nécessaire pour attirer des capitaux privés. Le troisième est destiné à encourager les investisseurs privés et à renforcer la capacité d'investissement pour les projets d'infrastructure. Enfin, le mécanisme de réduction des risques vise à accroître la viabilité commerciale des projets d'infrastructure.

Même si les mécanismes de financement mixte constituent une manière innovante de faire travailler ensemble les investisseurs publics et privés, ils ne contribuent pas toujours au financement de l'Agenda 2030. Exploiter le potentiel de ces outils exige un réel engagement à investir dans des domaines essentiels pour le développement durable et de dépasser les approches à court-terme et l'aversion à investir dans des contextes fragiles qui a caractérisé l'attitude des investisseurs privés jusqu'à présent (Riaño & Barchiche, 2020). Il est nécessaire que les BPD prennent les rênes au moment de structurer des plateformes de financement mixte et se montrent assurées au moment de définir les domaines d'intérêt – les transitions transversales qui catalysent le développement durable – dans la mesure où en fin de compte, ce sont elles qui assument la plus grande part de risque en comparaison avec leurs partenaires privés.

4. CONDITIONS DE SUCCÈS

L'atteinte des ODD ne dépend pas uniquement d'ajustements internes et d'un alignement de la part des BPD, mais également d'actions efficaces complémentaires de la part des gouvernements, du système financier international et du secteur privé, en plus d'une collaboration entre toutes les parties prenantes. Par ailleurs, comme signalé par Thorne & du Toit (2009), il est peu probable que les BPD réussissent et accomplissent leurs objectifs en matière de développement si certaines conditions – à la fois internes et externes – ne sont pas également en place. La plupart des BND et des BRD opèrent dans des pays ou des contextes dans lesquels les institutions publiques sont encore faibles et ne fournissent pas d'indications claires quant aux priorités des gouvernements ; le personnel interne dispose de certaines mais non de toutes les compétences ou qualifications lui permettant de catalyser les priorités en matière de développement durable ; ou bien les banques trouvent plus difficile d'accéder aux marchés financiers internationaux qui pourraient soutenir leurs efforts pour obtenir des fonds et intensifier leur impact.

Cette section traite des facteurs observés qui modèlent les pratiques des BPD en matière de prêt et fournit des recommandations, fondées sur les recherches entreprises.

4.1. Conditions internes

Un thème évoqué de manière récurrente tout au long de nos recherches et de nos entretiens est l'importance de l'Agenda 2030 et de ses ODD pour imprégner la culture et les structures de gouvernance au sein des BPD. Entreprendre des réformes structurelles de la gouvernance et de la culture est une exigence indispensable pour que ces institutions passent d'une intention stratégique à un véritable alignement sur l'Agenda 2030 et une vraie mise en œuvre du programme. L'appropriation de cet agenda doit véritablement venir de l'intérieur, du cœur même de la banque. En d'autres termes, il doit devenir une part de son ADN, c'est-à-dire que du sommet à la base – depuis les cadres de haut-niveau jusqu'à ceux qui occupent les postes dédiés à la planification, à l'examen et à l'approbation des crédits – l'Agenda 2030 soit utilisé comme une pierre angulaire de l'action.

Toutefois, catalyser les ajustements internes souhaités n'est pas toujours facile pour les BPD et peut devenir une tâche difficile, en raison du manque de ressources et de capacité et de contraintes en termes de temps, entre autres raisons. Comme mentionné par certaines des personnes interrogées, intégrer le développement durable au sein de leurs structures requiert l'existence d'un engagement audacieux à haut-niveau dans le sens de la mise en œuvre des ODD. Dans le cas contraire, les pratiques habituelles de la banque viendront absorber le moindre effort isolé visant à utiliser l'Agenda 2030 comme cadre pour l'action.

- **Un Conseil d'administration et des employés qualifiés qui sont les porte-drapeaux des ODD et sont déterminés et intéressés à ce que les promesses de l'Agenda 2030 imprègnent la stratégie, les opérations et les engagements externes.** Le comité de direction, le président et les principaux directeurs généraux de la banque devraient

posséder des qualifications— connaissance des domaines relatifs au développement durable et expérience sur ces sujets, par exemple— qui leur permettent d'orienter les décisions dans le sens de l'atteinte d'un développement inclusif, équitable et durable. Ce qui vient d'être décrit servira sans nul doute aux BPD de levier pour encourager la capacité et les moyens en matière de réflexion innovante, en particulier chez les responsables de la gestion et de la direction. Dans une récente étude publiée par le Centre pour le développement mondial (Centre for Global Development-CGDev) (Morris, 2018b), les membres de l'IDFC ont indiqué qu'au sein de certaines IFD, les ODD sont perçus davantage comme un obstacle au financement que comme un objectif central de leurs activités, ce qui a été confirmé par certaines des banques contactées. Par conséquent, il reste encore un long chemin à parcourir pour que les BPD assurent un soutien à haut-niveau des objectifs et donc encouragent un véritable alignement de leurs institutions sur l'Agenda 2030. Les Principes pour une banque responsable (Principles for Responsible Banking) mis au point par l'UNEP-FI pour les banques privées pourraient également être pertinents pour les BPD. Il s'agit d'un cadre offrant des orientations concrètes pour les banques, visant à s'assurer que les stratégies et pratiques des banques signataires s'alignent sur la vision intégrée dans les ODD et l'Accord de Paris sur le climat.

- **Renforcer les structures de gouvernance existantes et la restructuration interne en mettant l'accent sur les ODD.** Les BPD devraient engager des discussions internes afin d'identifier les lacunes à combler en termes de gouvernance, en vue de leurs efforts d'alignement sur l'Agenda 2030, afin d'établir si : i) elles ont besoin de créer de nouveaux postes ; ii) de nouveaux comités ou services ; iii) ou peut-être de nouvelles équipes spécialisées qui renforcent la prise de décision aux différents niveaux managériaux et opérationnels. À cet égard, les entretiens conduits et les recherches accomplies montrent que certaines BPD consacrent d'importants efforts pour ce qui est d'entreprendre des réformes internes significatives dans le but de mieux intégrer le développement durable au sein de leurs structures. La notion de capacité et d'alignement nécessaires pour effectivement changer la donne dans ce processus de mise en œuvre des ODD implique également de faire monter à bord l'ensemble des différents secteurs – planification, évaluation des risques, opérations, services financiers, IT – en assignant des rôles et des responsabilités claires au sein du personnel. Ce qui précède constituera une étape positive pour atteindre l'élaboration de pipelines de projets techniquement solides et bancables qui se concentrent sur les secteurs transversaux alignés sur l'Agenda 2030 et l'obtention d'une évaluation plus holistique du portefeuille dans son entier tout au long du cycle de l'investissement.

ENCADRÉ 1. STRUCTURES DE GOUVERNANCE EN LIEN AVEC LES ODD OBSERVÉES AU SEIN DES BPD

- Poste de Directeur chargé de la durabilité
- Comités environnementaux/Département Inclusion & Durabilité rattachés au bureau du Président
- Structures de gouvernance Impact & ESG
- Divisions spécialisées (énergie, neutralité carbone, droits humains, égalité entre les sexes et diversité)
- Service de planification axé sur les ODD
- Spécialistes du développement durable décentralisés dans chaque agence de la banque, les départements centraux et les secteurs d'activité principaux.

- **Développer la culture du développement durable auprès des employés.** Les BPD doivent avoir les capacités et les compétences internes appropriées pour intensifier l'action transformationnelle en faveur des ODD. Pour qu'elles y parviennent efficacement, il est nécessaire que les employés – en particulier les personnes travaillant sur la conception, l'approbation, le suivi et l'évaluation des investissements – disposent d'une formation et d'un accès à l'information suffisants pour être en mesure de prendre en compte les ODD dans leur prise de décision et leur analyse tout au long de chaque étape du processus d'investissement. Intégrer une culture du développement durable signifie bien plus que d'informer les employés sur ce que sont les ODD ou sur le nombre de cibles qui leur sont rattachées – questions sur lesquelles les BPD ont principalement axé leurs efforts pédagogiques. Cela implique d'encourager une réflexion critique et innovante qui va au-delà du fait d'envisager les enjeux de durabilité comme le composant/risque environnemental des investissements et qui fournira au personnel les outils nécessaires pour capitaliser sur la nature interconnectée de l'Agenda 2030. Enfin, dans le cadre de leurs intentions en faveur d'une expansion de la culture du développement durable, les BPD devraient mettre en place des mesures d'incitation pour que les membres du conseil d'administration, les cadres et les membres du personnel agissent en fonction des ODD et des objectifs de l'Agenda 2030. L'une des BRD a mentionné dans son entretien qu'elle a réussi à lier les performances du personnel à sa stratégie en matière d'ODD et que cela a donné un but à ses employés pour contribuer à l'accomplissement de cette stratégie. Cette pratique sera utile pour que les BPD investissent dans des secteurs liés aux ODD stratégiques ou mal desservis et évitent de pencher vers des projets plus traditionnels au sein de leurs domaines d'intérêt, au moment d'évaluer les opportunités d'investissement.

4.2. Conditions externes

4.2.1. Politiques publiques et contexte national

Permettre aux BPD de prendre plus de risques et d'être contracycliques en temps de crise.

L'instabilité politique et la vulnérabilité économique ont toujours été considérées comme un obstacle à l'efficacité en matière de développement économique. Ceci s'applique également au développement social et environnemental. Les pays au niveau mondial et les gouvernements aux niveaux national et local doivent créer un environnement financier, économique et politique qui permettra aux BPD de prendre plus de risques et d'être contracycliques en temps de crise.

De nombreux pays ne seront pas en mesure d'assurer le remboursement de leur dette, de combattre la pandémie et d'investir dans la relance. Les arrêts frappant soudainement l'économie entraînent la destruction de la capacité de production et de l'emploi, la réduction des recettes de nombreuses entreprises et même la faillite pour certaines d'entre elles. Parmi les réponses apportées par les gouvernements au choc économique figure l'accroissement de leur soutien aux BPD, afin de jouer un rôle contracyclique et d'alléger les contraintes concernant les financements et les liquidités. Les BPD ont la capacité d'adapter leur rôle au changement affectant les besoins de développement aux différentes étapes du développement. Ainsi, les BPD ne sont pas seulement mieux adaptées pour effectuer des prêts contracycliques durant une crise, mais elles sont également particulièrement aptes à relancer la croissance après une crise (Brei & Schclarek, 2018).

Les BPD ont accordé des crédits à court et à long terme à des clients existants et à de nouveaux clients qui rencontraient des difficultés pour refinancer leur dette et obtenir de nouvelles lignes de crédit. Par ailleurs, en réaffectant massivement les ressources financières et en mettant en place des mesures d'assouplissement, les BPD ont apporté leur soutien aux secteurs les plus touchés et contribué au maintien des emplois²⁴, comme l'a montré l'exemple du Pérou (COFIDE), de la Colombie (Bancoldex, Finagro) ou du Brésil (BNDES).

Avec le soutien de leur gouvernement, les BPD nationales peuvent agir comme le « bras financier » de nombreux pays, en faisant usage d'une gamme complète d'instruments, notamment le moratoire et le rééchelonnement des obligations de prêt existantes, les prêts de fonds de roulement et les polices d'assurance de portefeuille.

Envoyer les bons « signaux ODD » pour les investissements

Il est important de rappeler que l'Agenda 2030 et ses ODD sont une question de politiques publiques. Les BPD ont un rôle moteur à jouer mais ne peuvent pas réussir toutes seules dans la mesure où elles travaillent généralement selon les priorités établies par

les gouvernements. Elles dépendent souvent de l'orientation et des priorités établies par leurs gouvernements ou autorités locales. Leurs actions doivent être soutenues par un contexte clair. Pour être véritablement efficaces dans leurs efforts d'alignement sur les ODD et de financement de ces objectifs, il faut que les BPD interviennent dans les contextes nationaux et régionaux avec des priorités liées aux ODD qui soient clarifiées et identifiées. Dans certains cas, il semble que la BPD est plus avancée dans son alignement sur l'Agenda 2030 que le gouvernement national ou les autorités locales. En particulier lorsque considérer la réalisation de l'Agenda 2030 comme un projet global/national n'est peut-être pas la priorité de certaines autorités.

Toutefois, en 2019, afin que les objectifs mondiaux soient atteints en 2030, le RMDD a souligné que l'urgence d'accomplir la transition en direction d'un développement décarboné et durable à long-terme qui maximise les impacts humains positifs, rende égales les opportunités entre les groupes sociaux et entre femmes et hommes, et minimise la dégradation environnementale est une question essentielle. Pour y parvenir et réaliser cette transformation, le changement des volumes et des modes d'investissement – public et privé – sera déterminant.

Un financement approprié de l'Agenda 2030 devrait impliquer la mise en place de politiques et de réglementations qui envoient les bons signaux pour catalyser les comportements et investissements souhaités. Façonner des réponses politiques efficaces demande de comprendre les interconnexions systémiques plus profondes qui existent entre les objectifs et les cibles mais, principalement, d'évaluer la façon dont elles se déploient au niveau national/local.

Mettre en place un environnement d'investissement « pro-ODD » est essentiel. À cet égard, le RMDD a recommandé que les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé travaillent à encourager un investissement qui soit plus fortement aligné sur des trajectoires de durabilité à plus long terme et à faciliter les désinvestissements pour ce qui concerne les trajectoires qui sont moins durables. Les BPD peuvent constituer une part importante de cette transformation et agir comme un moteur de cette évolution. Toutefois, les BPD sont souvent évaluées et mesurées au moyen des mêmes normes que celles employées pour les banques commerciales ou les institutions financières conventionnelles. Par conséquent, des incitations réglementaires conçues sur mesure pour leur nature spécifique sont indispensables pour que les BPD disposent d'une plus grande marge d'action.

Financer des stratégies de développement durable

Il existe un manque évident de stratégies nationales de financement pour la réalisation de l'Agenda 2030. Bien que certains pays aient établi des cadres politiques pour la mise en œuvre des ODD, tel que cela s'observe avec les Examens nationaux volontaires (ENV) (Voluntary National Reviews - VNR), seuls quelques-uns ont présenté un plan de financement associé. Par conséquent, cet effort s'avère insuffisant, étant donné l'ensemble complexe et ambitieux de transformations nécessaires pour mener à bien l'Agenda 2030 : une politique globale qui fournit des remarques générales sur les objectifs du pays sans

²⁴ <https://www.idfc.org/idfc-response-to-covid-19-crisis/>

s'appuyer sur des allocations budgétaires ou sur un plan de financement restera à l'état de simple intention, plutôt que de devenir un vecteur de changement.

Dans l'Agenda d'action d'Addis-Abeba comme dans l'Agenda 2030, les Etats membres sont convenus que « *l'action s'articulera autour de stratégies de développement durable cohérentes, pilotées par les pays et s'inscrivant dans des cadres de financement nationaux intégrés (CFNI)* ». Opérationnaliser les CFNI constitue une option pour encourager des investissements publics et privés qui soient véritablement alignés sur les ODD.

Selon le Rapport des Nations unies sur le financement du développement durable (Report on Financing for Sustainable Development, 2019, 2020), les CFNI pourraient considérer la gamme complète de sources de financement et de moyens de mise en œuvre non financiers dont disposent les pays et par conséquent aider à définir des stratégies de financement qui soient fondées sur le contexte et les risques spécifiques du pays et qui relieront les politiques de financement et les politiques connexes aux objectifs à long-terme de manière plus explicite ; en résumé, un schéma directeur à propos des ressources nécessaires et des endroits où les investir.

Ces outils de planification puissants, encore négligés par les pays, peuvent sans aucun doute aider à surmonter nombre des obstacles existants concernant le financement du développement durable. Une fois que les pays sauront ce qui doit être financé – tel que cela aura été énoncé dans leur stratégie de développement durable – les CFNI définiront comment ce plan devrait être financé et mis en œuvre.

Un tel processus permettra aux parties prenantes et aux acteurs financiers, en particulier les BPD, concernés aux niveaux local, national et global de cibler leurs efforts d'investissement en sachant avec la clarté nécessaire où leurs fonds pourraient fournir des résultats efficaces. Cela clarifiera également le rôle de premier plan joué par les BPD dans le soutien à l'investissement en faveur des ODD et au financement de ces objectifs au sein d'un pays et identifiera les endroits où les BPD peuvent faire une vraie différence. Les BPD seront dans une meilleure position et un meilleur scénario pour prendre plus de risques et devenir de fortes catalysatrices du financement des ODD.

Dans la période post-crise, une telle planification pourrait s'avérer particulièrement utile pour gérer l'aide d'urgence, la séquence d'investissements et d'actions nécessaire à la relance économique et à la transformation structurelle à long terme, et pour éviter les situations de blocage et les dépendances de chemin où les investissements de relance à court-terme nuiraient aux objectifs à long terme en relation avec la réduction des inégalités ou la protection de l'environnement, et aggraveraient même les vulnérabilités.

4.2.2. Marché privé et agences de notation de crédit

Les BPD peuvent jouer le rôle de mobilisatrices de capitaux et contribuer activement à la mise en œuvre et au financement des ODD. Dans la troisième section de cette étude, nous avons exposé différentes façons innovantes que les BPD mettent en place pour accroître les financements destinés à des projets

liés aux ODD en qualité de co-investisseuses. La valeur ajoutée qui attire les investisseurs privés provient de la possibilité de partager les risques et, entre autres raisons, du partage de connaissances à propos des besoins locaux en matière de développement. Néanmoins, s'appuyer sur des emprunts contractés sur le marché international des capitaux continue d'être le *modus operandi* traditionnel pour obtenir plus de ressources financières (CNUCED, 2018). Les BPD ont accès aux marchés internationaux avec des taux d'intérêts plus bas que les institutions privées, une situation qui s'explique parfois par les garanties souveraines fournies par les gouvernements.

Toutefois, l'accès aux marchés internationaux de capitaux peut être coûteux et difficile pour certaines BPD, en particulier les BND ou les banques de développement infrarégionales. En Amérique latine, selon la BID (Entretiens avec les auteurs, 2020), les marchés des capitaux sont limités et encore sous-développés, à l'exception de ceux du Brésil et du Mexique. Il en va de même pour l'Afrique où, selon les mots d'un responsable de banque, ces marchés sont encore faiblement développés. Dans les économies développées, mobiliser des capitaux sur les marchés internationaux peut être plus facile que dans les économies à revenu intermédiaire et les économies à faible revenu ; cela est en partie dû à la force des marchés, au bon fonctionnement de leurs systèmes bancaires, ainsi qu'à des variables macroéconomiques nationales robustes, telles que l'inflation ou les taux de change.

Par ailleurs, les économies avancées sont soutenues par des garanties publiques avec une meilleure qualification de la part des agences de notation de crédit que les économies à faibles revenus, ce qui leur permet d'avoir une solvabilité élevée dans la mesure où les marchés des capitaux sont rassurés quant à leur capacité de rendement financier.

Les agences de notation de crédit ont sans nul doute un impact sur la manière dont les BPD prennent des décisions concernant où investir et que financer. « On nous dit d'être prudents sur les marchés fragiles alors, comment pouvons-nous investir dans les pays moins bien notés ? » (Entretiens avec les auteurs, 2020). Par conséquent, les agences de notation de crédit pourraient non seulement représenter un obstacle au fait que les BPD soient moins réfractaires au risque et investissent dans les domaines et régions où les besoins sont les plus criants, mais également affecter leur capacité à collecter des fonds supplémentaires, dans la mesure où les investisseurs baseront leurs décisions sur les notations existantes. Au bout du compte, les BPD finissent par être conservatrices et pro-cycliques.

Prenant en compte le fait que les conditions du marché et les notes données par les agences de notation de crédit pourraient avoir un impact important sur la contribution des BPD à la mise en œuvre des ODD, les futures recherches pourraient se concentrer sur la manière dont ces institutions devraient considérer l'impact comme un retour sur investissement. Au cours des entretiens a émergé l'idée de la création d'une cote de crédit ODD qui constituerait une étape majeure pour soutenir le travail mené par les BPD et les IFD en permettant aux acteurs financiers d'inclure dans les questions relatives à leur investissement des critères liés aux ODD, et d'aller ainsi au-delà des simples évaluations du marché.

5. RECOMMANDATIONS

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies consacré au point annuel sur les Objectifs de développement durable²⁵, « ce qui a commencé comme une crise sanitaire s'est rapidement transformé en la pire crise humaine et économique de notre temps ». Si la pandémie actuelle de Covid-19 a exacerbé les difficultés concernant la réalisation de l'Agenda 2030, elle appelle également à mener des actions plus audacieuses et décisives pour mettre en place les transformations sociales, économiques et environnementales nécessaires pour que les communautés se redressent et prospèrent. Tous les acteurs devraient prendre des mesures dans cette direction et, dans ce contexte, les BPD disposent de certains avantages leur permettant de se positionner à l'avant-garde de ce mouvement.

Comme cela a été exposé dans la section 2, en émettant des titres de créance sur les marchés des capitaux, les BPD sont en mesure de mobiliser des ressources, ce qui, ensuite, peut leur permettre de consentir plus de prêts – le principal instrument utilisé par les BPD pour favoriser le développement durable. En proportion des avoirs des actionnaires, le ratio de prêts en circulation pour l'échantillon de BND se situe à près de 5.1, ce qui signifie que pour chaque dollar de fonds propres, ce groupe de banques a accordé 5.1 dollars en prêts. Bien qu'étant plus élevée en comparaison avec celle des BMD, cette moyenne est plus faible en comparaison avec celle des banques bilatérales sélectionnées, et selon la littérature bien en deçà de celle de la plupart des banques commerciales. Certaines BND ont de faibles niveaux d'effet de levier avec des ratios gearing prêts/fonds propres proches de 2, ce qui montre que plusieurs BND adoptent une approche conservatrice en matière d'adéquation des fonds propres. En outre, au cours de la dernière décennie, un nombre remarquable de BND (d'après notre échantillon) ont réduit ou gardé inchangés les prêts déboursés par rapport aux avoirs de leurs actionnaires et demeurent toujours à des niveaux très conservateurs, tandis que seul un petit groupe de banques a amélioré ce ratio.

En liaison avec leur appétit pour l'effet de levier, nous avons aussi fourni un aperçu des différentes pratiques existantes observées que les BPD – de différentes tailles et situées en différents lieux – mettent en place au sein de leurs structures afin de s'aligner sur l'Agenda 2030. A titre de remarque générale, il est important de souligner que la plupart des BPD sont intéressées par l'idée de prendre les mesures nécessaires pour intégrer les priorités en matière d'ODD dans leurs stratégies et opérations et désireuses de le faire. Toutefois, les initiatives en matière de stratégie comme d'opérations se trouvent à des stades précoces d'alignement.

Dans certains cas, nous nous sommes aperçus que les banques contribuent en effet au développement durable au moyen de leurs instruments financiers et non-financiers, mais

qu'elles n'ont pas systématisé ces actions disséminées dans leurs portefeuilles, de sorte que la puissance et la visibilité de l'impact potentiel de leurs actions sont perdues. Dans certaines autres situations, nous avons observé que les BPD ont déjà pris la décision soit de modifier leurs stratégies, mettre à jour leurs politiques en matière de développement durable, introduire de nouveaux processus et approches au sein de leurs opérations, soit de mettre davantage l'accent sur leurs rôles de conseil, de mobilisation et de catalysation pour accélérer l'impact sur les ODD. Mais, une fois de plus, il manque encore aux efforts entrepris, bien qu'ils soient très importants et dans certains cas novateurs, une cohérence globale qui puisse véritablement amener les BPD au niveau requis d'alignement pour contribuer de manière décisive à la mise en œuvre et au financement des ODD. Les pratiques novatrices existantes constituent néanmoins une très bonne base de dialogue et elles inspirent toutes les BPD pour qu'elles poussent leur alignement sur l'Agenda 2030 vers une phase plus ambitieuse.

Passer d'une intention stratégique à une réelle appropriation de l'Agenda 2030 et de ses promesses implique de comprendre que sa véritable nature repose sur un objectif interconnecté et transversal. Il ne s'agit pas simplement d'ajuster à la marge les stratégies et les processus ou de classer les efforts actuels selon les 17 objectifs. Il s'agit d'entreprendre des transformations structurelles afin de véritablement contribuer à la réalisation des ODD et passer des déclarations de haut-niveau à des actions concrètes en matière d'intégration.

En termes de propositions pour renforcer les efforts actuels en matière d'alignement, nous fournissons quelques recommandations ainsi qu'un tableau qui englobe les principales pratiques que les BPD devraient adopter pour agir conformément à l'Agenda 2030 et à ses ODD :

- **Définir des mandats cohérents, des stratégies, des politiques et des cibles claires** qui guident leurs interventions et investissements en fonction des priorités relatives aux ODD. Des stratégies ODD précises devraient se concentrer non seulement sur la catégorisation des projets en cours par ODD individuel, mais aussi sur l'identification de points d'entrée transformationnels transversaux – tels que ceux proposés par le RMDD (Groupe indépendant de scientifiques nommés par le Secrétaire général, 2019). Les stratégies des banques de développement devraient conduire à une intégration totale, exhaustive et systémique des ODD en faisant de ces derniers le principal objectif de leurs activités.
- **Théorie du changement pour le développement durable.** Les BPD devraient concevoir une théorie du changement plausible qui définisse clairement la manière dont elles se voient contribuer au développement durable par le biais de leurs services financiers et non-financiers. Par ailleurs, la théorie du changement devrait identifier où la banque peut avoir le plus d'impact en termes de contribution aux ODD et définir les stratégies, outils et cibles qu'elle mettra en place à cette fin.

²⁵ *The Sustainable Development Goals Report 2020*: <https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020.pdf>

- **Renforcer les incitations, la capacité et la culture ODD.** Il est indispensable de compter sur une participation et un engagement permanents de la part du personnel, mais plus important encore, de la part de ceux qui occupent des postes de haut-niveau à l'image du Président directeur général, des directeurs exécutifs et du comité de direction. Il est également primordial de mettre sur pied une équipe spécialisée, dédiée, d'experts en durabilité (que ce soit par le biais d'un nouveau secteur, par ex. un département consacré aux efforts en matière de durabilité, ou par un déploiement dans l'ensemble de la banque) dotée d'un leadership fort et de rôles et responsabilités claires, pour faciliter le financement durable et la mise en œuvre des ODD à travers toutes les fonctions de la banque.
- **Gouvernance et gestion solides en ce qui concerne les ODD.** Inclure de manière formelle des **critères en matière de durabilité** dans le mandat ou la charte pour les comités de nomination, de rémunération et d'audit du conseil d'administration ou créer un comité du conseil dédié qui se concentre sur les questions de la durabilité et des activités bancaires responsables. Prendre des mesures en vue de l'application de ces réformes peut accroître la capacité de la banque à contribuer activement à la mise en œuvre des ODD.
- **Réexaminer, mettre à jour et renforcer régulièrement les mandats des BPD.** De manière générale, les BPD contactées estiment que leur mandat actuel est suffisamment large – même celles qui possèdent des mandats liés à un secteur particulier – pour procéder à l'intégration des ODD et n'ont pas le sentiment que cela soit une entrave à l'action. Toutefois, il serait approprié de réexaminer si leurs mandats, ainsi que leurs déclarations d'intention, servent de balises efficaces pour ce qui est de la mise en œuvre et du financement des ODD. Les mandats devraient être clairs, alignés sur les politiques publiques concernant les segments ou secteurs économiques vers lesquels les interventions sont ciblées et suffisamment flexibles pour s'adapter à des conditions de marché changeantes.
- **Des engagements plus forts en faveur d'un suivi et d'une évaluation approfondis au niveau du projet et sur une base agrégée – au niveau du portefeuille.** Bien que les BPD aient souligné dans la plupart des entretiens que l'évaluation d'impact peut être très coûteuse – en termes de recueil de données, de recours à des employés spécialisés, etc. – et difficile en raison des interactions et des arbitrages entre les ODD, il est crucial d'avoir une solide méthodologie en place. L'impact sur les ODD devrait être évalué durant la totalité du processus du projet (ex-ante et ex-post) et devrait être capable de mesurer combien les divers flux contribuent réellement au développement durable. Par ailleurs, avoir une évaluation du portefeuille dote la banque d'une approche cohérente qui prendra en compte la complémentarité entre ses projets et les synergies existant entre eux.
- **Cesser de se considérer uniquement comme des fournisseurs de financements et embrasser les rôles de catalyseurs et de mobilisateurs.** Comme vu dans la section consacrée à l'engagement externe, les BPD peuvent connaître un impact exponentiel de leurs investissements si elles entrent en partenariat avec des parties prenantes clés et font usage des autres instruments/rôles à leur disposition, en plus des capacités de prêt. Prendre part à des « activités externes liées aux ODD » servira à catalyser les transformations nécessaires. Ce qui précède inclut : i) la mise en place d'initiatives pour aider les gouvernements à élaborer les bonnes politiques et à traduire les ODD en politiques, programmes, et projets au niveau du pays qui soient constructifs ; ii) la pré-affectation de fonds pour fournir une assistance technique et un soutien fort aux premières étapes de la préparation du projet ; iii) la mise à profit d'une position de partenaire de choix auprès des partenaires intermédiaires et des partenaires ayant été attirés par le projet, y compris au moyen de stratégies de partage des risques et de cofinancement.
- **Harmoniser les concepts et méthodologies dans l'ensemble des BPD.** Bien qu'il n'existe pas de « banque-type » dans la mesure où les circonstances politiques, sociales et économiques sont uniques dans chaque pays – une certaine pratique en cours dans un pays peut être nuisible dans un autre contexte – il est nécessaire que le réseau international de banques de développement harmonise ses pratiques et conçoive des normes et des règles communes quant à la manière dont elles s'alignent sur les ODD. Il existe diverses formes et méthodologies en matière d'alignement, qui produisent des résultats différents. Concevoir un cadre sur la manière dont est comprise la notion d'alignement ainsi qu'une méthodologie commune rendrait plus facile le soutien que les BPD apportent à la réalisation des ODD. Dans cette recommandation, le rôle des associations et réseaux de banques de développement tels que l'IDFC est grandement pertinent. Leurs conseils et soutien en tant que plateformes de discussion commune permet aux BPD de recevoir des enseignements dispensés par leurs pairs et d'engager des consultations sur la manière d'harmoniser leurs pratiques.
- **Echanger sur la question des meilleures pratiques et actions menées en faveur de l'alignement sur les ODD avec les acteurs du secteur privé.** Les BPD devraient engager de manière active des discussions sur les difficultés rencontrées et les meilleures pratiques avec d'autres organisations internationales, des banques commerciales, des investisseurs privés et des entreprises qui participent à des initiatives en matière d'investissement durable et d'alignement sur les ODD, telles que l'initiative Investisseurs mondiaux pour le développement durable (Global Investors for Sustainable Development), le Lab de financement des ODD de l'OCDE, l'Impact Management Project (IMP), le Soutien public total au développement durable (TOSSD)

ou les Principes pour une activité bancaire responsable (Principles for Responsible Banking) de l'UNEPFI. Les définitions, cadres et méthodologies débattus dans le contexte de ces initiatives, même s'ils s'adressent aux acteurs privés, peuvent aussi fournir des outils aux BPD pour qu'elles s'alignent sur les ODD et intensifient l'action transformationnelle en faveur du développement durable, tout comme les pratiques innovantes des BPD peuvent être également des sources d'inspiration pour les acteurs privés ou leur servir de guide dans leurs actions.

- **Accroître les capacités d'octroi de prêts.** Plusieurs BND adoptant des pratiques très conservatrices en matière de prêt, ces institutions seraient confrontées à un problème de marge restante pour mobiliser de nouvelles ressources et augmenter le montant de prêts accordés. Maximiser les capacités d'octroi de prêts des BPD est une priorité qui, ensuite, demande de prêter attention à de nouvelles manières d'accroître cette marge d'action en matière de prêts. Ceci permettrait aux BPD de jouer un rôle cyclique sans risquer de subir une baisse de notation de crédit. Bien qu'une augmentation de capital puisse se révéler difficile d'un point de vue politique et fiscal, les BPD disposent d'une base de capital limitée et nombre d'entre elles doivent être clairement pourvues en capitaux. Cela améliorerait la capacité des BPD à utiliser le capital social pour mobiliser plus d'argent et augmenter les prêts consentis. Ces nouvelles injections de capital porteraient leurs fruits dans les banques qui ont déjà intensifié l'octroi de prêts en faveur du développement et qui ont donc des ratios gearing supérieurs à la moyenne. En outre, il est encore possible de maximiser les bilans des BPD par le biais d'outils financiers couramment utilisés par les banques commerciales, tels que les titrisations, les assurances, la création de fonds d'investissement séparés et la répartition des risques.
- **Un appui et un soutien politiques de la part des gouvernements, des actionnaires et des parties prenantes internationales** (donateurs, BMD, ONG, *think-thanks* et bien entendu communauté universitaire et scientifique). Bien que le potentiel existe bien, et que, comme nous l'avons décrit, de nombreuses BPD mettent actuellement en œuvre des efforts concrets pour aligner leurs portefeuilles ou leurs stratégies sur l'Agenda 2030, la vérité est qu'elles ne peuvent réussir seules. Il est nécessaire que leurs actions soient défendues par une politique nationale claire en matière d'ODD – qui soit pensée au moyen d'un Cadre de financement national intégré (CFNI)²⁶ par exemple – et par des réglementations taillées sur mesure qui les traitent comme ce qu'elles sont : des institutions financières publiques

œuvrant à soutenir une croissance sociale, économique et environnementale durable dans les pays et les régions.

- **Les agences de notation de crédit comme catalyseurs du financement du développement durable.** Accéder aux marchés des capitaux implique de suivre des normes propres au secteur privé et de subir le processus d'examen des agences de notation de crédit, ce qui dans la plupart des cas réduit l'appétit des BPD pour la prise de risques et l'investissement dans des contextes pauvres/fragiles. Par conséquent, il serait intéressant pour les discussions et recherches futures de réfléchir à la manière dont ces institutions pourraient et devraient contribuer à faciliter l'investissement dans les contextes fragiles – les plus démunis concernant toutes les dimensions du développement durable.
- **Utiliser des intermédiaires financiers privés comme vecteurs d'investissement peut être une arme à double-tranchant :** les services bancaires privés ne poursuivent pas les mêmes objectifs louables et ils sont mus par d'autres intérêts. Il sera donc nécessaire que les BPD accomplissent des efforts supplémentaires pour non seulement internaliser les ODD dans leurs propres entités, mais aussi pour trouver des mécanismes capables de venir « imprégner » ces acteurs privés qui sont parfois responsables du décaissement de leurs ressources. Sur un premier plan, les BPD de deuxième niveau devraient être plus proactives dans leurs relations avec leurs intermédiaires, : i) elles devraient appeler l'attention sur les concepts clés du développement durable, en se montrant claires au sujet des priorités et des objectifs de la banque à cet égard ; ii) et assurer un suivi pour s'assurer qu'elles n'écartent pas des projets qui pourraient être stratégiques, simplement pour des raisons d'utilité financière. Sur un deuxième plan, il faudrait penser à créer des réglementations qui éliminent les coûts d'intermédiation que le secteur financier fait peser sur les banques de deuxième niveau. Peut-être serait-il intéressant d'imposer des quotas minimums pour la mobilisation de ressources orientées vers le développement durable qui soient exempts de frais.

²⁶ Nations unies, Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, Financing for Sustainable Development Report 2020. (New York: United Nations, 2020), disponible à l'adresse : <https://developmentfinance.un.org/fsdr2020>

TABLEAU 3. Pratiques internes et externes potentielles pour l'alignement des BPD avec l'Agenda 2030

	Alignement systémique sur les ODD	Maximiser les synergies et réduire les arbitrages	Evaluation de l'impact en matière d'ODD	Intensifier les financements/Mobiliser des ressources en faveur des ODD	Ne laisser personne de côté
Niveau stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre ODD fondé sur des dimensions systémiques et transversales • Engagements en faveur de la mission des ODD • Gouvernance en faveur des ODD et culture ODD audacieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Théorie du changement pour les ODD comme pierre angulaire de la structuration du pipeline et de la gestion du portefeuille 	<ul style="list-style-type: none"> • Ancrer une approche basée sur l'impact en matière de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des objectifs d'effet de levier annuels à atteindre qui soient liés à la stratégie d'impact de la banque en matière de théorie du changement pour les ODD • Faire des partenariats une stratégie de valeur partagée en faveur du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Critères d'éligibilité géospatiale dans les lignes de crédit ou le portefeuille pour cibler les bénéficiaires finaux dans les groupes de populations vulnérables
Niveau opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Listes d'exclusion solides au profit du développement durable • Cadres de performance thématiques (à savoir, droits humains, changement climatique, égalité entre les sexes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence générale du portefeuille en ce qui concerne les ODD • Criblage proactif pour capitaliser sur les synergies avec les ODD 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi généralisé de l'impact en faveur des ODD • Indicateurs qualitatifs fondés sur les résultats concernant les ODD 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter le potentiel des instruments financiers innovants (garanties, capital-risque, obligations étiquetées) • Cadres d'émission obligatoire ODD • Faire évoluer les mentalités pour passer des « investissements sans risques » aux « investissements impactants » 	<ul style="list-style-type: none"> • Préaffecter des fonds pour le soutien à la préparation des projets • Accroître les services non financiers dans toutes les phases de l'élaboration des projets
Niveau externe	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer comment les profondes interrelations entre les objectifs et les cibles se déploient au niveau national et au niveau local • Appeler à une harmonisation des méthodologies d'alignement sur les ODD entre les banques 	<ul style="list-style-type: none"> • Concilier les besoins à court-terme et les transformations à long-terme en faveur du développement durable • Guider les interactions fondées sur le contexte entre les bénéficiaires, les investisseurs, les domaines sur lesquels l'intérêt est porté et les territoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour d'informations systématique ancré sur les résultats obtenus sur le terrain • Organiser des groupes techniques spécialisés pour une évaluation de première main 	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les rôles de vecteurs et de catalyseurs de financement durable et prendre l'initiative relativement à ces rôles • Mobiliser des alliances fortes pour fournir des solutions systémiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les investissements dans les contextes fragiles • Offrir des conditions préférentielles en matière de crédit aux entrepreneurs et aux start-ups qui axent leur action sur les transformations en faveur du développement durable

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Altieri, K., Trollip, H., Caetano, T., Hughes, A., Merven, B., & Winkler, H. (2015). Pathways to deep decarbonization in South Africa. *SDSN - IDDRI*.

Banque mondiale. (2018). *2017 Survey of National Development Banks*.

Bhattacharya, D., Khan, T., & Salma, U. (2014). A commentary on the final outcome document of the Open Working Group on SDGs. *SAIS Review of International Affairs*, 34(2), 165–177.

BNDES. (2017). Social and environmental performance in the financial sector: Benchmarking of development finance institutions. *BNDES Publication*.

BRDE. (2018). *Relatório de administração e socioambiental 2018*.

Brei, M., & Schclarek, A. (2018). The countercyclical behaviour of National Development Banks of Latin America and the Caribbean. *Oxford University Press. The Future of Development Banks. Edited by Stephany Griffith-Jones and José Antonio Ocampo*.

Carlino, H., Netto, M., Suarez, E., & Vasa, A. (2017). La contribución de la banca pública de desarrollo a los Objetivos de Desarrollo Sostenible en los países de América Latina y el Caribe. *Inter-American Development Bank. Inter-American Development Bank*.

Clark, A., Choi, J., Tonkonogy, B., Micale, V., & Wetherbee, C. (2019). Implementing Alignment with the Paris Agreement: Recommendations for the Members of the International Development Finance Club. *Climate Policy Initiative (CPI)*. <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2019/09/Implementing-alignment-recommendations-for-the-International-Development-Finance-Club-Full-Report.pdf>

CNUCED. (2018). Scaling up finance for the sustainable development goals: Experimenting with Models of Multilateral Development Banking. *United Nations Conference on Trade and Development*.

Cochran, I., & Pauthier, A. (2019). A Framework for Alignment with the Paris Agreement: Why, What and How for Financial Institutions? *I4CE*.

DBSA. (2019a). *2019 Integrated Annual Report Performance Highlights*.

DBSA. (2019b). *2019 Sustainability review*. https://assets.ctfassets.net/f7tuyt85vtoa/4MJVhRWwstldLyyNHt1dFY/93a8af747a3b66089efbbed118f42af7/Sustainability_Review_V11_AW_Digital.pdf

Engen, L., & Prizzon, A. (2018). A guide to multilateral development banks. *Overseas Development Institute*, 1–92. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12274.pdf>

Fernández-Arias, E., Ricardo, H., & Panizza, U. (2019). Smart Development Banks. *IDB Working Paper*.

FMO. (2019). *2019 Annual Report*. <https://doi.org/10.1097/00000446-195509000-00033>

General, S.-G. I. G. of S. appointed by the S. (2019). Global Sustainable Development Report 2019: The Future is Now – Science for Achieving Sustainable Development. In *United Nations*. <https://doi.org/10.1038/s42254-020-0227-z>

Griffith-Jones, S., Attridge, S., & Gouet, M. (2020). Securing climate finance through national development banks. *ODI Publishing*.

Griffith-Jones, S., & Ocampo, J. A. (2018). *The Future of National Development Banks*. *Oxford University Press*.

Hege, E., & Barchiche, D. (2019). Assessment and conditions for success of the 2030 Agenda for Sustainable Development. *IDDRI, Issue Brief N°15/19*.

Hege, E., Barchiche, D., Rochette, J., Chabason, L., & Barthélemy, P. (2019). Initial assessment and conditions for success of the 2030 Agenda for Sustainable Development. *IDDRI, Study N°07/19*.

Humphrey, C. (2017). Six proposals to strengthen the finances of multilateral development banks. *Overseas Development Institute. Working Paper., 509*.

Humphrey, C. (2018). The role of credit rating agencies in shaping multilateral finance: recent developments and policy options. *Inter-Governmental Group of 24. Washington DC: G24*.

Humphrey, C. (2020). All hands on deck - How to scale up multilateral financing to face the Covid-19 crisis. *Overseas Development Institute*.

IDFC. (2019). *Green Finance Mapping Report 2019*.

Johnson, O., Muhoza, C., Osano, P., & Kartha, S. (2017). Catalysing investment in sustainable energy infrastructure in Africa: Overcoming financial and non-financial constraints. *SEI Working Paper*.

Koehler, G. (2016). Assessing the SDGs from the standpoint of ecosocial policy: Using the SDGs subversively. *Journal of International and Comparative Social Policy*, 32(2), 149–164.

Korosi, C. (2015). Négocier un avenir commun : ce que nous ont appris les Objectifs de développement durable. *Regards Sur La Terre 2015*.

Luna-Martinez, J., & Vicente, C. L. (2012). Global Survey of Development Banks. *Policy Research Working Paper. World Bank., 5969*.

Maltais, A., & Björn, N. (2020). Understanding the Role of Green Bonds in Advancing Sustainability. *Journal of Sustainable Finance & Investment*, 1–20.

Martinez, C., & Mueller, M. (2015). The SDGs: opportunities for conservation. *Environmental Policy and Law*, 45.

Mazzucato, M. (2015). Building the Entrepreneurial State: A New Framework for Envisioning and Evaluating a Mission-Oriented Public Sector. *SSRN Electronic Journal*.

Mazzucato, M., & Penna, C. C. . (2016). Beyond Market Failures: The Market Creating and Shaping Roles of State Investment Banks. *Journal of Economic Policy Reform*, 19(4), 305–326.

Morris, S. (2018a). Rising to the SDG Challenge: The Unique Contribution of the International Development Finance Club. *Center for Global Development*. <https://www.idfc.org/Who-We-Are/who-we->

Morris, S. (2018b). The International Development Finance Club and the Sustainable Development Goals: Impacts, Opportunities and Challenges. *Center for Global Development*.

Moslener, U., Thiemann, M., & Volberding, P. (2018). National Development Banks as Active Financiers: The Case of KfW. *Oxford University Press. The Future of Development Banks*. Edited by Stephany Griffith-Jones and José Antonio Ocampo.

Nations unies. (2020). *Sustainable Development Goals Report*.

OCDE. (2018). Development Co-operation Report 2018: Joining Forces to Leave No One Behind. *OECD Publishing*.

OCDE. (2019a). *Aligning Development Co-operation and Climate Action: The Only Way Forward*.

OCDE. (2019b). *Biodiversity: Finance and the Economic and Business Case for Action, report prepared for the G7 Environment Ministers' Meeting*.

OECD, UN-Environment, & WBG. (2018). The Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructure. *OECD Publications*.

OECD, UN-Environment, & WBG. (2019). Scaling up climate-compatible infrastructure: Insights from national development banks in Brazil and South Africa. *OECD Environment Policy Papers. Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructure*, 18.

Olloqui, F. de, Chrisney, M., Gómez Lorenzo, J. J., Maffioli, Alessandro Monge-González, R., Netto, M., Nieder, F., Palma, C., & Rodríguez, C. M. (2013). Public Development Banks: Toward a New Paradigm? *Inter-American Development Bank*.

Rain Forest Action Network, BankTrack, International Indigenous Environmental Network, Change, N. O., Finance, R., & Club, S. (2020). *Fossil Fuel Finance Report*.

Riaño, M., & Barchiche, D. (2020). Financing the 2030 Agenda for Sustainable Development: prerequisites, and opportunities for the post-Covid-19 crisis. *IDDRI, Issue Brief N°03/20*.

Sedemund, J., Crishna Morgado, N., Lasfargues, B., & Taskin, O. (2018). Financing Climate Futures: The role of National Development Banks in Brazil and South Africa. *OECD Case Study*. <http://www.oecd.org/environment/environment-development/Financing-Climate-Futures-NDB-Brazil-South-Africa.pdf>

Settimo, R. (2017). Towards a more efficient use of multilateral development. *Banca D'Italia*, 393.

Smallridge, D., Becker, M., Henderson, J., & Sider, M. (2019). Build or Renovate? The decision to establish a new Green Bank, or "green" an existing National Development Bank. *Inter-American Development Bank, May*, Edited by Maria Netto, Enrique Nieto and Alexander. https://www.greenfinancelac.org/wp-content/uploads/2019/05/Paper_establishing-a-Green-Bank-or-Greening-of-Existing-Bank_vertical_vs4_web.pdf

Spratt, S., & Griffith-Jones, S. (2013). Mobilising Investment for Inclusive Green Growth in Low-Income Countries. *Published by GIZ*.

Stevens, C., & Kanie, N. (2016). The transformative potential of the sustainable development goals (SDGs). *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*.

Studart, R., & Gallagher, K. (2016). Infrastructure for Sustainable Development: The Role of National Development Banks. *Global Economic Governance Initiative Policy Brief 007*.

TDB. (2019). *Annual Report and Financial Statements 2018* (Issue December). https://www.rtda.gov.rw/fileadmin/templates/publications/RWANDA_Annual_Report_2018-2019_SHARING.pdf,

Thorne, J., & du Toit, C. (2009). A macro-framework for successful development banks. *Development Southern Africa*, 26(5), 677–694. <https://doi.org/10.1080/03768350903303183>

Thwing Eastman, M., Horrocks, P., Singh, T., & Kumar, N. (2018). *Institutional Investing for the SDGs: A Joint Discussion Paper from MSCI and the OECD*.

Xu, J., Ren, X., & Wu, X. (2019). Mapping Development Finance Institutions Worldwide: Definitions, Rationales, and Varieties. *Peking University, Institute of New Structural Economics*.

ANNEXES

Annexe A : Échantillon de BPD examinées dans la Section 2

Abbréviation du nom de la banque	Nom anglais/en français	Nom en langue originale	Pays/Région
AMÉRIQUE			
Bancoldex	The Bank of Foreign Trade/Banque du commerce extérieur	Bancoldex S.A.	Colombie
Bancomext	National Foreign Trade Bank/Banque nationale de commerce extérieur	Banco Nacional de Comercio Exterior	Mexique
Finagro	Fund for the Financing of the Agricultural Sector/Fonds pour le financement du secteur agricole	Fondo para el Financiamiento del Sector Agropecuario	Colombie
BNDES	Brazilian Development Bank/Banque de développement brésilienne	Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social	Brésil
COFIDE	Finance Development Corporation S.A./Société de développement financier S.A.	Corporación Financiera de Desarrollo S.A.	Pérou
BRDE	Far South regional Development Bank/Banque régionale de développement de l'Extrême Sud	Banco Regional de Desenvolvimento do Extremo Sul	Brésil
NAFIN	National Development Bank/Banque nationale de développement	Nacional Financiera	Mexique
BDMG	The Development Bank of Minas Gerais S.A./Banque de développement du Minas Gerais S.A.	Banco de Desenvolvimento de Minas Gerais	Brésil
BNCR	National Bank of Costa Rica/Banque nationale du Costa Rica	Banco Nacional de Costa Rica	Costa Rica
BNA	Bank of the Argentine Nation/Banque de la Nation argentine	Banco de la Nación Argentina	Argentine
BancoEstado	Bank of the State of Chile/Banque de l'Etat du Chili	Banco Estado	Chili
BDE	The Development Bank of Republic of Ecuador/La Banque de développement de la République d'Equateur	Banco de Desarrollo del Ecuador	Equateur
BCIE	Central American Bank for Economic Integration/Banque centraméricaine d'intégration économique	Banco Centroamericano de Integración Económica	Amériques
IADB	Inter-American Development Bank/ Banque interaméricaine de développement	Inter-American Development Bank	Amériques
ASIE			
Exim	Export-Import Bank of India/Banque d'export-import d'Inde	Export-Import Bank of India	Inde
FDB	Fiji Development Bank/Banque de développement des Fidji	Fiji Development Bank	Fidji
SIDBI	Small Industries Development Bank of India/Banque de développement des petites industries de l'Inde	Small Industries Development Bank of India	Inde
DPB	Development Bank of the Philippines/Banque de développement des Philippines	Development Bank of the Philippines	Philippines
DFCC	DFCC Bank PLC/ Société financière de développement de Ceylan	Development Finance Corporation of Ceylon	Sri Lanka
ADB	Asian Development Bank/ Banque de développement de l'Asie	Asian Development Bank	Asie/Océanie
AFRIQUE			
DBSA	Development Bank of Southern Africa/Banque de développement d'Afrique australe	Development Bank of Southern Africa	Afrique du Sud
CDG	Deposit and Management Fund	Caisse de Dépôt et de Gestion	Maroc
AFDB	African Development Bank/Banque africaine de développement	African Development Bank	Afrique
TDB	Banque de commerce et de développement d'Afrique orientale et australe	The Eastern and Southern African Trade and Development Bank	Afrique
EUROPE			
FMO	Netherlands Development Finance Company/Société néerlandaise de financement du développement	Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden	Pays-Bas
KfW	KfW Banking Group/ Groupe bancaire KfW	KfW Bankengruppe	Allemagne
AFD	French Development Agency	Agence Française de Développement	France

Annexe B : Guide d'entretien

Questions liées aux aspects internes des pratiques des BPD

1. Sensibilisation :

- a. L'Agenda 2030 et les ODD ont souvent été présentés comme un « changement de paradigme », et comme un « projet transformateur », conduisant, dans l'idéal, à un « changement systémique ». Que pensez-vous du rôle transformateur qui a été donné à l'Agenda 2030 et à ses ODD ?
- b. Quel compréhension la Banque a-t-elle du développement durable et de l'Agenda 2030 ?
- c. Quel rôle particulier pensez-vous que les banques de développement sont prêtes à jouer dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?
- d. De quelle manière pensez-vous que votre banque, par le biais de ses activités, peut contribuer à sa mise en œuvre ?
- e. Considérez-vous que les banques de développement puissent jouer un rôle clé pour encourager les projets, et mobiliser et attirer des capitaux privés destinés à des investissements transformationnels qui s'additionnent jusqu'à réaliser l'Agenda 2030 ?
- f. Quelle est la place des Objectifs de développement durable dans la stratégie ou les objectifs de la banque ?
- g. En quelle année la banque a-t-elle commencé à développer des stratégies durables dans ses opérations ?
- h. Les concepts d'indivisibilité, d'interconnexion et de transversalité font-ils écho en vous ? Comment pensez-vous que la stratégie en matière d'ODD de la Banque contribue aux promesses de l'Agenda 2030 ?

2. Efforts d'alignement :

- a. Votre banque a-t-elle conçu un cadre ODD explicite pour aider à conduire une stratégie opérationnelle ou pour suivre les activités de financement liées à l'Agenda 2030 ?
- b. Si les ODD sont intégrés dans la stratégie de la banque, un quelconque effort de priorisation entre les objectifs de l'Agenda 2030 a-t-il été mené ? Quels sont les objectifs priorités ? Pour quelle raison ces objectifs sont-ils priorités ?
- c. La Banque effectue-t-elle une analyse des synergies et des arbitrages tout au long des étapes du processus d'investissement ? (décisions relatives au développement de produits/services et à l'affectation des capitaux : planifier, concevoir, mettre en œuvre les investissements, évaluer les résultats). Si oui, comment la Banque fait-elle face aux conflits/incompatibilités qui peuvent apparaître ?
- d. Comment les synergies et les arbitrages entre cibles des ODD pourraient-ils être harmonisés/traités au moment de structurer les projets ou de définir les priorités en matière d'investissement ?
- e. Quelle méthodologie/approche mettriez-vous en œuvre au sein de la Banque pour encourager la création de pipelines de projets techniquement solides et bancables qui se concentrent sur les secteurs transversaux ?
- f. Concernant les synergies et arbitrages entre ODD, comment la Banque concrétise-t-elle cette vision en action

pratique dans ses différentes opérations financières et non-financières ?

3. Gouvernance et Culture

- a. La Banque a-t-elle assigné des rôles et des responsabilités clairs et spécifiques au niveau du conseil d'administration et au travers de toutes les fonctions de votre Banque à propos de l'agenda de votre établissement en matière de durabilité et a-t-elle procédé à une affectation des ressources appropriée pour mettre en œuvre ces rôles ?
- b. La Banque travaille-t-elle à bâtir une expertise interne sur les sujets environnementaux, sociaux et économiques pertinents pour le contexte de votre établissement, tels que le changement climatique, la déforestation, la pollution, la biodiversité, les droits humains, l'égalité entre les sexes ? Et si oui, quelles stratégies ont-elles été mises en place pour informer, éduquer et former votre personnel à propos de l'Agenda 2030 ?
- c. Depuis l'adoption des ODD, avez-vous mis en place une équipe dédiée et spécialisée d'experts en durabilité (par ex, un département consacré aux efforts de l'entreprise en matière de durabilité) avec un leadership fort et des rôles et responsabilités clairs, pour faciliter le financement durable et la mise en œuvre des ODD à travers toutes les fonctions de la banque ? Si oui, comment cela a-t-il fonctionné ?
- d. Considérez-vous utile que la Banque mette en place des mesures incitatives pour les membres du conseil d'administration, les cadres et les membres du personnel afin qu'ils agissent conformément aux ODD et aux objectifs de l'Agenda 2030 ? Si oui, quelle sorte d'incitations ?
- e. Croyez-vous qu'il pourrait être faisable d'inclure formellement des critères liés à la durabilité dans le mandat ou la charte des comités de nomination, de rémunération et d'audit de votre conseil d'administration ou de créer un comité du conseil d'administration dédié qui mette l'accent sur la durabilité et les activités bancaires responsables ? De quelle façon pensez-vous que cette stratégie pourrait accroître la capacité de la Banque à contribuer activement à la mise en œuvre des ODD ?
- f. Elargir le mandat des banques de développement en ce qui concerne les ODD serait-il une option plausible pour passer d'une intention stratégique à une mise en œuvre plus efficace de l'Agenda 2030 ?

4. Évaluation d'impact, reddition de comptes

- a. En plus de mesurer le volume de flux que la Banque alloue chaque année, la Banque possède-t-elle des cadres de suivi et d'évaluation pour mesurer combien les différents flux contribuent réellement au développement durable ? Pouvez-vous indiquer comment ils sont structurés et quels résultats ils fournissent ?
- b. L'axe autour duquel s'articule le *reporting* annuel a-t-il changé (rapport annuel, rapport sur la durabilité) depuis l'adoption des ODD en 2015 ? La Banque se concentre-t-elle sur les résultats et les impacts, plutôt que sur les processus ? Incluez-vous, par exemple, une analyse qui soit en relation avec les bénéfices attendus d'un point de vue

environnemental et social ? Utilisez-vous des indicateurs de performance relatifs à la qualité, une quelconque segmentation des bénéficiaires finaux, une estimation des résultats à terme/de la durée de vie économique des projets ?

- c. Au cours de l'analyse des rapports sur la durabilité des banques de développement, nous avons observé que plusieurs banques menaient des analyses *a posteriori* de leur alignement sur les ODD. Les banques essayent d'aligner résultats de fin d'année sur divers ODD. Considérez-vous cela comme une pratique efficace ou un obstacle ? Pour quelles raisons ?
- d. Comment pouvez-vous démontrer que votre banque a identifié, par le biais de processus cohérents liés à ses propres mécanismes de gouvernance, où elle peut avoir le plus d'impact en termes de contribution aux ODD et quels objectifs a-t-elle fixés en ce sens ?

5. Entreprendre des changements transformateurs

- a. Quelles pratiques de la Banque sont-elles alignées sur l'Agenda 2030 ou sur la compréhension qu'a la banque du développement durable ? Et pour quelles raisons ?
- b. Depuis l'adoption de l'Agenda 2030, la Banque a-t-elle restructuré les sortes de subventions, crédits ou autres instruments financiers proposés pour s'aligner sur les ODD ? Pouvez-vous relater si une évolution a eu lieu ?
- c. Votre banque commercialise-t-elle, ou a-t-elle commercialisé, des « produits financiers verts » ?
- Pourriez-vous citer certains d'entre eux ? Existe-t-il un mécanisme destiné à analyser l'impact environnemental, social et économique de ces produits ? Si oui, quels sont les effets tangibles de ces produits en termes de développement durable ?
- d. Au cours du processus de conception et de mise en œuvre des projets, employez-vous une méthode visant à évaluer le risque environnemental ou l'alignement sur les ODD/le développement durable ?
- e. Pouvez-vous décrire de quelle manière la Banque élabore-t-elle le réservoir de « projets bancables en faveur du développement durable » ? Existe-t-il des critères d'exclusion ou de sélection pour éviter certains secteurs ou impacts incompatibles ?
- f. Avez-vous structuré des métriques pour connaître les effets tangibles obtenus par le biais des investissements et projets ? Par exemple : pour chacun des investissements que vous effectuez, pensez-vous à la théorie du changement et à la voie à suivre pour avoir un impact, et définissez-vous ensuite des métriques en lien avec ces deux dimensions ?
- g. Au cours de l'analyse des rapports sur la durabilité que nous avons menée, nous avons mis en évidence l'existence de plusieurs pratiques couramment constatées auprès des banques. Il s'agit du recours aux :
 - produits financiers en lien avec l'énergie verte
 - Système d'analyse du risque environnemental et social (SARAS)
 - obligations vertes

- Votre banque utilise-t-elle certains d'entre eux ? Si oui, pourquoi les considérez-vous comme une approche novatrice pour se conformer à l'Agenda 2030 ?
- h. Existe-t-il des initiatives, projets ou pratiques actuellement en cours que vous considérez comme novateurs pour la mise en œuvre des ODD ? De quelle manière pensez-vous qu'ils peuvent apporter les changements transformateurs que l'Agenda 2030 est censé réaliser ?

Questions liées aux engagements externes, aux moteurs et aux trajectoires

1. Bénéficiaires et clients

- a. Êtes-vous une banque de développement de premier niveau – deuxième niveau ?
- b. La Banque a-t-elle des critères d'éligibilité géospatiale dans ses lignes de crédit ou son portefeuille pour cibler les bénéficiaires finaux dans les groupes de population vulnérables ? (par exemple, groupes vivant dans une extrême pauvreté, peuples autochtones, personnes âgées, enfants).
- c. La Banque développe-t-elle de nouveaux produits et services qui encouragent et soutiennent des modèles d'affaires, des technologies, des pratiques et des modes de vie plus durables ? Lesquels d'entre eux mettriez-vous en avant et pour quelle raison ?
- d. Proposez-vous des « prêts liés à la durabilité » ou « des prêts à impact positif », dans lesquels certaines des conditions pourraient être liées aux progrès réalisés par l'entreprise en matière de durabilité ? (par exemple, des remises pourraient être effectuées en fonction de l'utilisation des fonds ou de l'atteinte de certaines cibles en lien avec la durabilité).
- e. La Banque fournit-elle des produits et services financiers spécialisés aux entreprises sociales et aux entrepreneurs sociaux apportant une contribution positive au développement durable, par exemple par le biais de pôles d'innovation, d'incubateurs, et de programmes de perfectionnement des prestataires ? Pourriez-vous partager un exemple ?
- f. Au sein des activités non-financières qu'offre la Banque, en possédez-vous qui encouragent les clients/renforcent leur capacité à améliorer leurs propres impacts sociaux et environnementaux et à adopter des normes robustes en matière de durabilité ? Pouvez-vous partager un exemple dans lequel la Banque a fourni une expertise technique pour entreprendre un projet de développement durable à long-terme ?
- g. Pour l'année 2018, quel est le montant de déboursements accordés à des projets alignés sur l'Agenda 2030 et à combien estimez-vous le montant correspondant aux services non-financiers tels que : assistance technique, suivi, etc. ?
- h. La capacité d'octroi de prêts de la banque représente-t-elle, en raison d'une assise financière limitée, une entrave pour intensifier les prêts au soutien de l'Agenda 2030 ? Quelles implications cela a-t-il ?

2. Engagement des parties prenantes

- a. Quels initiatives ou partenariats la banque soutient-elle ou approuve-t-elle qui ont pour but le développement durable ?
- b. Pourquoi pensez-vous que les partenariats ou coalitions multipartites représentent un exemple novateur pour ce qui est de réaliser l'Agenda 2030 ?
- c. La banque engage-t-elle activement des discussions relatives aux ESG avec les actionnaires, les investisseurs, les entreprises privées, les bénéficiaires ? Considérez-vous les critères ESG comme un outil pour mettre en œuvre les ODD ou pensez-vous qu'ils sont insuffisants ?
- d. Quel est le rôle du « financement mixte » pour ce qui est d'attirer des investissements destinés à la mise en œuvre et à la réalisation de l'Agenda 2030 ? Quelles sont les expériences enrichissantes de votre Banque à cet égard qui pourraient être reproduites là où les banques de développement pourraient mener cet effort ?
- e. La Banque travaille-t-elle avec le gouvernement sur un quelconque projet visant à façonner les politiques, revoir la législation, ou améliorer les opérations en direction du développement durable ? Si oui, pouvez-vous exposer pourquoi vous considérez que cela contribuera à l'atteinte des ODD ?

3. Moteurs et obstacles

- a. Le (ou les) pays dans lequel/lesquels la Banque opère dispose(nt)-t-il(s) d'une politique cadre en matière d'ODD ? De quelle manière avoir des stratégies d'ensemble claires au sein des pays, des régions et dans tous les secteurs de mise en œuvre des ODD (c'est-à-dire des cadres de financement nationaux intégrés pour les ODD) facilite-t-il le rôle des banques de développement en tant que financeurs de l'Agenda 2030 ?
- b. Quelles sont les principales conditions propices pour que les banques de développement soient des agents de changement concernant la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?
- c. Dans votre expérience au niveau régional/national, à quelles défaillances du marché vous êtes-vous heurté qui rendent difficile pour la banque d'opérer les transformations en direction d'une mise en œuvre effective de l'Agenda 2030 ? A quoi ressemblerait le fait d'avoir des « conditions de marché adéquates » ?
- d. Quels sont les plus importants facteurs ayant empêché une expansion financière substantielle ? Par exemple, faibles capitaux propres, comportement conservateur, manque d'accès au marché financier international ?
- e. Les agences de notation de crédit ont-elles un impact sur la manière dont les banques de développement prennent des décisions concernant où mener leurs investissements et que financer ? Quelles seraient les suggestions pour améliorer les normes d'évaluation de ces agences ?
- f. Avez-vous identifié que l'espace fiscal des gouvernements dans votre pays ou région constitue un obstacle à l'intensification du financement en faveur des ODD par les banques de développement ?

- g. De quelle manière les garanties et prêts gouvernementaux provenant des autres IFD peuvent-ils soutenir cet effort visant à accélérer l'action en faveur du développement durable ?
- h. Quels sont les obstacles les plus significatifs à la mise en œuvre des ODD dans les projets bancables ?
- i. D'après votre expérience, que manque-t-il pour que les banques de développement assument un rôle plus actif au sein des pays afin de mobiliser des fonds alignés sur les priorités de développement durable, que ce soit de la part des entités publiques (locales/régionales/nationales), des investisseurs privés ou des autres institutions de financement internationales ?

4. Trajectoires de développement compatibles avec les ODD

- a. Comment pensez-vous que la Banque peut encourager l'émergence de projets liés à des trajectoires de développement durables ? Considérez-vous que les banques de développement pourraient prendre part de manière plus active à la canalisation des fonds en direction de ces trajectoires ?
- b. Plutôt que de financer des projets liés à un ODD ou à un ensemble d'ODD, considèreriez-vous comme une trajectoire viable de réorienter les portefeuilles de la Banque vers des points d'entrée transformationnels tels que : i. Bien-être humain et capacités ; ii. Economies durables et justes ; iii. Systèmes alimentaires et modes de nutrition ; iv. Décarbonisation de l'énergie avec accès universel ; v. Développement urbain et périurbain ; vi. Environnement commun mondial
- c. Comment mieux aligner les politiques de prêt sur des approches scientifiques et robustes qui peuvent être développées via des processus multipartites ?

Annexe C : Banques examinées et interviewées

BANQUE	DESCRIPTION	BANQUE	DESCRIPTION
EUROPE		AFRIQUE	
FMO	Banque bilatérale de développement entrepreneurial néerlandaise.	TDB	Institution financière multilatérale pour le commerce et le développement de l'Afrique du Sud et de l'Est. Elle finance l'intégration économique et le développement durable par le biais du financement du commerce, du financement de projets et d'infrastructures et de services de conseils aux entreprises.
AFD	Banque nationale de développement française mettant l'accent sur la réduction des inégalités et la promotion du développement durable.	CDG Capital	Banque d'investissement marocaine et filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion.
KfW	Banque nationale de développement allemande qui soutient le progrès économique et social dans les pays en développement et finance les entreprises allemandes et européennes, les entreprises municipales, les institutions publiques et les personnes privées.	DBSA	Banque nationale de développement sud-africaine qui vise à jouer un rôle dans l'infrastructure du développement en Afrique du Sud et sur le reste du continent.
AMÉRIQUE		ASIE	
COFIDE	Banque nationale de développement péruvienne qui se concentre sur le fait de générer du développement dans trois domaines : économique, social et environnemental. La COFIDE est une banque de deuxième niveau (elle débourse des fonds et investit dans d'autres sociétés commerciales et financières).	ADFIAP	ONG regroupant toutes les banques de développement et autres institutions financières engagées dans le financement du développement dans la région Asie-Pacifique (131 institutions membres), basée dans la municipalité de Makati, aux Philippines.
BNA	Banque nationale de développement argentine.	PT SMI	Entité nationale indonésienne relevant du ministère des Finances et qui sert de catalysatrice pour l'accélération du développement des infrastructures nationales en Indonésie.
Bancoldex	Banque bilatérale pour le commerce extérieur de la Colombie. Il s'agit d'une banque de deuxième niveau (elle débourse des fonds et investit dans d'autres sociétés commerciales et financières). La Bancoldex promeut la compétitivité et la productivité du secteur entrepreneurial de la Colombie.	Exim	Banque nationale d'export-import d'Inde. L'Exim fournit un appui financier pour soutenir les exportations et importations indiennes.
ABDE	Association brésilienne pour le droit et l'économie créée pour développer la recherche portant sur les relations entre droit et économie. Elle apporte son soutien aux banques de développement brésiliennes.	DFCC	Banque nationale de développement du Sri Lanka dont l'action est très axée sur la fourniture de solutions innovantes et responsables concernant le développement du Sri Lanka.
BID	Banque multilatérale d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle fournit des prêts, des subventions et de l'assistance technique pour atteindre le développement dans la région d'une manière durable et respectueuse du climat.	FDB	Banque nationale de développement des Fidji qui fournit des services financiers et de conseil pour aider au développement économique des Fidji, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des échanges et de l'industrie.
BDMG	Banque régionale de développement brésilienne située dans le Minas Gerais, au Brésil. Elle entend participer au développement économique de l'Etat fédéré du Minas Gerais, au Brésil.	LBP	Banque nationale des Philippines. Elle donne la priorité aux secteurs suivants : petits fermiers et pêcheurs, micros entreprises et PME, projets agricoles et aquacoles, unités gouvernementales et entreprises, communications, transports, logement, éducation, soins de santé, environnement et tourisme.
BRDE	Banque régionale de développement brésilienne située dans la région sud du Brésil. Elle entend participer au développement économique des Etats du Rio Grande do Sul, de Santa Catarina et du Paraná.	DBP	Première banque de développement des Philippines qui place l'accent sur le développement des infrastructures du pays.
NAFIN	Banque nationale de développement mexicaine qui contribue au développement économique en facilitant l'accès au financement des PME, des entrepreneurs et d'autres services de développement.		
BNCR	La plus importante banque nationale de développement au Costa Rica et en Amérique centrale.		
Bancomext	Banque nationale mexicaine pour le commerce extérieur qui vise à participer au développement du Mexique par le biais du financement du commerce extérieur mexicain.		
CFN	Banque nationale de développement équatorienne qui vise à favoriser le développement dans les secteurs productifs et stratégiques de l'Equateur.		
BDE	Banque nationale de développement d'Equateur.		
BancoEstado	Banque nationale de développement du Chili.		
BNDES	Banque nationale de développement du Brésil. Elle est le principal instrument du gouvernement pour les investissements à long-terme dans tous les secteurs de l'économie.		
BCIE	Banque multilatérale de la région centraméricaine pour le développement et l'intégration économiques de cette région, notamment les pays fondateurs mais également les autres pays d'Amérique centrale.		

Accélérer l’alignement des banques publiques de développement avec l’Agenda 2030 pour le développement durable

Maria Alejandra Riaño, Jihane Boutaybi, Damien Barchiche, Sébastien Treyer (Iddri)

L'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) est un *think tank* indépendant qui facilite la transition vers le développement durable. Il a été fondé en 2001. Pour cela, l'Iddri identifie les conditions et propose des outils pour placer le développement durable au cœur des relations internationales et des politiques publiques et privées. Il intervient à différentes échelles, de celle de la coopération internationale à celle des gouvernements nationaux, locaux et des entreprises, chaque échelle informant l'autre. À la fois institut de recherche et plateforme de dialogue, l'Iddri crée les conditions d'un diagnostic et d'une expertise partagés entre parties prenantes. Il les met en relation de manière transparente et collaborative, sur la base de travaux de recherche interdisciplinaire de premier plan. L'Iddri met ensuite ses analyses et propositions à la disposition de tous. Quatre enjeux sont au cœur de l'activité de l'institut : le climat, la biodiversité et les écosystèmes, l'océan et la gouvernance du développement durable.

Pour en savoir plus sur les activités et les publications de l'Iddri, visitez www.iddri.org

Citation: Riaño, M.-A., Boutaybi, J., Barchiche, D., Treyer, S. (2020). Accélérer l’alignement des banques publiques de développement avec l’Agenda 2030 pour le développement durable. Iddri, *Etude* N°05/20.

ISSN: 2258-7535

Cet article a reçu le soutien financier du gouvernement français au titre du programme « Investissements d’avenir », administré par l’Agence nationale de la recherche (ANR) sous la référence ANR-10-LABX-14-01.

CONTACT

mariaalejandra.riano@iddri.org

damien.barchiche@iddri.org

Institut du développement durable et des relations internationales 41, rue du Four - 75006 Paris - France

www.iddri.org

[@IDDRI_ThinkTank](https://twitter.com/IDDRI_ThinkTank)